

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.) — Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

ABONNEMENTS

1 an 3 mois 1 mois
Suisse, franco domicile . . . 15.— 7.50 3.75 1.30
Etranger 36.— 18.50 9.50 3.50
Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau.
Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 51.226 - CHEQUES POST. IV. 178

A l'écrasante majorité de 223 voix contre 49

Le Sénat renverse le cabinet Blum

M. Daladier est chargé de constituer le nouveau ministère

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Livide, nerveux, la voix souvent couverte par les interruptions des sénateurs, M. Léon Blum a perdu hier la bataille des pleins pouvoirs. A l'écrasante majorité de 223 voix contre 49, la Haute-Assemblée a signifié hier un congé catégorique non seulement au gouvernement à direction socialiste mais également à la personnalité même de son chef. Imprécations, menaces, supplications, M. Blum ne put rien contre l'attitude hostile et véhémente des sénateurs. Et pour la première fois peut-être dans les annales de la Haute-Assemblée, on vit le président Jeanneney rappeler à l'ordre le président du conseil à la suite d'une phrase malheureuse dans laquelle ce dernier crut bon de faire allusion «aux masses sur lesquelles s'appuie la majorité de la Chambre».

Le tollé fut général et M. Blum fut presque sans excuse.

Un pareil scrutin ne pouvait avoir qu'une issue logique : la démission.

C'est à cette solution que se rallia le président du conseil après un ultime conseil de cabinet qui ressemblait plus à une veillée funèbre qu'à une réunion ministérielle.

A 22 h. 30, M. Edouard Daladier était appelé à la présidence de la République et se voyait chargé de constituer le nouveau cabinet.

«J'espère aboutir», déclara l'ancien ministre de la défense nationale à sa sortie de l'Elysée. Il faut aller vite car le temps presse. Dès demain, je commencerai mes consultations, car j'ai l'intention de présenter mon gouvernement dans la matinée de dimanche.»

Il faut revenir sur le débat d'hier au Sénat, dont les membres ont tenu à donner au pays une magnifique leçon d'indépendance et de patriotisme.

A l'heure où la presse extrémiste ne cesse de menacer les sénateurs des représailles des masses ouvrières, les membres de la Haute-Assemblée ont exécuté point par point ce qu'ils avaient décidé de faire pour le plus

grand bien de la nation : chasser M. Blum.

Ecoutez cette déclaration de M. Abel Gardey qui, après un magistral réquisitoire contre le président du gouvernement, réfutait par ces mots les menaces des extrémistes : «Nous n'ignorons rien des périls de l'heure. Nous mesurons la gravité de notre décision. Nous pensons fermement qu'en s'y ralliant le Sénat, fidèle à sa mission, servira une fois de plus les intérêts permanents de la patrie et de la République.»

Nul qui a suivi l'évolution de la crise actuelle ne pourra contester la grandeur et le courage de ces paroles.

Mais il appartenait à M. Joseph Caillaux de porter le coup de grâce à M. Blum. Celui-ci avait, dans son plaidoyer «pro domo» égratigné le Sénat. A l'entendre, cette assemblée ne représentait pas la nation comme la Chambre et son mode d'élection particulière l'empêchait de se réclamer du suffrage universel.

Le sénateur de la Sarthe termina son intervention par cette apostrophe qui fit courber la tête à celui qui était encore président du conseil :

«Vous oubliez, M. Blum, que nous sommes le grand conseil des communes, l'Assemblée des paysans. Elle oppose, en parfait accord avec ses commettants, une sérénité totale aux attaques de la rue et aux campagnes de la presse qui ne s'élèvent pas à la hauteur de son mépris.»

Dès lors, la cause était entendue et, comme nous l'avons dit, le scrutin ne fut plus qu'une formalité.

M. Léon Blum s'engouffra dans sa voiture et gagna l'hôtel Matignon.

Quelques heures plus tard, le quatrième ministère de la législature du Front populaire avait vécu.

Ce que comporterait le nouveau cabinet

PARIS, 9 (Havas). — On croit dans l'entourage de M. Daladier que le ministre de la guerre, tout en regrettant qu'une formation d'union nationale soit encore impossible à réaliser, s'efforcera de constituer un cabinet qui compterait un nombre restreint de ministres, mais qui s'appuyerait sur une majorité élargie, allant du groupe socialiste à l'alliance démocratique. A cet effet, il songerait à offrir le portefeuille des finances à M. Paul Reynaud.

Une question préliminaire se pose évidemment — celle de la participation des socialistes qui sera décidée samedi après le conseil national S. F. I. O. Dans l'éventualité où cette participation serait refusée, le soutien socialiste ne paraît pas devoir manquer à M. Daladier. De toute façon, il est vraisemblable que la crise ne sera dénouée que dans la journée de dimanche.

Les socialistes semblent ne pas vouloir soutenir M. Blum

PARIS, 9 (Havas). — On annonce officiellement que la réunion du conseil national du parti S. F. I. O. se réunira samedi à 21 h. 30. D'autre part, on estimait dans les milieux politiques très probable la participation des ministres socialistes au gouvernement que se propose de constituer M. Daladier.

La 550^{me} célébration de la bataille de Nâfels



Jeu de la 550^{me} célébration de la bataille de Nâfels. Plus de 10.000 personnes y ont pris part, parmi elles le président de la Confédération, M. Baumann. — Voici la cérémonie devant le monument, pendant le discours de M. Baumann.

Des incidents ont éclaté à Arbon entre Allemands et socialistes

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Une brève dépêche d'agence annonçait, hier, qu'une assemblée réunissant les ressortissants allemands établis à Arbon (Thurgovie) avait été troublée par des Suisses. L'information ajoutait que le ministre d'Allemagne à Berne avait fait, à ce propos, des représentations au département politique fédéral. Il s'agit, en réalité, d'incidents assez sérieux, sur lesquels l'enquête ordonnée par le département fédéral de justice et police — avant même que le représentant du Reich eût remis sa note — ne tardera pas à fournir tous les éclaircissements désirables.

Pour le moment, les faits semblent établis :

Les Allemands domiciliés à Arbon et dans les environs avaient été convoqués personnellement, par circulaire, à une assemblée qui devait se tenir dans un des restaurants de la localité pour organiser un voyage en Allemagne à l'occasion du plébiscite. Le journal socialiste de l'endroit signala la réunion en la présentant comme une véritable provocation. Si bien que, samedi soir, alors que les Allemands étaient assemblés dans un local fermé, des individus pénétrèrent de force dans la salle en proférant des menaces contre ceux qui s'y trouvaient.

Une foule attendait devant le restaurant en poussant des cris hostiles, et les organisateurs de la réunion jugèrent prudent de faire appel à la police locale. Les agents arrivèrent sur les lieux et escortèrent les Allemands qui avaient préféré se retirer.

La presse allemande s'est emparée de l'incident en le grossissant, affirmant en particulier que des sujets du Reich avaient été malmenés. Ces informations sont controvées. Il n'y eut pas de voies de fait. Il est

cependant avéré que la réunion fut prématurément interrompue.

Dans sa séance de vendredi matin, le Conseil fédéral a entendu, à ce propos, un rapport de M. Baumann, président de la Confédération et chef du département de justice et police. Il a constaté que l'assemblée d'Arbon était parfaitement licite, qu'elle n'avait nullement le caractère d'une réunion de propagande et que seuls les Allemands y avaient été convoqués, sans aucune réclamation tapageuse.

Dans ces conditions, les manifestations auxquelles elle a donné lieu sont éminemment regrettables et de nature à troubler les bonnes relations entre la Suisse et sa voisine du nord. Le Conseil fédéral est bien décidé à prendre les mesures utiles pour que de pareils incidents ne se reproduisent plus.

Dans les milieux officiels, on condamne l'attitude du journal socialiste qui a provoqué la manifestation. Le ministre public de la Confédération, d'entente avec les autorités thurgoviennes, s'appliquera à découvrir les responsables.

Ajoutons, enfin, que la note remise par le ministre d'Allemagne est rédigée en termes très modérés. C'est oralement que M. Köcher a exprimé l'espoir que les coupables seront punis.

La mère des quintuplettes a donné naissance à son treizième enfant

Mme Oliva Dionne, mère des quintuplettes, a donné naissance récemment à un fils, qui est son treizième enfant et son cinquième garçon. Sur les treize enfants qu'elle a mis au monde, douze sont vivants. Mme Dionne a 28 ans et son mari 35 ans.

L'entrée des nationalistes dans Lerida



Les nationalistes, dans un quartier de Lerida, ayant rencontré des flots de résistance de la part de miliciens, se jettent à plat-ventre dans les rues pour éviter les balles.

Un jeune mécanicien bâlois tue pendant son sommeil un voyageur de commerce

Il enfouit le cadavre près de Zurich et se constitue prisonnier

BALE, 8. — La nuit de jeudi à vendredi, un jeune mécanicien pour automobiles se présentait au poste de police du Lohnhof, à Bâle, et s'accusait, au cours d'un premier et bref interrogatoire et dans un état de dépression totale, du meurtre d'un voyageur âgé, demeurant en dehors de Bâle, qui, tous les mois, visitait la clientèle qu'il avait dans cette ville.

Le mécanicien déclara qu'il avait placé le corps du voyageur dans une automobile et l'avait enfoui dans les environs de Zurich.

Des détails

Jeudi, la police bâloise avait eu son attention attirée par des traces de sang remarquées à l'entrée d'une maison de la Steinentorstrasse. Le juge d'instruction qui, selon les indications qui lui avaient été données, pouvait croire qu'il s'agissait d'une affaire d'avortement, envoya un détective sur les lieux.

Celui-ci découvrit un mécanicien pour automobile, âgé de 24 ans, qui louait une chambre dans l'immeuble. Prié de donner des renseignements, il opposa une forte résistance et finalement porta à la tête du détective un coup qui l'étourdit et prit la fuite, pour se présenter à la police au cours de la nuit, et faire des aveux.

Le crime

Selon toute apparence, le meurtrier a fait la connaissance de sa victime il y a quelques jours seulement. Tous deux se rendirent dans plusieurs restaurants bâlois. La victime, Alfred Suter, demeurant à Neuhausen et représentant d'une maison de denrées alimentaires de Zurich, se trouvait au cinéma le soir du drame en compagnie de l'assassin. Ce dernier attira Suter dans sa chambre, s'assit non loin du cinéma. Le meurtre ne fut précédé d'aucune

lutte. Le coup mortel fut tiré pendant que Suter était couché.

Le meurtrier enfouit sa victime

Le matin suivant, l'assassin mit le corps dans une grande caisse qu'il chargea sur une automobile de louage et, pour n'éveiller aucun soupçon, invita son amie à se rendre avec lui à Zurich.

A la gare de Zurich, il la fit descendre de voiture en lui racontant qu'il avait encore une affaire à régler et serait de retour dans deux heures environ. L'assassin acheta alors une pioche et une pelle pour se rendre ensuite dans la région de l'Uetliberg où il enterra le cadavre. Plus loin, il mit le feu à la caisse et aux autres objets. Il revint ensuite à la gare de Zurich où il raconta à son amie, qui l'y attendait, qu'il avait «commis une bêtise» et que la police lui mettrait bientôt la main au collet.

C'est seulement le jeudi soir que les traces de sang devant la chambre du meurtrier attirèrent l'attention.

Le mobile du crime

Le meurtrier, un mécanicien d'automobiles de Bâle, âgé de 24 ans, fut déjà impliqué dans plusieurs affaires et n'était pas un inconnu de la police.

Au cours du premier interrogatoire, il affirma avoir tué Suter parce que celui-ci s'était exprimé en termes dépourvus d'aménité sur son amie. Or, certains indices font penser que l'assassin voulait surtout s'emparer de l'argent de Suter et qu'il préméditait son crime depuis plusieurs jours. On ignore encore quelle somme a pu lui tomber dans les mains.

Il a été conduit vendredi en automobile à Zurich pour indiquer aux enquêteurs l'endroit où il a fait disparaître les traces de son acte. Sa victime, Alfred Suter, était mariée.

Les étudiants en fête...

PARIS, 8 (Havas). — Le calme le plus complet a régné dans la journée aux abords du Sénat pendant les délibérations de celui-ci et à 19 h. 30 une partie importante du service d'ordre a été levée. Le quartier latin a été très animé, mais cette animation n'avait aucun caractère politique. Des groupes d'étudiants, coiffés du traditionnel béret, ont parcouru en effet le boulevard Saint-Michel, se rendant d'une Association coopérative à l'autre, où se déroulent actuellement les fêtes, conformément au programme de la «Semaine des étudiants».

Lire la suite en dernières dépêches.



M. DALADIER

« UN PEUPLE, UN EMPIRE, UN CHEF »

(Par avion de notre envoyé spécial)

L'Autriche va voter demain son rattachement à l'Allemagne

Un prodigieux effort de propagande en faveur du plébiscite

Vienne, 8 avril.

C'est demain, comme on sait, le fameux plébiscite sur l'«Anschluss», pour lequel on votera non seulement en Autriche mais dans toute l'Allemagne.

Vienne est en fête. Et pourquoi ? Pour appeler les Autrichiens aux urnes. Cela nous change, je vous l'assure, des mornes campagnes qui ont précédé certaines votations de chez nous, où les partis avaient l'air d'accomplir le plus fastidieux pensum.

Après vingt-quatre heures de séjour, il est difficile de recueillir autre chose que des impressions de rue. Aussi vais-je essayer de faire vivre devant vous cette ville de Vienne telle que je la vois en cette avant-veille du vote où elle va consacrer, par une manifestation de sa propre volonté, le coup de force de Hitler qui a stupéfié le monde.

La façon dont le plébiscite a été préparé a bien de quoi forcer l'admiration. J'ignore ce qui a été fait ailleurs, mais on peut bien s'imaginer que le régime a tenu à réaliser à Vienne quelque chose de particulièrement imposant.

D'abord, et ceci va presque de soi, les édifices publics sont pavovés de longs oriflammes rouges au centre desquels s'insère un cercle blanc avec la symbolique croix gammée. C'est le motif que l'on retrouve à profusion partout. Sur diverses places s'élèvent des motifs décoratifs de grande dimension, tendus eux aussi de calicot rouge où se détache l'emblème hitlérien. Voici sur une façade une reproduction énorme de la tête du «führer». Ailleurs, une enseigne lumineuse intermittente, au lieu de prôner un savon ou un apéritif, réclame sans répit «un peuple, un empire, un chef».

Les tramways et les autobus ne sont pas restés en arrière. Chacun d'eux porte sur le toit une formule lapidaire, un slogan électoral, par exemple : «Hitler donne du travail et du pain» ou «Hitler prépare un avenir meilleur».

Ceci, direz-vous, c'est la propagande du régime. Mais le public, mais l'homme dans la rue, l'Autrichien moyen ?

Rassurez-vous : les démonstrations privées ne sont pas moins intenses que l'effort officiel. Ici, en somme, on ne peut plus guère parler de propagande, puisque aussi bien on ne trouve nulle part publiquement trace d'une opposition. Il s'agit, semble-t-il, d'affirmer bien haut ses sentiments pro-allemands, pro-hitlériens. Et cet emballement collectif est quelque chose qui, tour à tour, ne laisse pas d'impressionner, d'émouvoir et d'amusar. C'est ainsi que j'ai vu un bien honnête magasin de sous-vêtements pour dames surmonté d'une pancarte où son propriétaire affirme qu'il est «cent pour cent pour Hitler». Qui douterait après ça de la qualité de ses combinaisons ? Plus simplement, la plupart des commerçants se sont servis des emblèmes du régime comme d'un élément de décoration de leurs vitrines. Et comme Pâques approche, on voit de jolis arrangements de lapins, de croix gammées et d'œufs en couleur. La moindre échoppe a eu à cœur de faire sa part ; une vieille marchande de journaux s'est empressée d'entourer son modeste étalage de nou-

veaux drapeaux de la Grande Allemagne.

Ici et là des affiches, dont une particulièrement est frappante : elle énumère toutes les atteintes portées par Hitler au traité de Versailles pour la renaissance de l'Allemagne. On voit aussi exposés des tableaux montrant ce qu'a fait le régime contre le chômage, des comparaisons statistiques entre l'Allemagne et l'Autriche. Enfin il n'est, je crois, pas une boutique, pas un café qui n'ait son portrait du «führer», en noir ou en couleurs, décoré de fleurs ou de verdure.

L'attitude du public ? Jusqu'à aujourd'hui, peu de manifestations de rues. Il y a eu cependant une réunion enthousiaste comme à l'ordinaire où parlait le ministre Rodolphe Hess. La ville est sillonnée d'hommes des formations nazies : S. A. et S. S. aux uniformes bruns et noirs. Quantité de jeunes Autrichiens non encore équipés arborent un brassard à croix gammée.

Quant au civil, au «pékin» (il faut presque lui donner un nom, car il y a tant d'uniformes), à quelque milieu qu'il appartienne, il porte un insigne hitlérien et il fait avec bonhomie le salut du régime. Sans aucun doute, les opposants, s'il y en a, ne se recrutent pas dans le peuple. En flânant le soir dans les rues, j'ai vu combien de fois des gens de classes très modestes, qui faisaient le tour des vitrines, se confondraient d'admiration devant des étalages à la gloire de Hitler. Et cela, bien évidemment, personne ne leur en faisait une obligation.

Il s'agit, encore une fois, de notes jetées après une journée vécue dans un milieu qui a de quoi étonner un esprit individualiste de Suisse française. En dire davantage serait s'exposer à se tromper lourdement...

Le bulletin de vote qui sera remis aux électeurs est fort simple. Il demande d'approuver le rattachement de l'Autriche au Reich. Le prestige, l'attrait qu'exerce une Allemagne entièrement renouée, où souffle un puissant esprit de patriotisme racial compense, semble-t-il, largement pour l'Autrichien le souvenir d'une souveraineté déjà fort entamée et qui n'est pu être maintenue dans des conditions de plus en plus précaires.

Marx WOLFRATH.

A LOUER

A louer pour le 24 juin, à l'Évole, **LOGEMENT** de trois pièces (rez-de-chaussée). S'adresser à Mlle Tribolet, faubourg du Lac 17. * Une chambre et une cuisine sont offertes à une personne allant en journée, contre le service de propreté de la maison. S'adresser Beaux-Arts 28, au 1er étage.

Séjour d'été

SAINT-AUBIN (Lac) A LOUER construction sur pilotis, logement d'été, cabines bains, grève privée, port. Magnifique situation. S'adresser à l'Étude D. Thiébaud, notaire, Bevaix.

GARAGES

A louer immédiate **beaux garages** Fr. 10.- Fr. 12.- ou Fr. 15.- par mois. Étude René Landry, notaire, Concert 4. Téléphone 52.424.

ÉCLUSE, à remettre appartement de 2 grandes chambres et cuisine, bien ensoleillé. - Étude Pettipierre et Hotz.

A louer dans le quartier de l'Université, appartements de 3, 4 et 7 chambres, avec salle de bain, chauffage central. - Étude Pettipierre et Hotz.

Faubourg de l'Hôpital, à louer 1er étage de 5 chambres et dépendances. - PRIX mensuel: Fr. 85.-. Étude Pettipierre et Hotz.

A louer pour le 24 juin, aux TERREAUX 11, **appartement**

de six pièces, devant être remis à neuf, jouissance d'un jardin. S'adresser Banque Perrot et Cie, en ville.

Faubourg de l'Hôpital, à remettre appartements ensoleillés de 3 chambres et dépendances. - PRIX mensuels: Fr. 60.- et Fr. 70.-. Étude Pettipierre et Hotz.

Local Neubourg 28, S'adresser Seyon 10, 3me.

Aux Grattes / Rochefort

à louer, à l'année ou pour séjour, un logement de trois chambres. Belle vue, beau dégagement, jardin. - S'adresser à Ami Renaud.

A louer pour le 24 juin ou date à convenir, dans petite maison, **appartement**

de quatre ou cinq pièces, salle de bains, chauffage central, vue, balcons. S'adresser Côte No 55.

24 juin 1938

Sablons 55 et 57 3 pièces et 4 pièces. Chauffage central général. Bains installés. Concierge. Balcon. Belle vue.

Côte 25 4 pièces (dont 3 au midi). Central. Bains. Véranda.

Beaux-Arts 26 5 ou 6 pièces. Rez-de-chaussée et premier étage. Central. Bains.

Gibraltar 8 3 pièces, bien situées. Balcon. 65 fr. par mois.

Bellevaux 2 Magasin avec logement d'une pièce et cuisine attenante. Fr. 60.- par mois. Bureau Chs BONHOTE Beaux-Arts 26

Bureau de géomètres

Chs DUBOIS PESEUX Téléphone 61.413

A LOUER

pour époque à convenir: A CORCELLES: appartement de trois pièces, bains et toutes dépendances, terrasse avec vue étendue. Logement entièrement remis à neuf, dans maison d'ordre.

A CORCELLES: trois pièces, confort, bains et dépendances. Dernier confort. Chauffage central. Situation centrée dans quartier tranquille.

A PESEUX, près de la gare C.F.F.: pignon de trois pièces, cuisine, bains et tout le confort. PRIX: Fr. 65.- par mois.

A PESEUX, rue de Neuchâtel: trois pièces, cuisine, bains, chauffage central, balcon avec vue très étendue. Services de concierge.

A CORMONDRÈCHE: petit logement d'une chambre et une cuisine. PRIX: Fr. 25.- par mois.

A PESEUX, rue de Neuchâtel: appartement de trois pièces, balcon et toutes dépendances. PRIX: Fr. 62.- par mois. Situation ensoleillée.

à louer pour le 24 juin

superbes appartements de trois ou quatre chambres, avec dernier confort, chambre de bain installée, chauffage central général, balcon et toute dépendance, service d'eau chaude, service de concierge. - S'adresser Hoirie Busi, Rocher 6, tél. 52.639.

Pares, à remettre appartement de 3 chambres et dépendances. Balcon. Vue étendue. - Étude Pettipierre et Hotz.

Pour le 24 avril, **beau logement**

au soleil, trois chambres, cuisine, lessiverie. - S'adresser Seyon 28, 4me, à droite.

Rue de la Côte, à remettre appartements de 3 et 4 chambres. Prix mensuels Fr. 50.- Fr. 70.- et Fr. 80.-. Étude Pettipierre et Hotz.

LOGEMENT

moderne, de trois chambres. Service d'eau chaude, chauffage général, concierge, prix très avantageux. S'adresser à M. Max Landry, bureau Favre, Bassin 14.

A louer pour le 24 juin, LOGEMENT

de deux chambres, chambre de bain, chauffage central et dépendances. S'adresser à A. Rohrer, boucherie-charcuterie Française, Temple-Neuf 18.

ÉCLUSE, à louer appartement de 2 chambres et dépendances. PRIX mensuel: Fr. 37.50. - Étude Pettipierre et Hotz.

A louer pour tout de suite, cause départ, LOGEMENT

de deux chambres, grand jardin et éventuellement poulailler. Fahys 159, rez-de-chaussée.

CORNAUX A louer logement de trois chambres, cuisine, belle terrasse et dépendances, pour le 1er mai ou date à convenir. Arnold Matthey, Cornaux.

Dans maison d'ordre, à louer petit **appartement**

de quatre pièces, buanderie, etc. - S'adresser au magasin Saint-Maurice 7. *

Monruz. - A louer grand logement, 10 chambres. Prix très modéré. - Étude Brauen, notaires.

A louer, au centre de la ville, appartement et dépendances. PRIX mensuel: Fr. 55.-. Étude Pettipierre et Hotz.

Prébarreau très grand garage (deux autos). Pourrait servir d'entrepôt, atelier, etc. Eau, électricité.

Pour tout de suite: **Garage**

eau, électricité, quartier du Stade.

Grand local 4x10 m., pour magasin, dépôt, etc. vitrine, toilette, chauffage général compris. *

Beausgard, à remettre appartement de 4 chambres et dépendances, bien ensoleillé. Véranda. Vue étendue. Étude Pettipierre et Hotz.

A louer à Colombier

pour le 24 juin, un logement de trois chambres, chambre haute, dépendances, gaz, eau, électricité et jardin. Demander l'adresse du No 217 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 24 juin 1938 ou plus tôt si on le désire, un appartement de deux chambres, cuisine et dépendances. Pour renseignements, s'adresser au géant G. Baillaud, Trésor 7. *

Valangin

A louer, pour le 1er mai, logement de quatre chambres, cuisine, jardin et dépendances. S'adresser à Mme Weibel, Engolten.

A LOUER

tout de suite ou pour époque à convenir, beaux appartements de trois et quatre pièces, tout confort, chauffage général, concierge, vue. S'adresser à H. Schweingruber, faubourg de l'Hôpital 12. Téléphone 52.601.

A remettre à 5 minutes de la gare, appartements de 4 chambres, complètement remis à neuf. PRIX mensuels: Fr. 75.- et Fr. 85.-. Étude Pettipierre et Hotz.

ETUDE CLERC

NOTAIRES Rue du Musée 4 Tél. 51.469

A LOUER IMMEDIATEMENT: Évole: cinq chambres, confort moderne.

Route des Grèves: quatre chambres et dépendances. Fontaine-André: un grand entrepôt.

Rue Desor: quatre chambres, confort moderne, superbe situation.

Rue du Bassin: cinq chambres, confort, nombreuses dépendances.

Draizes: trois chambres, confort, jardin. PRIX: 75 fr. Pares: trois chambres. Écluse: grande cave.

Route de la Côte: pignon de deux chambres. Rue des Poteaux: local 1er étage, conviendrait pour coiffeuse, modiste, etc. 45 fr., chauffé.

POUR LE 24 JUIN: Rue Pourtales: quatre chambres, chauffage central.

A louer pour le 24 juin, bel appartement

de trois-quatre pièces, tout confort et dépendances, belle situation. - S'adresser Teinturier Thiel, faubourg du Lac No 25

Quartier du Stade

à louer beau cinq chambres, dépendances, chauffage général, confort. S'adresser Mail 2.

petite maison

de huit chambres, chambre de bonne. Serait éventuellement modernisée. Convient pour pension. S'adresser à l'Étude Clère, notaires. Téléphone 51.469.

Hôpital 11

logement de trois chambres. S'adresser au magasin *

Bel-Air-Mail

LIBRE TOUT DE SUITE DANS L'ALLÉE un 1er étage de six chambres. Véranda. Vue étendue. Garage à proximité. S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, 3, rue Saint-Honoré.

Quartier de Bel-Air

(CHANTEMERLE) Libre tout de suite, dans villa, appartement quelque peu mansardé, trois chambres, confort. Vue. Loyer mensuel 70 fr. S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, 3, rue Saint-Honoré.

Tout de suite ou époque à convenir, **bel appartement**

quatre grandes pièces et trois petites, indépendantes, salle de bain et dépendances, chauffage central. Soleil et vue magnifique. Proximité de la gare. Prix avantageux. S'adresser: Vieux-Châtel 35, 1er ou Crêt-Taconnet 8.

PESEUX

A louer pour le 24 juin époque à convenir, Carrels 45, un logement de deux chambres, cuisine, bain et toutes dépendances. S'adresser à M. Martin, architecte, Pesoux.

Rue Coulon

DÈS LE 24 JUIN 1er étage, quatre chambres. Confort, Balcons, Loyer mensuel Fr. 100.-. S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, 3, rue Saint-Honoré.

Séjour d'été

à louer au Roc sur Cornaux, altitude 600 m., appartement meublé de neuf pièces et vastes dépendances. Garage, téléphone, parc, proximité de la forêt, vue très étendue. S'adresser au bureau d'Edg. Bovet, faubourg du Crêt 8.

A LOUER IMMEDIATEMENT ou époque à convenir, au Fahys 59, **PETIT LOGEMENT**

de deux ou trois chambres, dépendances et part au jardin. Loyer mensuel Fr. 40.-. S'adresser à Mme Ruesch, Fahys 39, Neuchâtel.

Pour le 24 juin Vieux-Châtel, quatre chambres, 80 fr.; Prébarreau, quatre chambres, jardin, 75 fr.; Pares 62, trois chambres, 70 fr.; Pares 86, trois chambres, pignon, 55 fr. - D. MANFRINI, Brévards 9, tél. 51.835. *

Étude G. Etter, notaire: Jolis logements de 3 chambres. Terrain à bâtir. Locaux pour ateliers.

Etude Coulon & Ribaux

Avocat et Notaires à BOUDRY Tél. 64.034 reçoivent à Bevaix (bureau communal le lundi; et à Aigle, logement Bardet) le mercredi de 17 à 19 heures.

A LOUER

Colombier. Rue Haute, bel appartement de cinq chambres, cuisine, chambre de bain, deux W.C., jardin et dépendances.

Dans la boucle Libre dès le 24 juin Un 1er étage de trois pièces à l'usage d'atelier de couture ou autre genre de commerce. S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, rue Saint-Honoré 3.

Dans jolie villa, à remettre **premier étage**

comprenant quatre chambres, grande terrasse, bain, chambre de bonne. Jardin. S'adresser avenue de la Gare 20, Colombier.

Croix-du-Marché

(Centre de la ville) Libre tout de suite, un 2me comprenant cinq chambres. Loyer mensuel: 70 fr. S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, rue Saint-Honoré 3. Même immeuble, un local à l'usage d'atelier ou d'entrepôt.

CASSARDES, à remettre à prix avantageux, appartements d'une et 3 chambres et dépendances. Jardin. - S'adresser à Mme F. Dubois, Cassarès 18.

Etude René Landry

NOTAIRE Concert 4 - Tél. 52.424

Immédiatement ou pour date à convenir: Coq d'Inde; Chemin des Noyers (Serrières); Écluse; Brévards; trois chambres. Tout confort.

Écluse (Prébarreau): trois chambres, salle de bains, chauffage central. Râteau: deux chambres.

24 septembre Parcs: deux et trois chambres. Confort moderne.

Evole 15

six pièces, tout confort. Verger-Rond, Battieux. Petits-Chênes, trois et quatre pièces, avec et sans bain. Neubourg et Trésor: une pièce.

Temple-Neuf, Seyon, Fahys, Serrières: deux pièces. Hôtel-de-Ville et Neubourg: trois pièces. S'adresser à la Gérance des bâtiments. Hôtel communal. *

Vieux-Châtel 17

A louer, dès le 24 juin, un bel appartement de cinq pièces. Chauffage central, chambre de bains meublée, balcon et toutes dépendances. Prix modéré. Premier étage. S'adresser à P. Richard, Vieux-Châtel 19, au 3me.

MARIN

Beau logement une cuisine, quatre chambres, toutes dépendances, jardin, verger. Situation tranquille. S'adresser M. Véluzat, Marin. *

Serrières

(Village) Libre tout de suite: un rez-de-chaussée, quatre chambres, loyer mensuel: 60 francs; un 2me, trois chambres, loyer mensuel: 40 fr. S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, rue Saint-Honoré 3.

Centre de la ville

24 JUIN un appartement de deux pièces, 70 fr. par an; un appartement de trois pièces, bain, 840 fr. par an. S'adresser aux Sablons 8, 1er étage. *

A louer pour le 24 juin beau logement

de deux chambres. S'adresser Château 3, rez-de-chaussée, à gauche.

Pour le 24 juin

bel appartement de quatre grandes chambres, bow-window, chambre haute, tout confort, jardin d'agrément et potager, garage chauffé. Agence romande immobilière, place Purry 1, Neuchâtel. Téléphone 51.726.

Rez-de-chaussée surélevé, 6 pièces, confort. Occasion pour bureau, etc. S'adresser G. Etter, notaire.

A louer pour le 24 juin 1938, dans villa, **bel appartement**

1er étage de quatre chambres, bains, central, chambre de bonne, vue superbe. Renseignements: Petit-Pontarlier 9, rez-de-chaussée. *

24 juin

à louer, bel appartement, **quatre pièces**

avec confort et dépendances. Beaux-Arts 26, 3me étage, vue superbe, tranquillité. S'adresser à J. Reutter. Tél. 51.175 heures de bureau. *

GOTE 76

Logement trois chambres, dépendances, soleil. S'adresser à Mme Riem, Serrières.

ETUDE

Baillod et Berger RUE DU POMMIER 1 Téléphone 52.326

A LOUER pour le 24 juin ou pour époque à convenir beaux appartements: Fahys 21: 3 chambres. Parcs 85: 3 chambres. Parcs 34: 3 chambres. Evole 22: 4 chambres.

Avec bains et chauffage central Draizes 44 et 46: 2 chambres. Faubourg de la Gare 13: 3 chambres. Poudrières 17: 4 chambres. Sablons 47: 3 chambres. Faubourg de l'Hôpital 33: 5 chambres. Rosière 6: 3 chambres. Manège 5: 7 chambres.

Locaux à l'usage de chambres, garages, ateliers ou magasins: Pares, Rosière, Draizes, Écluse, Faubourg de l'Hôpital.

CHAMBRES

Chambre indépendante, au soleil, non meublée, Evole 8, 1er étage.

A louer **CHAMBRE MEUBLÉE**, entrée indépendante, eau courante et chauffage central; Fr. 35.- par mois. Mme Furrer, Evole 5.

Belles chambres meublées ou non, avec ou sans cuisine. Huguenin, Terreaux 7. *

Jolies chambres

au soleil, avec confort, à messieurs rangés. Pension sur désir. Rue de Flandres 1, 3me. *

PENSIONS

BELLE GRANDE CHAMBRE à un ou deux lits, au soleil, avec bonne pension. Faubourg du Lac 29, 2me gauche.

Dans famille de professeur, on recevrait comme **pensionnaire**

garçon ou jeune fille désirant apprendre à fond la langue allemande. Maison tranquille avec confort moderne. Vie de famille, leçons. Prix modéré. Références sur demande. Pour tous renseignements, s'adresser au Dr W. Gessler, maître secondaire, Pratteln. 16591 X

CHAMBRE ET PENSION

Faubourg de l'Hôpital 9, 1er étage. On cherche, pour dame âgée

pension simple

Adresser offres écrites, détaillées, à P. S. 314 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche, à Neuchâtel, pour le 20 avril, jolies

chambre avec pension

située au soleil, dans famille simple, très sérieuse, pour jeune fille de 19 ans. Offres pressantes avec indication de prix sont à adresser à Ad. Schneider-Rohr, Steinfeld, Stürzli près Arau. AS6210A

Famille de professeur reçoit **jeune homme**

désirant apprendre la langue allemande. Ecole secondaire. Leçons. Références par famille de Neuchâtel. R. Brunner, professeur, Aarburg.

DEMANDES A LOUER

Dame seule demande à louer **PETIT LOGEMENT**

de deux chambres et cuisine, 30 à 40 fr., en ville ou environs. - Adresser offres écrites à P. Z. 304 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 1er mai **appartement moderne**

de trois ou quatre pièces. - Adresser offres écrites à C. S. 282 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le 24 juin On cherche appartement modeste, au soleil, de deux pièces ou trois petites, de préférence aux environs de la gare. Faire offres sous chiffre M. P. 256 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons un **appartement**

modeste, au soleil, de trois pièces et jardin, pour le 24 juin, de 50 à 60 fr., aux environs de Vaueyon, Maillefer ou charmettes. Ecrire sous H. C. 276 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement

de quatre pièces est demandé. Adresser offres écrites à C. S. 282 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Jeune garçon

hors de l'école trouverait tout de suite bonne place pour apprendre la langue allemande. Aide aux travaux de campagne et petite écriture. Bonne nourriture et Fr. 15.- par mois. Ernst Mägli, boulangerie, Oberbipp (Berne).

Femme de chambre

On demande dans une famille de quatre personnes, à Zurich, une fille (âge 26 à 45 ans), sachant bien coudre et repasser, 80 fr. par mois. Chambre chauffable et pour elle seule. Tous les dimanches l'après-midi libre et chaque année trois semaines de vacances payées. S'adresser par écrit en joignant certificats et photographie à Mme Houck, Belststrasse 18, Zurich.

Le tenancier de la Grand-Vy demande un **domestique**

pour la saison d'été, sachant traire et faucher (milieu de mai), ainsi qu'une **jeune fille**

ou personne d'expérience pour aider au ménage. Facilité de se remplacer l'automne. S'adresser à Alfred Bourquin, Fresens sur Saint-Aubin (Neuchâtel).

JEUNE FILLE

Intelligente et active, connaissant la cuisine, pour aider à tous les travaux d'un ménage soigné. Adresser offres avec certificats et photographies sous P. 2933 Yv. à Publicitas, Yverdon.

On cherche pour le 15 avril ou pour époque à convenir, une **femme de chambre**

bien recommandée. Demander l'adresse du No 236 au bureau de la Feuille d'avis.

Porteur de pain

est demandé pour tout de suite. Boulangerie Bolchat, rue des Moulins 17.

On cherche **jeune homme**

de confiance, sachant bien traire et faucher. - Adresser offres à Fritz Kuntzer, Marin (Neuchâtel).

bonne à tout faire

parlant français. Pressant. Adresser offres, avec certificats, à M. S. 315 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour fin avril, à Zurich, **bonne à tout faire**

suisse romande, dans ménage de trois personnes (dame avec deux enfants de 10 et 12 ans). Personnes sérieuses avec notions de cuisine soignée sont priées de s'adresser avec copie de certificats et conditions de gages à Mme Lucie Bernhard, 72, Freiestrasse, Zurich.

Journal hebdomadaire avec assurance de la Suisse française cherche

acquisiteurs d'abonnements

pour le canton de Neuchâtel. - Faire offres sous chiffres A.S. 6363 G. aux Annonces-Suisses S.A. Genève 11. AS 6363 G

ON CHERCHE

personne au courant du service de salle ou de tea-room. Faire offres avec certificats et photographie à T. S. 313 au bureau de la Feuille d'avis.

FILLE

(bien élevée et sérieuse) comme bonne d'enfants-femme de chambre (pour un garçon de

Administration: 1, rue du Temple-Neuf. Rédaction: 3, rue du Temple-Neuf. Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi. Régie extra-cantonale: Annonces-Suisse S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20% de surcharge.

Les avis mortuaires, tardifs et urgents sont reçus jusqu'à 4 h. 30 du matin.

La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS



VILLE de NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de Mme Lucie Jaquet de construire une maison locative au chemin des Charmettes (sur art. 6607 et 6654 du plan cadastral). Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, hôtel communal, jusqu'au 23 avril 1938. Police des constructions.



VILLE de NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de Mme Elise Thier de reconstruire l'immeuble rue du Seyon 16. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 16 avril 1938. Police des constructions.



VILLE de NEUCHÂTEL

Permis de construction

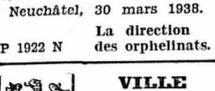
Demande de M. Georges Muhlematter de construire une annexe au sud de son immeuble, rue des Amandiers No 16. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 16 avril 1938. Police des constructions.



VILLE de NEUCHÂTEL

Permis de construction

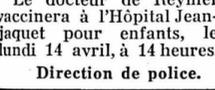
Demande de M. Georges Muhlematter de construire une annexe au sud de son immeuble, rue des Amandiers No 16. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 16 avril 1938. Police des constructions.



VILLE de NEUCHÂTEL

Permis de construction

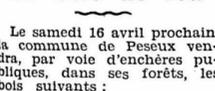
Demande de M. Georges Muhlematter de construire une annexe au sud de son immeuble, rue des Amandiers No 16. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 16 avril 1938. Police des constructions.



VILLE de NEUCHÂTEL

Permis de construction

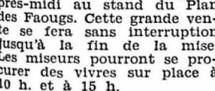
Demande de M. Georges Muhlematter de construire une annexe au sud de son immeuble, rue des Amandiers No 16. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 16 avril 1938. Police des constructions.



VILLE de NEUCHÂTEL

Permis de construction

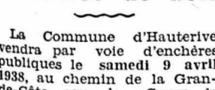
Demande de M. Georges Muhlematter de construire une annexe au sud de son immeuble, rue des Amandiers No 16. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 16 avril 1938. Police des constructions.



VILLE de NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de M. Georges Muhlematter de construire une annexe au sud de son immeuble, rue des Amandiers No 16. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 16 avril 1938. Police des constructions.



VILLE de NEUCHÂTEL

Permis de construction

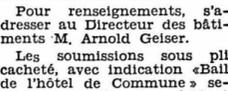
Demande de M. Georges Muhlematter de construire une annexe au sud de son immeuble, rue des Amandiers No 16. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 16 avril 1938. Police des constructions.



COMMUNE de LIGNIÈRES

Mise à bail de l'hôtel de commune de Lignières

La commune de Lignières met en soumission le loyer de l'hôtel de Commune pour le 11 novembre 1938. Pour renseignements, s'adresser au Directeur des bâtiments M. Arnold Geiser. Les soumissions sous pli cacheté, avec indication «Bail de l'hôtel de Commune» seront reçues chez le président du conseil jusqu'au 20 avril 1938, à 18 heures. Lignières, le 24 mars 1938. Conseil communal.



COMMUNE de CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Vente de bois

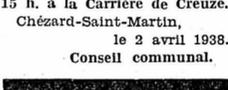
Samedi 9 avril 1938, le Conseil communal de Chézard-Saint-Martin vendra en mises publiques, aux conditions qui seront préalablement lues, les bois suivants façonnés dans les forêts de Côte Devant: 65 stères sapin, 70 stères hêtre, 2650 fagots, 16 lattes, 2 planches et 1 frêne, 4 pièces hêtre cubant 3,46 m³. Rendez-vous des miseurs à 13 h. 30 au Réservoir et à 15 h. à la Carrière de Creuze. Chézard-Saint-Martin, le 2 avril 1938. Conseil communal.



VILLE de NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de M. Georges Muhlematter de construire une annexe au sud de son immeuble, rue des Amandiers No 16. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 16 avril 1938. Police des constructions.



VILLE de NEUCHÂTEL

Permis de construction

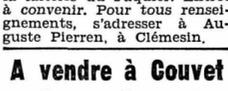
Demande de M. Georges Muhlematter de construire une annexe au sud de son immeuble, rue des Amandiers No 16. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 16 avril 1938. Police des constructions.



VILLE de NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de M. Georges Muhlematter de construire une annexe au sud de son immeuble, rue des Amandiers No 16. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 16 avril 1938. Police des constructions.



VILLE de NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de M. Georges Muhlematter de construire une annexe au sud de son immeuble, rue des Amandiers No 16. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 16 avril 1938. Police des constructions.



VILLE de NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de M. Georges Muhlematter de construire une annexe au sud de son immeuble, rue des Amandiers No 16. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 16 avril 1938. Police des constructions.



VILLE de NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de M. Georges Muhlematter de construire une annexe au sud de son immeuble, rue des Amandiers No 16. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 16 avril 1938. Police des constructions.



VILLE de NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de M. Georges Muhlematter de construire une annexe au sud de son immeuble, rue des Amandiers No 16. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 16 avril 1938. Police des constructions.

A. FISCHER - Bressonnaz chalets



Construction de chalets et villas de diverses variétés et de tous styles. Exécution soignée par personnel spécialisé et expérimenté. — Prix très avantageux et à forfait. Tél. No 95.276.

Plans - Devis suivant désir du client.

MAISON DE RAPPORT à vendre à Dombresson

comprenant trois logements, jardin, dépendances, verger de 883 m². — Pour visiter, s'adresser à M. Jules Verpillot, à Dombresson, et pour traiter à Me Paul Jeanneret, notaire, à Cernier.

A la même adresse, le propriétaire actuel offre à louer son appartement composé de quatre chambres, cuisine, dépendances, jardin et verger.

Neuchâtel, le 4 avril 1938.

Le Greffier du Tribunal: R. MEYLAN.

Placements de fonds Capitalistes - Petits rentiers

A vendre, dans localité du Val-de-Ruz, à proximité immédiate d'une gare, immeuble locatif de trois logements. Bon rapport. Situation idéale. S'adresser sous chiffres A. V. 310 au bureau de la Feuille d'avis.

MAISON à vendre ou à louer

quartier rue de la Côte, belle propriété de 2486 m², maison de maître à 2 appartements. — Vue sur le lac et les Alpes, confort moderne. Etude de Brauten, notaires, Hôpital 7. Tél. 51.195.

Maison à vendre

à vendre au centre de la ville. Excellent rapport. Prière de s'adresser sous chiffres D. C. 279 au bureau de la Feuille d'avis.

Villa à vendre ou à louer

de deux logements de quatre pièces, salle de bain, chambre de bonne, Garages et dépendances. Confort moderne. à vendre ou à louer tout de suite. S'adresser à E. Langel, magasin Morthier, Neuchâtel.

Propriété à vendre

aux environs de Neuchâtel, villa moderne de six chambres, beau terrain de rapport. Conditions très avantageuses. Adresser offres à case postale 366, Neuchâtel.

ENCHÈRES

Enchères de matériel rural à CLEMESIN

Le vendredi 22 avril 1938, dès 14 heures, M. Willy GIMMEL, agriculteur, fera vendre par enchères publiques, le matériel suivant: Deux chars à échelles, une faucheuse à un cheval, une chaudière à porcs, un battoir, un tonneau à porcs, faux, fourches, râtaux, un coupe-racines, deux coupe-paille, un coffre à léchet, clochettes, un banc de charpentier avec accessoires, cages à poussins, etc.; semenceaux de pommes de terre «Erdgold» et «Up-to-date»; un potager à bois, état de neuf; un fourneau à catelles, quatre rangs, neuf. Paiement comptant. Cernier, le 5 avril 1938. Le greffier du Tribunal: P 8155 N A. DUVANEL.

Enchères publiques de bétail et matériel rural à Cernier

Le mardi 12 avril 1938, dès 10 heures, M. Joseph SCACCHI, agriculteur, fera vendre par enchères publiques, à son domicile, à Cernier, pour cause de fin de bail, le bétail et matériel ci-après: BÉTAIL: Six vaches fraîches ou portantes, quatre génisses, dont une portante, une chèvre prête, trois porcs. MATÉRIEL: Six chars à pont et échelles, une voiture, une faucheuse à moteur «Buchser», une faucheuse à deux chevaux, une faneuse, une râteleuse, trois tombereaux, une caisse à lisier, un tombereau à purin, une charrie, une herse à prairie, une glisse, un gros van, un coupe-paille, un hâche-paille, une meule, une pompe à purin, une grande charrette, un harnais, colliers à boeufs, clochettes, chaînes, fourches, râtaux, scies, un cric, deux bouilles de 50 litres, matériel à l'état de neuf. Un lit, une table et quantité d'objets dont le détail est supprimé. Terme de paiement: 1er juin 1938, moyennant cautions solvables. Escompte 2% sur échutes supérieures à Fr. 100.— Cernier, le 24 mars 1938. Le greffier du Tribunal: R 8130 N A. DUVANEL.

Enchères publiques de mobilier

Le lundi 25 avril 1938, dès 14 h. 15, à la Halle des Ventes, rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel, le Greffe du Tribunal vendra par voie d'enchères publiques, les objets mobiliers ci-après:

Un lustre, un dressoir, une table à rallonges, six chaises cannées, un bahut, une pendule salon, tables diverses, deux lavabos, une machine à coudre, un réchaud à gaz, chaises diverses, deux poufs, une petite couleuse, tableaux, papiers et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé. Paiement comptant.

Neuchâtel, le 4 avril 1938.

Le Greffier du Tribunal: R. MEYLAN.

Enchères publiques de ruches d'abeilles et matériel apicole à SAVAGNIER

Le lundi 11 avril 1938, dès 14 heures, le liquidateur de la succession Virgile COULET, à Savagnier, exposera en vente par voie d'enchères publiques: Dix-huit colonies logées en Dadant Blatt, avec hausses bâties et nourrisseurs; deux colonies logées en ruches à rayons fixes; un pavillon à l'état de neuf avec six ruches neuves non habitées, sans les hausses; trois ruches Dadant Blatt non habitées; un extracteur en parfait état et matériel divers. Rendez-vous des amateurs: Ferme V. Coulet, à Savagnier.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. A. Gafner, apiculteur, à Dombresson, ou au liquidateur, Etude BOURQUIN, avocat, à Neuchâtel.

Cernier, le 24 mars 1938.

Le greffier du Tribunal: A. DUVANEL.

A VENDRE

A vendre quelque cent kilos pommes de terre «Erdgold», provenant de terrain tourbeux et importation de 1937. — S'adresser à G. Schumacher, Wavre (Thielle).

Les cuisinières à gaz Hoffmann

s'achètent au magasin A LA MÉNAGERIE

semenceaux

de pommes de terre «Böhms» printanières (Möser) à 13 fr., «Ackersegen» (Möser), à 10 fr., «Voran» (Felder), à 10 fr. par 100 kg., avec sacs, départ station Muntschener. Fritz Probst-Löffel, Muntschener près Anet (Berne).

Dès aujourd'hui oeufs teints

Fr. 1.70 la douzaine. Prière de nous passer les commandes à temps

ÉPICERIES PORRET

Disques

Dernières nouveautés en disques PARLOPHONE, D N S E S MODERNE, JAZZ-HOT viennent d'arriver chez C. MULLER FILS Au Vaisseau - Bassin 10

A l'entresol

1er étage Entrée BASSIN 10 ou par l'ascenseur de l'ancien magasin

A VENDRE belle jeune vache

de montagne. S'adresser à Sandoz, agriculteur à Cressier.

VÉHICULES A MOTEURS ET BICYCLETTES D'OCCASION

Cette rubrique paraît les mardis, jeudis et samedis

Particulier offre à vendre voiture américaine

13 c.c., 6 cylindres, 1931, cinq places, quatre portes, ayant très peu roulé, état général parfait, bas prix. Faire offres écrites sous chiffres J. B. 303 au bureau de la Feuille d'avis.

7 CV OPEL Conduite intérieure deux portes, ayant très peu roulé Fr. 950.— 6 CV PEUGEOT 201 Torpédo commerciale avec porte AR. Charge utile 400 kg., deux portes avant avec vitres. Fr. 1000.—

11 CV FORD Conduite intérieure deux portes avec grand coffre AR. Fr. 1500.— 13 CV FIAT 521 C Conduite intérieure quatre portes, cinq places. Voiture complètement révisée. Fr. 950.—

12 CV FIAT 520 Conduite intérieure quatre portes, cinq places. Facilement transformable en camionnette. Fr. 450.— 15 CV NASH Conduite intérieure quatre portes, cinq places. Fr. 450.—

13 CV ESSEX Conduite intérieure quatre portes. Moteur révisé, pistons neufs. Fr. 450.— 10 CV LANCIA Torpédo quatre portes. Moteur révisé. Fr. 550.—

6 CV FIAT 509 Cabriolet deux-quatre places. Fr. 450.— 8 CV PEUGEOT Fourgon de livraison. Fr. 450.—

LES VOITURES DE PLUS DE 1000 FR. SONT VENDUES AVEC GARANTIE

Venez voir et essayer ces réelles occasions au garage Segessemann Prébarreau NEUCHÂTEL

A vendre beaux semenceaux de pommes de terre «Böhms» à Fr. 14.— les 100 kg., chez M. Elie Müller, la Coude.

A vendre, d'occasion, une cheminée de salon marbre blanc

S'adresser au magasin de la Société coopérative de consommation, rue de la Côte 48.

Veau-génisse rouge et blanc, ainsi que belles POMMES DE TERRE pour semence (couronne impériale), à vendre chez Paul FALLET, Chézard.

POUR VOS CLICHÉS ET DESSINS

WAT. GRAPHIQUES G.SALOMON LAUSANNE 3, PRÉ DU MARCHÉ, TEL. 31568

Meubles à vendre Quelques commodes, lavabos, laques blanc et chêne. Occasion pour pensionnats. S'adresser Parcs 15, le soir de 17 h. à 20 h.

Magasins Meier...

Profitez de ces baisses... Sureau fin à 85 c. net les 2 kg., le bon fromage Emmenthal à 1 fr. 10 le 1/2 kg. net, les mirabelles au jus à 90 c. la boîte, le fameux Chianti Ruffino à 2 fr. 40 la flasque.

Pommes de terre A vendre 4000 kg. d'Industrie pour la consommation. S'adresser à E. Brunel, le Sorgerex, Valangin.

Beau potager à trois trous, à vendre. Faubourg de l'Hôpital 13, 3me.

En échange Famille de Thounex cherche à placer en échange, après Pâques, sa fille âgée de 15 ans. Offres à Famille Mûnger, Laitor, Thounex.

Gérard-Henri Berne, le 7 avril 1938. (Seidenweg 40)

AVIS-MÉDICAUX René Perret médecin-dentiste absent jusqu'au 25 avril

LE DOCTEUR AII.-C. MATTHEY chirurgien s'absentera dès mercredi 13 avril

Dr Morel ABSENT SAMEDI 9 AVRIL

Dr VUARRAZ ABSENT

Une merveille qui n'est pas au Comptoir LA PFAFF-130

Machine à coudre universelle pour coudre le point de zig-zag et point droit à l'usage des couturières et pour tous travaux de ménage

DÉMONSTRATION: COUSEUSES MODERNES S. A. FAUBOURG HOPITAL 1

AVIS-MÉDICAUX

René Perret médecin-dentiste absent jusqu'au 25 avril

LE DOCTEUR AII.-C. MATTHEY chirurgien s'absentera dès mercredi 13 avril

Dr Morel ABSENT SAMEDI 9 AVRIL

Dr VUARRAZ ABSENT

Nouvelles de l'écran

UN FILM QUI VAUT MIEUX QU'UN MONUMENT

John Brownhill, maire de la ville australienne de Kalgoolie, est décédé il y a peu de temps. L'âge venant, il s'était avisé qu'après avoir participé de très près et durant de très nombreuses années à la vie de la cité, il n'était pas opportun que son nom soit de si tôt oublié. Il songea à se faire élever un monument, puis, se ravissant, commanda au meilleur metteur en scène australien, Frank Godfrey, un film sonore où lui, maire actif et prépondérant, devait jouer le rôle principal. Non pas un film-idylle ou quelque biographie romancée, mais quelque 2000 mètres de pellicule exclusivement employée à retenir son activité, au bureau, dans les meetings, à montrer les quartiers neufs de Kalgoolie, les installations modernes qui lui devaient le jour.

A huis clos, pourrait-on dire, le film fut réalisé selon les desirs du directeur-scénariste-commanditaire-acteur dont les mérites variés se trouvèrent de la sorte mis soigneusement en conserve.

Jack Brownhill mourut peu après. Il légua à sa ville toute sa fortune, à la condition expresse que tous les cinémas locaux projettent « son » film et que chaque année, à l'anniversaire de sa mort, il en soit de même.

Cette clause testamentaire mit, naturellement, tous ses adversaires politiques en fureur. Mais qu'y faire ? Kalgoolie épocha l'héritage bienvenu... et comme cela Jack Brownhill imposera périodiquement son souvenir à ses ex-concitoyens.

CE QUE NOUS VERRONS AU CAMEO : « PÉPÉ LE MOKO »

Le triomphal succès que « Pépé le Moko » a rencontré auprès de tous les publics est une précieuse indication. Ce film est le plus juste récompense des efforts incessants que le Cameo fait depuis plusieurs mois pour ne donner que des films de valeur incontestable.

Il n'est point besoin de dire ici la valeur de « Pépé le Moko », la presse unanime s'accorde à traiter cette bande d'un plus juste intérêt. Voici des hommes de tous les pays, sans patrie, des femmes qui ne sont à personne; des indicateurs et des entremetteurs... des enfants... des filous et des déserteurs... les kabyles et des nègres, des blancs. Voilà Jean Gabin, aussi grand que le fut Bancroft, Gridoux dont l'extraordinaire visage exprime la cruauté, l'hypocrisie, la tendresse; Mireille Balin qui est belle; Line Noro, la grande Frenel, Modot, Gabrio, Charpin.

En résumé, c'est un très beau film qui ne mérite que des éloges. Jean Gabin dans le rôle de Pépé s'égarait aux plus illustres vedettes d'Hollywood. A ne pas manquer!

CLARK GABLE AFFOLE UN AÉROPORT

Pendant les prises de vues de son dernier film sur l'aviation, Clark Gable passa beaucoup de temps à l'aéroport de Burbank, près de Hollywood, où l'on réalisait les extérieurs. Le premier jour du travail, on lui fit faire un tour d'inspection, et il arriva à la tour de contrôle, d'où le radiophoniste donne les instructions aux pilotes prêts à atterrir, au moment même où cinq avions survolaient Burbank attendant le mot d'atterrissage.

Le radiophoniste, qui ne manquait pas d'esprit, passa le micro à Clark, et lui demanda de diffuser à sa place, lui indiquant ce qu'il devait dire. Clark s'exécuta et, ayant achevé les instructions, il termina: « C'est tout. Clark Gable au micro ». En moins d'une seconde, les radios des avions répondaient, les uns amusés, les autres furieux, mais tous se trouvant d'accord pour rappeler que leur travail était sérieux et que ce n'était guère le moment pour des facéties. Ni Gable ni la radio du port ne répondirent.

A l'atterrissage des avions, Clark Gable était là, pour serrer la main aux pilotes et aux radiophonistes, qui durent bien se rendre à l'évidence.

La présence de l'artiste avait suffi à démoraliser le service de l'aéroport pour le reste de la journée.

CE QUE NOUS VERRONS AU STUDIO : « HERCULE »

Chacun le dit, et les critiques sont unanimes: « Hercule » est incontestablement l'un des meilleurs films de Fernandel. Pendant deux heures, l'on peut

rire aux larmes avec ce triomphe de l'optimisme et de la bonne humeur.

Le rôle d'Hercule, sorte de paysan du Danube ahuri, comptera parmi les meilleures créations de Fernandel. Aussi bien a-t-il été écrit tout exprès pour lui, tout comme le rôle de l'aimable faisan Basco a été exactement ajusté aux moyens comiques de Jules Berry. Mlle Gaby Morlay, qui fait la secrétaire, et Pierre Brasseur, espoir de l'« Incorruptible », composent un couple charmant de fantasme. Les deux personnages sont d'ailleurs bien observés. Ils font passer dans la farce marseillaise un air de comédie sentimentale qu'on ne respire pas sans plaisir.

Bref, « Hercule » est une production très plaisante dont le succès ne laisse aucun doute, tant est puissante la popularité de Fernandel.

L'HOMONYMIE... SOURCE D'ENNUI

Pola Negri qui, après son dernier mariage, s'appelle encore officiellement princesse Mdivani, a reçu d'un tribunal civil une mise en demeure formelle. L'autorité lui enjoint de ne plus user désormais de son pseudonyme. Elle est libre d'en choisir un autre à son gré, mais à tout prix il faut lâcher « Pola Negri ». On juge de l'indignation de l'excellente actrice, qui a fait toute sa carrière sous cette enseigne consacrée et désormais glorieuse.

Le tribunal fonde sa demande sur plusieurs faits: possibilité d'erreur pour les collectionneurs d'autographes, appels téléphoniques incessants et rectifications continuelles. Car il existe une brave dame qui s'appelle également Negri et qui compte sur ses dix doigts les nuits de l'année qu'un sommeil paisible rend réparatrices. Non! cela ne peut durer: sa porte est le point de mire des porteurs de dépêches, des commissionnaires de fleuristes qui, par delà minuit, viennent sonner et s'obstinent sur le paillason. Pour finir, Mme Negri doit ouvrir sa porte et son accueil se fait de moins en moins amène, on le conçoit. Pour sa santé, la modeste homonyme qui porte, elle, un nom que les registres d'état civil ont paraphé, exige que cet état de choses cesse.

CE QUE NOUS VERRONS A L'APOLLO : « L'ALIBI »

Il y a longtemps que nous n'avions pas vu un film policier français joué avec une telle autorité.

Nous ne raconterons pas « L'alibi » car ce serait vous gâter le plaisir de l'instinctu du, tout particulièrement, de certain coup de théâtre fort bien amené et qui laisse le spectateur pantelant. Nous vous dirons seulement que ce film à l'intrigue savamment mystérieuse, tient le spectateur en haleine de la première à la dernière image.

Erich von Stroheim joue le rôle du « traître » avec la forte originalité qu'on lui connaît. Sa précision du geste, son naturel extraordinaire et l'étrangeté de son personnage tout entier, faisaient de lui l'interprète rêvé de ce rôle. Louis Jouvet, mué en commissaire de sûreté, interprète son personnage avec une splendide autorité sans se départir de cette ironie glacée et de cette étonnante variété d'expression qui caractérisent son jeu. Et l'on retrouve Préjean toujours gai, souriant, bon garçon, dans un rôle fertile en surprises. Jany Holt, principal personnage féminin, est très étonnante. « L'alibi » soulève partout le plus vif enthousiasme.

DE CHARYBDE EN SCYLLA

Importuné par le ronflement des moteurs d'avions qui évoluaient dans les parages, un directeur de studio anglais fit peindre en lettres géantes sur le toit de ses bâtiments: « Silence, prise de vues ». Notre homme crut avoir ainsi habilement contribué à la pureté de ses enregistrements sonores.

Hélas! depuis ce jour-là, les vrombissements vont « crescendo » et le directeur s'en arrache les cheveux de dépit. C'est que les aviateurs, apercevant de loin ces lettres manifestement écrites pour eux, n'ont rien de plus pressé que de venir lire le texte de près. Après quoi, ils s'en retournent dans l'azur, avertis pour une autre fois.

CE QUE NOUS VERRONS AU PALACE : « LES FILIBUSTIERS »

ressuscitent la prodigieuse histoire du Français Jean Lafitte, Jean Lafitte, dont Cecil de Mille nous conte avec une prodigieuse maîtrise les merveilleuses aventures dans « Les Filibustiers », avant à cœur d'être considéré comme un corsaire et non point comme un vulgaire pirate. De nombreuses légendes naquirent à son sujet, en Amérique, où, au début du

XIX^{ème} siècle, il connut une gloire qui n'est pas près de s'éteindre.

En 1910 un paysan de Louisiane a trouvé, en labourant son champ, un pot rempli de pièces d'argent datant de 1763 à 1805. Il n'en fallut pas davantage pour accrédiéter cette légende du trésor caché. Et aujourd'hui encore, des fouilles sont faites de tous côtés par les paysans de la Nouvelle-Orléans, qui croient dur comme fer à l'existence de ce fameux trésor.

Fredric March est un Jean Lafitte de magnifique allure; Franciska Ganal, Akim Tamiroff complètent la distribution de ce film d'action.

Mots croisés

Solution du problème N° 6

1	A	V	E	N	E	M	E	N	T	S
2	D	E	C	U	M	A	N	E	S	
3	M	I	L	L	E	S	I	M	E	
4	I	N	A	L	S	A	V	E	T	E
5	N	E	B	O	C	R	E	S	T	
6	I	O	B	S	C	E	N	E		
7	C	R	U	A	I	R	S	A		
8	U	S	S	G	O	A	U	N		
9	L	I	S	S	E	I	G	N	E	
10	E	P	E	O	S	S	O	I	E	

Problème N° 7

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

HORIZONTALEMENT

1. Telle est la chaleur qui agit sur les corps.
2. Quand les maladies le sont, leur traitement relève du psychiatre.
3. Sans elle, que reste-t-il de la vie? — Fines.
4. Joindre. — Connu.
5. Attacher des animaux. — S'étire des Alpes au Rhin.
6. De naissance noble. — Statuaire français mort en 1905.
7. Tête de train. — Saissante.
8. Diphtongue. — Parasites des bêtes de somme.
9. Dignitaires de l'Empire turc. — Terminaison féminine.
10. Le long du Rhin. — Appel.
11. Qui ont la même température.

VERTICALEMENT

1. D'un verbe qui exprime l'action de donner à un corps des lumières telles que ce corps ressemble à la plus riche des pierres précieuses.
2. Sans corps et sans poids.
3. Roi d'Ithaque. — Même.
4. Chargé d'ans (phon.) — Fin de garantie. — Mit.
5. Petit vase à argent. — Début de chanson.
6. Diminutions ou suppressions d'une élimination. — Les cinq-quièmes d'une série.
7. Grand nombre. — Revenu annuel.
8. Chose sans importance. — Dieu protecteur.
9. Qui s'y abandonne perd habituellement le contrôle de ses paroles. — Priorité d'âge.
10. Arrêtés. — Charpente.
11. Préposition archaïque. — Point de départ célèbre. — On l'admire à cause de ses qualités exceptionnelles.

Carnet du jour

CINEMAS (samedi et dimanche)
 Cameo: Pépé le Moko.
 Studio: Hercule.
 Apollo: L'alibi.
 Palace: Les filibustiers.

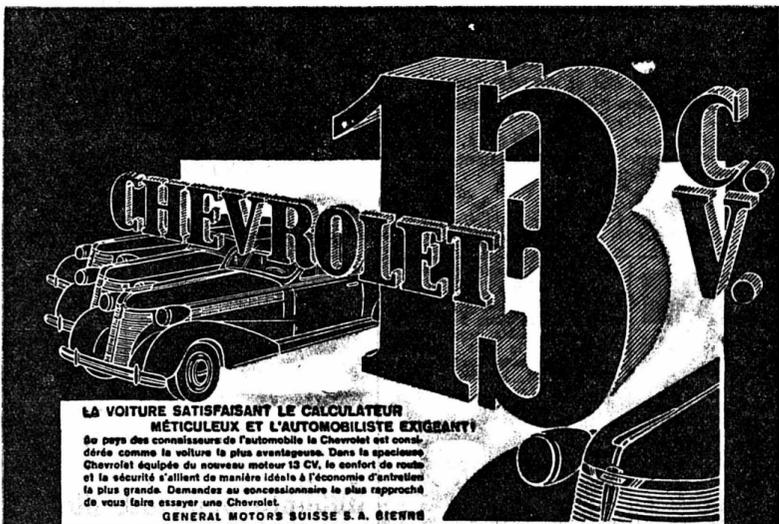
LES MEUBLES PERRENOUD

pendant le **COMPTOIR**
 exposent spécialement
 dans leurs grandes devantures
 à l'angle des rues de la Treille et du Bassin

leurs tout derniers modèles, créations printemps 38
 leurs plus beaux ensembles, ligne et goût parfaits

Prix tout particulièrement intéressants

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS
JULES PERRENOUD & C^e



LA VOITURE SATISFAISANT LE CALCULATEUR MÉTICULEUX ET L'AUTOMOBILISTE EXIGEANT!
 So pays des connaisseurs de l'automobile la Chevrolet est considérée comme la voiture la plus avantageuse. Dans la spacieuse Chevrolet équipée du nouveau moteur 13 CV, le confort de route et la sécurité s'allient de manière idéale à l'économie d'entretien la plus grande. Demandez au concessionnaire le plus rapproché de vous faire essayer une Chevrolet.
 GENERAL MOTORS SUISSE S. A. GENÈVE

Freins hydrauliques
 Moteur aux soupapes en tête, racé et économique
 Sièges spacieux, suspension excellente
 réunis en une voiture.

Pour courses d'essai sans engagement s'adresser au distributeur officiel.

AUTO-GARAGE E. SCHENKER

Téléphone 52.864 - Neuchâtel

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Fille de prince

par MAX DU VEUZIT

Sur les dalles de pierre, la traîne de ma robe blanche s'allongeait majestueusement... Des anges invisibles en surveillaient peut-être les plis immaculés... Je sais seulement que, dans mon cœur, une musique céleste retentissait, mille fois plus belle que les plus beaux chants des plus grandes orgues...

Quelques heures après, j'avais changé ma belle robe d'épousée contre un costume de voyage, et le train nous emmenait vers Fontainebleau... Pour deux jours!

Deux jours de bonheur sans mélange... Deux jours dont je ne peux rien dire, sinon que, quelle qu'ait été la tristesse de mon enfance et quelles que soient les épreuves que l'existence me réserve encore, ces deux jours-là auront tout compensé.

A eux seuls, ils auront valu pour moi la peine de vivre!

Et ce qui est plus doux encore, c'est qu'ils ne furent pas sans lendemain.

Dans le petit appartement que Gys avait choisi pour abriter notre jeune ménage, un hôte béni s'était installé avec nous. Cet hôte s'appelait « amour » et son autre nom était « bonheur ».

Il semblait assis à notre foyer pour toujours.

Nous vivions seuls, mon cher mari et moi; aucun ami ne venait frapper à notre porte, même pas le docteur Maudouze, que nous n'avions pas revu et qui, remplaçant à l'hôpital le chirurgien tombé malade, s'était excusé de ne pouvoir assister à notre mariage.

Heureusement, Gys et moi, nous nous suffisions entièrement l'un à l'autre.

Mon mari sortait assez souvent, car il continuait de suivre ses cours de droit international. Il espérait que cette étude lui créerait une belle situation dans son pays.

Je partageais ses espoirs, heureuse et fière d'y être associée.

Lorsqu'il était absent, je l'attendais avec patience, en pensant à lui, sans jamais avoir le désir de revoir, ni mes anciennes compagnes d'hôpital que j'avais si peu connues et que j'avais si définitivement quittées, ni aucun de nos invités du mariage.

Pour ces derniers, je savais que Gys ne tenait nullement à ce que je me lie avec aucun d'eux. Il les considérait vraiment d'un point de vue

personnel et ne voulait pas les fréquenter.

Dans notre vie privée, nous devions garder une grande correction et ne pas nous compromettre par des fréquentations gênantes pour l'avenir.

Je dois avouer que j'approuvais pleinement ce programme de mon mari, la solitude à deux me semblait délicieuse. De plus, cette jeunesse bruyante et turbulente, entrevue au consulat, ne m'attirait guère. Pour notre prestige, il valait mieux garder les distances dont parlait Gys. Nous étions des « princesses » et il était inutile de révéler notre véritable situation de fortune.

Notre vie était, en effet, bien modeste, et même presque pauvre, surtout que je ne gagnais plus rien depuis que j'avais abandonné mes fonctions d'infirmière, Gys n'ayant pas voulu me voir retourner à l'hôpital.

Oh! Je sais bien que l'appartement était toujours gentiment arrangé et qu'il y avait des fleurs sur le bureau de Gys, ainsi que sur la table où nous faisons de délicieuses dinettes... Mais je sais bien aussi ce que la « princesse » devait déployer d'ingéniosité pour arriver à ce résultat et combien de choses elle devait faire elle-même pour que le menu fût réussi et le nid confortable et plaisant.

Je commençais, en ce temps-là, à

bénir Marine pour la science ménagère qu'elle m'avait inculquée à Lyon, un peu malgré moi.

Ces choses que j'avais apprises me servaient maintenant, et j'étais presque aussi fière, quand Gys rentrait le soir, des compliments qu'il m'adressait pour un plat réussi, que des rares détails qu'il me donnait sur l'emploi de son temps, que je devinais passé en visites diplomatiques.

Car, le croirait-on, l'avenir politique des princesses d'Ampolles me tenait à cœur; c'était une de mes principales préoccupations, et Gys m'en raillait bien souvent. Pour lui, il aurait préféré que notre vie actuelle durât toujours, et ce n'était pas sans mélancolie qu'il voyait arriver la fin de ses études, alors qu'il serait obligé, pour s'assurer une bonne situation, d'entrer dans la mêlée et de rompre notre délicieux tête-à-tête.

J'étais devenue plus ambitieuse que lui.

C'est qu'un doute béni, puis un espoir joyeux s'élevait en moi; Gys ne serait bientôt plus le dernier de son nom... Il y aurait un autre prétendant à son titre... Mon cher époux allait avoir un héritier!

Et cet héritier qu'il ne verra, hélas! peut-être pas naître, c'est toi, mon enfant bien-aimé, toi qui sommelles en moi et pour qui j'écris ces lignes.

Depuis que j'ai commencé la rédaction de ce journal de ma vie, des semaines ont passé. Ce récit m'a aidée à les supporter. Mais je me sens bien lasse, malgré tout... et si faible!

Seule, la pensée me soutient, mon petit prince, mon cher bébé!

Revenons au moment où j'annonçai la grande nouvelle à mon mari bien-aimé. J'avais attendu d'en être tout à fait sûre, pour ne pas lui donner un faux espoir.

C'est le jour de Noël que je lui fis la surprise de lui révéler cette future maternité.

Il m'écouta en silence, avec cet air grave qu'il apportait à tout ce qui touchait notre amour, ce pourquoi je l'aimais tant.

Je vis son visage s'altérer, pendant qu'il m'examinait intensément. Puis il me dit avec une infinie douceur:

— Je suis profondément heureux, Vali bien-aimée!

Une émotion intime l'empêcha de m'en dire plus long, mais j'avais senti combien la nouvelle le bouleversait de bonheur.

A partir de ce moment, il se montra encore plus tendre et plus prévenant, avec dans chacun de ses gestes et de ses paroles une nuance de protection et presque de respect.

Le jour de l'an passa, puis le mois de janvier.

J'avais été très seule durant ces périodes de fêtes, mais je comprenais très bien que Gys s'absentât. Il était même allé en Hollande; ne devait-il pas faire les visites protocolaires obligatoires?

Je ne m'inquiétais pas et je supportais sans tristesse cette solitude, sachant qu'au retour de Gys, je retrouverais un mari plus tendre et plus amoureux que jamais.

Ce qui me paraissait moins rassurant, c'était que Gys paraissait parfois très soucieux, comme s'il était en proie à quelque gros tourment qu'il ne voulait pas me révéler.

Il n'aimait pas d'ailleurs m'entendre lui poser des questions à ce sujet.

— Les affaires des hommes ne regardent pas les jolies femmes, disait-il, en me faisant taire d'un baiser.

Mais cette réponse, destinée à me rassurer, me tourmentait néanmoins. Et, parce que j'étais femme et amoureux avant d'être princesse, je tremblais parfois pour notre bonheur.

Il est bien difficile de cacher quelque chose à l'intuition d'une femme qui aime vraiment.

(A suivre)



Pourquoi Madame Genoud a-t-elle manqué la station ?

Madame Genoud avait trouvé dans le train son ancienne voisine, Madame Gavillet, qui habite maintenant à St-Prex. Ces dames parlaient de leurs lessives lorsque, peu avant la station de Tolochenaz où devait descendre Madame Genoud, une jeune dame assise en face prit part à la conversation:

— Si vous le permettez, je vais vous dire avec quelle facilité je fais une lessive: je laisse d'abord bien tremper mon linge, je le fais cuire ensuite un quart d'heure avec du Persil, je le rince et l'étends au grand air. En une matinée, tout est liquidé!

— Oui, on connaît ça ... c'est bien la jeunesse d'aujourd'hui! dit Madame Genoud avec un peu d'humeur. Rien n'est assez vite fait, on bâcle et on croit mieux faire que les autres! N'empêche que je voudrais bien le voir votre linge, moi!

La jeune dame pince les lèvres, mais

au bon moment, Madame Gavillet arrange les choses:

— Vous emballez pas, Madame Genoud, dit-elle, c'est pas la peine. Et puis du reste, depuis que je suis à St-Prex, je fais la même chose que Madame. C'est ma belle-sœur qui m'a montré. J'emploie le Persil et je gagne du temps; en plus, j'économise du combustible et je ménage mon linge!

— Est-ce que je vous dis quelque chose contre le Persil? dit Madame Genoud un peu nerveusement, je sais bien que c'est ce qu'il y a de mieux! Mais faut pas me dire qu'on peut se contenter de cuire un quart d'heure ... C'est toute une matinée qu'il faut ...

— Mais voyons donc! ... A ce moment apparaît le contrôleur. Il demande les billets de Tolochenaz, à quoi Madame Genoud s'aperçoit qu'elle venait d'oublier de descendre à la station!

Qu'en pensez-vous, lectrices ?

Quelle est la bonne manière de procéder? Suffit-il de cuire la lessive au Persil pendant un quart d'heure? Pourquoi?

Faites-nous part de votre opinion par une petite lettre ou une simple carte postale comme si vous écriviez à une amie pour lui donner un « tuyau »! Il est inutile de collectionner des vignettes ou de nous envoyer des emballages vides. Votre réponse nous suffit, mais adressez-la le plus vite possible et en tout cas avant le 17 avril prochain à:

« Concours Persil N° 3, Bâle 10 ».

Parmi les meilleures réponses exactes, le sort en désignera 200 qui gagneront chacune Fr. 25.—. Voilà de quoi enrichir votre cagnotte personnelle! Le 30 avril déjà, vous apprendrez par ce journal si vous êtes l'une des 200 heureuses gagnantes. Vu la quantité de lettres et de cartes que nous recevons, il nous est impossible de répondre à toutes séparément. Nous vous prions donc de ne pas nous faire de communications ni de nous poser des questions dans vos lettres de concours!

Concours Persil N° 3

25 francs vous attendent!

Henkel & Cie S. A., Bâle

SA 3576 X

Meubles anciens

Lits de repos, commodes, bergères Louis XV Grande table Louis XIII et autres, fauteuils, chaises, glaces, bibelots. Colombier, rue Haute 15. l'après-midi.

Tabliers-blouses
Tabliers Alpaga
Tabliers fantaisie
Robettes tyroliennes pour fillettes
 Choix merveilleux chez
Guye-Prêtre
 St-Honoré — Numa-Droz
 Magasin neuchâtelois

Si vous êtes embarrassés pour faire un cadeau de Pâques, venez voir les vitrines de la

Confiserie-pâtisserie
Waldner
 RUE DE L'HOPITAL

Aussi grande spécialité de pain de Pâques

A vendre
CARTE ROSE
 (carte de légitimation pour voyageurs de commerce de détail), valable jusqu'au 23 novembre, pour le prix de 85 fr. Demander l'adresse du No 273 au bureau de la Feuille d'avis.

Un bon plat pour changer
chanterelles
 suisses étrangères
 qualité moyenne
 — boîtes 1 litre ½ — ¾
 — Fr. 1.90 1.— —.65
 qualité extra
 — boîtes 1 litre ½ — ¾
 — Fr. 2.20 1.20 —.80
 au vinaigre — Fr. 1.60 le flacon
 — ZIMMERMANN S.A.

Nous vous engageons à nous faire une visite

Vous trouverez les plus belles créations de la mode actuelle

Notre assortiment est des plus riches et aux prix qui vous conviennent

N *Revue permanente* dans nos *vitaines*

Nouveautés aux Armourins

Appel à la population du canton de Neuchâtel

Le Comité Suisse Romand d'aide aux enfants d'émigrés annonce aux familles neuchâteloises que les convois d'enfants russes de Paris se préparent à partir pour la Suisse.

D'accord avec les autorités du canton et de la ville, notre Comité demande à la population neuchâteloise de lui aider dans sa tâche et il fait appel aux familles du canton pour accueillir gratuitement à leur foyer un de ces petits malheureux, pour une durée de six semaines.

Bien qu'il y ait actuellement plusieurs œuvres en faveur des émigrés, notre Comité envisage que l'émigration russe est la plus ancienne et que les victimes de cet exode sont les plus cruellement éprouvés.

Devrait-on se désintéresser de cette émigration sous prétexte qu'elle est la plus ancienne? Le malheur de nos frères ne connaît pas de prescription. Plus l'exil de ces enfants innocents durera, plus il est cruel et douloureux. L'émigration forcée d'autres catégories est certes aussi intéressante, mais notre population neuchâteloise accomplira un devoir humanitaire et moral en ouvrant ses maisons et ses cœurs aux petits Russes qui sont nés en exil; qui ne connaissent même pas leur patrie et qui vivent dans des conditions les plus défavorables dans une capitale, où ils ne sont pas toujours compris et tolérés par tous.

Il est juste et normal que nous, qui pouvons nous considérer comme des privilégiés, recevons bientôt ces enfants débilités par les privations.

Le Comité a fixé la limite d'âge à 14 ans et la durée du séjour à 6 semaines. Les familles qui désirent garder les enfants plus longtemps sont priées de faire la demande de prolongation à un des membres du Comité.

Beaucoup d'œuvres analogues ont été déjà créées ou vont l'être prochainement dans notre pays. Pour diverses raisons nous estimons préférable que chaque œuvre travaille séparément, tout en restant en liaison les unes avec les autres.

Dans le courant d'avril, notre Comité organisera une matinée avec film, petite saynète russe et orchestre russe, dont le programme détaillé sera publié ultérieurement.

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » nous prêtera son appui en consentant d'ouvrir dans ses colonnes une souscription comme nous l'avons fait l'an dernier. Nous ne demandons pas de grosses sommes d'argent, mais seulement les moyens nécessaires pour faire notre propagande. Nous prions aussi les familles qui font actuellement leurs revues de printemps de penser à nos petits Russes, comme elles l'ont fait l'an passé.

Toutes les personnes qui désirent hospitaliser un enfant russe peuvent, dès maintenant, s'adresser à Mme P. Favarger, rue Matile 1, qui concentre les demandes pour faciliter la tâche du Comité.

L'hospitalisation en Suisse de toutes les catégories d'enfants d'émigrés est l'œuvre humanitaire la plus belle et la plus émouvante qu'on puisse accomplir.

Groupons-nous tous autour de notre drapeau et n'oublions pas que nous, qui avons été jusqu'ici préservés, que notre tâche est de soulager les infortunes humaines, sans distinction de race, ni de religion.

Les personnes qui désirent participer activement à notre œuvre sont priées de s'adresser à un des membres du Comité ci-dessous, qui sont prêts à donner tous les renseignements sur leur activité passée et future.

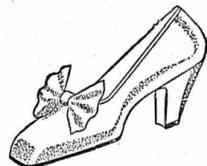
Ils saisissent cette occasion pour remercier leurs amis et donateurs, ainsi que MM. les pasteurs, les autorités, pour l'appui si précieux qu'ils leur ont donné jusqu'ici.

Neuchâtel, le 3 avril 1938.
 Mme Jean-Louis Berthoud, Colombier; M. Jean Béguelin, avocat, faubourg du Lac 2; Mme J.-V. Degoumois, faubourg de l'Hôpital 47; Mme Pierre Favarger, rue Matile 1; Mme Jean Humbert, Parcs 2; M. le docteur J.-H. Houriet, rue Saint-Honoré 18; M. le curé Jullierat, faubourg du Crêt 19; Mme Alfred Matthey, Vieux-Châtel 3; Mme L. Michaud, place Purry 1; Mlle Suzanne de Montmollin, Clos des Auges 4; Mme W. Moulin, Dombresson; Mme Noël, Clos Brochet; Mme F. de Rougemont, Evole 21; Mme Jean de Rougemont, Terreaux 11; Mlle Fanny Renaud, Parcs 2.

Au sortir de L'HIVER, n'oubliez pas votre cure de Ferment Béranek

En vente seulement dans les pharmacies
 Laboratoire Béranek, Neuchâtel

AU COMPTOIR HALLE OUEST
 voyez
les Etoffes tissées à la main
 de
JEAN CAROL



Souliers décolleté noir

7.80 8.80 9.80 12.80 13.80

Souliers daim bleu et noir

9.80 10.80 11.80 12.80 13.80

Sandalettes

7.80 8.90 9.80 10.80 12.80

POUR UN GRAND CHOIX, ALLONS CHEZ

J. KURTH, NEUCHÂTEL SEYON 3

ABONNEMENTS pour le 2^{me} trimestre

Paiement, sans frais, par chèques postaux jusqu'au 9 avril

En vue d'éviter des frais de remboursement, MM. les abonnés peuvent renouveler dès maintenant à notre bureau leur abonnement pour le 2^{me} trimestre, ou verser le montant à notre

Compte de chèques postaux IV. 178

A cet effet, tous les bureaux de poste délivrent gratuitement des bulletins de versements (formulaires verts), qu'il suffit de remplir à l'adresse de la Feuille d'avis de Neuchâtel, sous chiffre IV. 178.

Le paiement du prix de l'abonnement est ainsi effectué sans frais de transmission, ceux-ci étant supportés par l'administration du journal.

Prix de l'abonnement: Fr. **3.75**

Prière d'indiquer lisiblement, au dos du coupon, les nom, prénom et adresse exacte de l'abonné.

Les abonnements qui ne seront pas payés le 11 avril feront l'objet d'un prélèvement par *remboursement postal*, dont les frais incomberont à l'abonné.

ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL.

Un conte pour dimanche

De l'excès d'amour naquit l'indifférence

Ce n'est pas un paradoxe, mais une réalité cruelle. Pour moi j'ai écrit ceci ? Aucune importance, si ce n'est pour revivre quelques souvenirs stupidement comiques.

ques obtiennent ses faveurs. Gilberte collectionne les morceaux de sucre pour « ses chevaux », raffie tous les restes de pain pour « ses moineaux » et tous les reliefs des repas pour « ses chats et ses chiens ».

l'agaçait avec des brins de laine ou lui soufflait dans une oreille. Lui, prenait plaisir à ces jeux, rabaisait brusquement son oreille, grignotait un brin de laine en ronronnant de satisfaction.

Elevant un index vengeur, elle déclara solennellement : — Puisque vous ne pouvez pas aimer « Sultan », vous ne pouvez pas jamais m'aimer. Je vous rends votre liberté et reprends la mienne !

Le montant de l'abonnement sera versé à votre compte de chèques postaux IV 178. Veuillez prendre le montant de mon abonnement en remboursement.

Bulletin d'abonnement à découper pour les personnes ne recevant pas encore le journal. Feuille d'avis de Neuchâtel jusqu'au 30 juin 1938 . . . 3.30 31 décembre 1938 . . . 10.80

Société de Banque Suisse NEUCHÂTEL. Vend aux meilleures conditions. Chèques de voyage, Lettres de crédit touristique pour tous pays.

Université de Neuchâtel. Quatre facultés: Lettres, Sciences, Droit, Théologie. Ouverture 19 avril - Clôture 15 juillet.

«La Rochelle» VAUMARCUS (Neuchâtel). Clinique médicale et psychothérapique. Fondateur: Dr G. Liengme - Méd. dir.: Dr A. Liengme.

Constructions horticoles S.A. RENENS (Vaud). fabrique de serres, coffres et châssis de couche, châssis-cloches, ornements de jardins.

ÉCOLES PRIMAIRES INSTITUTS - PENSIONNATS

Ecole de commerce Dr Raeber ZURICH. Ecole de commerce supérieure pour jeunes commerçants. Langues modernes. Bureau modèle pratique.

Ecole professionnelle suisse de restaurateurs ZURICH - PARC BELVOIR. Le cours d'été (durée environ six mois) commencera le 10 mai prochain.

nos rayons de ROBES MANTEAUX COSTUMES présenteront un choix superbe. Nous avons le plaisir de vous inviter à venir vous rendre compte, Mesdames, de la variété, de la grâce des nouveautés printanières au SANS RIVAL, par exemple:

Manteaux 3/4 ou 7/8 en lainage uni ou fantaisie, entièrement doublés 29.-. Manteaux superbes modèles, nouvelles façons, tissus haute mode uni ou fantaisie. 29.-. Costumes tailleurs pour dames et jeunes filles, coupe parfaite, superbe choix. 29.50.

Comptoir de Neuchâtel Hall 1er étage, Stand 3 bis. PRETA crème universelle, cire liquide pour parquets, linos, meubles, etc.

Que faire Monsieur Prosper? Agéner vous prie de l'excuser, il a le rhume et de la fièvre, parait-il. — Très simple! Faites son travail, mais dites-lui bien de garder le lit et de prendre illico de l'Aspirine.

Oeufs de Pâques Oeufs frais danois et bulgares. Fr. 1.25 la douzaine. Depuis cinq douzaines Fr. 1.20 la douzaine. Par caisse de trente douzaines Fr. 1.15 la douzaine.

Exempt de douleurs Êtes-vous tourmentés par les rhumatismes, la sciatique, le lumbago? Souffrez-vous de douleurs dans les articulations?

«Au Figaro» Ecluse 12 - Téléph. 53.036 où vous serez toujours bien servis par un spécialiste pour une permanente, une teinture, une décoloration, une mise en plis, UNE COIFFURE MODERNE

Coopérative du Vêtement Grand'Rue 6 1er étage. Confection sur mesure: COMPLETS GOLF avec 2 pantalons . . . de Fr. 60.- à 96.-

Consultations familiales et juridiques. Conflits conjugaux, Successions, Poursuites Loyers, Tutelles, etc. CHAQUE LUNDI, à 15 heures, faubourg du Lac 5

APPAREIL «RASEX» A COUPE OBLIQUE. Vous vous raserez mieux et plus facilement. Droguerie A. BURKHALTER Rue Saint-Maurice NEUCHÂTEL

R. MERUNA MARCHAND-TAILLEUR Rue Coulon 8 - Neuchâtel - Tél. 52.793. a reçu ses collections de tissus pour la saison du printemps VÊTEMENTS sur mesure Costumes et manteaux pour dames PRIX MODÉRÉS

DÈS MARDI 12 AVRIL arrivée d'un nouveau grand convoi de chevaux et juments de 3, 4 et 5 ans de première qualité ACHATS - VENTES ET ÉCHANGES DE CONFIANCE

SORTANT DU COMPTOIR TRAVERSEZ LA PROMENADE venez visiter Orangerie 8, à côté cinéma Apollo l'exposition permanente de tapis persans, meubles anciens. Objets d'art - Napperons chinois et tures Porcelaines - Etains - Bibelots - Etc.

lait Guigoz

bébé s'en portera bien!



la boîte de 500 gr. fr. 3.-

FIANCÉS!

Acheter ses meubles, c'est vite fait. Acheter bien, c'est parfait! Mais avant tout, n'hésitez pas à venir voir notre exposition où vous trouverez un choix considérable en qualité et prix avantageux.

Toujours plus de 50 chambres dans nos salles d'exposition

ROSSETTI Frères FABRIQUE DE MEUBLES BOUDRY

Téléphone 64.058



COMPLETS VILLE
tissu laine peignée, larges rayures nouvelles, façons I ou II Rangs
48.- 55.- 68.- jusqu'à **110.-**

COMPLETS SPORT
avec 2 pantalons
tissu pure laine, jolies fantaisies noppées ou à carreaux, dos simple et fantaisie, avec martingale et plis
49.- 58.- 68.- jusqu'à **95.-**

MANTEAUX mi-saison
tweed anglais ou gabardine, façon slipon, doublé soie artificielle
29⁵⁰ 48.- 68.-

Gravates
superbes dessins 5.50 3.90
2.95 1.75

-95

Gants
peau pour messieurs, depuis
475

CHEMISES «Miduro»
en popeline tissée, jolis nouveaux dessins, col et manchettes mi-dur permanent 12.75 8.90

CHEMISES 2 cols
rayures nouvelles . . . 8.50 6.25

490



JULES BLOCH
Neuchâtel

JUTES
naturelles et teintées

PAPIERS PEINTS

Gros et détail

PEINTURE **F. Thomet & fils**
NEUCHÂTEL
MAGASIN-ECLUSE 15



HOHNER

Papa, écoute donc comme cette marche est entraînante. La musique à bouche HOHNER, au son si pur, est une excellente préparation aux leçons de musique que l'enfant suivra plus tard. Méthode gratuite dans les bons magasins de musique.

SA 3617 Z

Pendant la durée du Comptoir **10%** de remise

AU BUCHERON
Ecluse 20 - Neuchâtel
Téléphone 52.633

A vendre une grosse quantité de belles

pommes de terre POUR SEMENS

«Industrie» et «Ackersegens», à 12 fr. les 100 kg. — H. Jenni-Graf, agriculteur, Anet.

CONFECTION et RÉPARATION de tous genres de **stores** extérieurs et intérieurs

Au Cygne
BUSER & FILS
Faubourg du Lac 1
Téléphone 52.646

Chien d'arrêt

à vendre Setter anglais âgé de 16 mois, avec pedigree, ayant obtenu 3me prix à l'exposition de Pontarlier, manteau blanc mouché noir, bon chien de compagnie. S'adresser à G. Schnegg, Fahys 133 a, Neuchâtel.

Votre radio...
chez le spécialiste de confiance

Radio Star

PIERRE-ANDRÉ PERRET
Rue du Seyon 17
NEUCHÂTEL
Téléphone 52.943

RÉVISIONS LAMPES RÉPARATIONS GARANTIES

Oui! j'achèterai une cuisinière à gaz

Hoffmann
au Comptoir

E. Notter
Tapissier - décorateur

Terreaux 3

Meubles
style et modernes

SUPERBE CHOIX DE TISSUS

Rideaux - Literie
Réparations

LA MAISON MEUBLES G. MEYER
FAUBOURG DU LAC 31 NEUCHÂTEL

à qui la participation au Comptoir neuchâtelois n'a pas été accordée, malgré ses nombreuses démarches, s'est vue contrainte, pour ne pas être préteritée par la concurrence d'ouvrir elle-même séparément une

EXPOSITION

de ses produits si appréciés par le public au

CASINO DE LA ROTONDE DE NEUCHÂTEL, du 9 au 20 avril 1938

Les visiteurs du Comptoir et le public en général, après avoir voté au Comptoir tout l'intérêt qu'il mérite, sont invités cordialement à visiter encore cette exposition. Ils ne s'en repentiront pas. Ils y verront des meubles de choix à des prix auxquels MEUBLES G. MEYER ont habitude la clientèle. Ils compareront avec la concurrence.

L'EXPOSITION SERA OUVERTE PENDANT LA JOURNÉE, LE SOIR ET LE DIMANCHE comme le COMPTOIR lui-même

Il n'y sera pas pris de commandes ni effectué de ventes

En revanche, les MAGASINS, faubourg du Lac 31, à une minute de la Rotonde, seront ouverts à la clientèle **PENDANT LES HEURES RÉGLEMENTAIRES.**

Les affiches placardées sont modifiées dans le sens de la présente annonce

Lit de fer
pliant, complet, et RÉGULATEURS, à vendre, Beaux-Arts No 13, 1er étage, à droite.

BAS VARICES
tricotés (sans caoutchouc) sur mesure, de notre fabrication

J. STUDZINSKI-WITTWER AU TRICOTAGE
Trésor 2
Maison fondée en 1868

Société Coopérative de Consommation

Pour accommoder pâtes, riz et quantité d'autres mets:

Extrait de tomate concentré
40 c. les trois boîtes de 100 gr.
RISTOURNE

Extrait de tomate double concentré
20 c. la boîte de 100 gr.
RISTOURNE

FAVRE Bijouterie
Pl. du Marché Neuchâtel

Corset de Rose-Guyot
NEUCHÂTEL



Ce corset pour DAMES FORTES en coutil extra ne coûte que **Fr. 14.45**
Envoi contre remboursement

5% Timbres S. E. N. & J.

ANJOU ROSE et BLANC
directement de la propriété
F.-Albert Landry Neuchâtel 13
Téléph. 51.465

A vendre pour cause de non emploi, une **charrue** en bon état, système «Ott». S'adresser à M. Augustin Béguin, les Grattes sur Rochefort.

Ecrivez vous beaucoup?

Alors... ayez un nouveau

SWAN

le porte-plume à capacité d'encre record.

Pas de sac - contenance 3,2 cm³ - Réservoir transparent - Remplissage absolument nouveau (exclusivité SWAN) - Aucune pièce détachée susceptible d'être défectueuse.

la gamme des riches coloris du Nouveau SWAN VISOFIL fait l'admiration de tous.

Pâques... Confirmation...
le plus beau cadeau, le plus utile.
Le NOUVEAU SWAN VISOFIL fr. 27.50

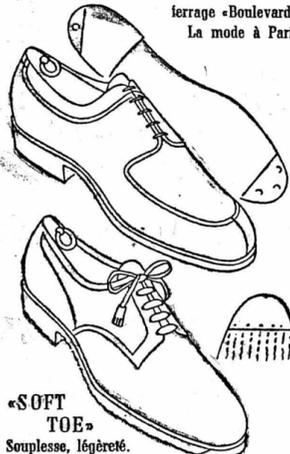
Autres modèles SWAN à partir de fr. 15.-
Dans toutes les bonnes papeteries.



«Demi-sport»

Quelques modèles extraits de notre grand choix.

«BOULEVARD» pour votre complet de sport. Bottiercafi brun Fr. 36.50. Double semelle extra forte avec ferrage «Boulevard». La mode à Paris.



«SOFT TOE»
Souplesse, légèreté. Élegante chaussure de sport sans bout avec semelle crêpe «Cam-pus». Moorecafi brun ou rouge foncé Fr. 34.50. Chamois bleu, brun ou vert Fr. 36.50.

Chaussures La Rationnelle
NEUCHÂTEL

Rue de l'Hôpital 11

PEINTURE D'AUTOMOBILES
MEUBLES - ENSEIGNES
F. STAHEL ÉCLUSE 82
CHAMP-COCO

La phosfarine Pestalozzi

est le meilleur aliment des enfants, donnant des os et des dents solides! C'est le déjeuner fortifiant, léger des adultes, des anémiques, des convalescents, des personnes digérant mal ou ayant de l'albumine. La tasse à c. La grande boîte 500 gr. Fr. 2.25! Seule phosfarine suisse! A.S. 14408 L.

Cycles A. Donzelot
EPANCHEURS - Téléphone 52.897

Phœbus - Helvetic - Stella
FABRICATION SUISSE

Porte-bagage et protège-chaines brasés au cadre. Attaches câbles brasés au cadre; une nouveauté très appréciable: TOUS LES MODELES AVEC CADENAS BRASÉS AU CADRE. Recordis de direction finement découpés. Emaillage impeccable. Chromage inaltérable même après plusieurs années d'usage.
Comparez et vous serez convaincus de la supériorité de cette fabrication

Graisse beurrée de Hochdorf

pour la cuisine fine est en vente chez:

Laiterie **A. Bill**, rue de la Treille 5
» **V. Buttet**, rue du Temple-Neuf 11
» **Buttet, fils**, rue des Moulins
» **Gosteli, Serrières**
» **Ls Guillet**, Gibraltar
» **A. Jaunin**, Chavannes 6
» **Labornn**, Cassardes 20
» **A. Maire**, Parcs 28
» **W. Maire**, Grand'Rue 6
» **C. Tripet**, rue Louis-Favre 21
» **Mme Schaeffer**, Fontaine-André
» **Prysi-Gutknecht**, Sablons 53
» **J. Seiler**, rue du Manège 4
» **Ruffet**, Ecluse
» **G. Willeumier**, rue St-Honoré 12
» **F. Zoell-Overnay**, av. du 1^{er}-Mars

8-18 AVRIL 1938

8-18 AVRIL 1938

COMPTOIR D E NEUCHÂTEL

DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE



Vous verrez toutes les nouveautés en

Fourrures

chez

Moritz-Piguet

Hôpital 6 Neuchâtel
Téléphone 51.850

Ameublements
Literie
Articles d'enfants

AU CYGNE

BUSER & FILS

exposent au 2^me étage
Salles N° 20 et 25

mode le bon teinturier
TEINTURERIE - LAVAGE CHIMIQUE
MOZER & DESAULES, MONRUZ-NEUCHÂTEL

POUR LA REMISE EN ÉTAT
SOIGNÉE DE VOS VÊTEMENTS

mode le bon teinturier
TEINTURERIE - LAVAGE CHIMIQUE
MOZER & DESAULES, MONRUZ-NEUCHÂTEL

Magasins: Saint-Maurice 1, Sablons 3
Service rapide par auto: Tél. 51.183

Mesdames!

Pour vos
trousseaux
Pour votre réassortiment en
linge de maison

une visite à notre
STAND, hall est,
s'impose

KUFFER & SCOTT
LA MAISON DU TROUSSEAU
NEUCHÂTEL

COMPTOIR DE NEUCHÂTEL

Ne manquez pas de
visiter le stand de

BERNA S.A.

APPAREILS ÉLECTRIQUES
USINE DE SAINT-BLAISE

SALLE N° 17

Le Comptoir de Neuchâtel s'est ouvert vendredi

... Le voici enfin ouvert, ce Comptoir — ce fameux Comptoir — dont on a tant parlé et dont l'organisation a mis une telle fièvre dans notre ville. On lira plus loin le compte rendu détaillé de la cérémonie d'ouverture qui fut exactement ce qui convenait à une manifestation de cette envergure et qui, d'emblée, fait augurer d'un succès éclatant.

Dès l'instant où l'attention de tous les milieux économiques de Suisse romande est fixée sur Neuchâtel et sur son Comptoir, il vaut la peine, croyons-nous, de jeter un bref et reconnaissant regard en arrière et de voir quels furent, année après année, les progrès réalisés.

Origine du Comptoir

C'est en 1925 qu'eut lieu le premier Comptoir « officiel » de Neuchâtel. Nous disons officiel car, s'il est vrai que nous eûmes déjà des « Comptoirs-expositions », c'est à cette date seulement que la grande manifestation économique neuchâteloise prit son élan et acquit le caractère qu'il a aujourd'hui.

L'organisation en fut confiée à la Société Industrielle et commerciale et à l'Association des détaillants qui, très sagement, décidèrent que les bénéfices réalisés appartiendraient à la collectivité et pourraient être soit ristournés, soit attribués à un fonds d'amélioration des « Comptoirs » futurs, soit encore versés à des œuvres de bienfaisance.

Les inscriptions d'exposants dépassèrent les prévisions d'alors, puisqu'on enregistra 92 alors qu'on n'en escomptait que 80 au maximum. L'industrie et le commerce étaient représentés en nombre presque égal par les plus importantes maisons de la ville et des environs immédiats.

Ce premier Comptoir, dont la surface d'exposition, y compris les annexes, atteignit 2240 m², fut inauguré le jeudi 9 avril et se déroula par un beau temps presque continu jusqu'au jeudi suivant 16 avril. Durant ces huit jours, plus de 22,000 personnes parcoururent les différentes halles et l'onregistra, disent les rapports de l'époque, un mouvement d'affaires fort réjouissant.

Si le Village neuchâtelois n'existait pas encore, du moins avait-on organisé une auberge neuchâteloise du plus plaisant effet et qui connut une très grande affluence.

Ce succès inespéré engagea les organisateurs à récidiver l'année suivante. Le deuxième Comptoir de Neuchâtel de l'industrie et du commerce s'ouvrit le 8 avril 1926. Il occupait une surface de 3394 m² et 104 exposants y participèrent.

On lui avait adjoint un stand d'automobiles et de motocycles, et, parmi les attractions nombreuses qui furent offertes à l'admiration des visiteurs, il faut citer celle qui permettait de voir le découpage des métaux, sous l'eau, par un scaphandrier travaillant au chalumeau.

Pourtant, si réussi qu'il fut, le Comptoir de 1926 n'attira pas autant de visiteurs que l'année précédente. Aussi, avec une sagesse dont il les faut louer, les sociétés

AU STAND 18

La Caisse cantonale
d'Assurance
Populaire

Machine à laver « Miele »



Démonstration au Stand 5
CH. WAAG MANÈGE 2
Tél. 52.914

La qualité - Le bon goût
Un choix considérable

Porcelaine suisse Langenthal
Cristaux - Poteries d'art
Orfèvrerie Christofle

Visitez le stand des spécialistes:
HALLE de GYMNASIQUE OUEST

Hollberger
& Co
PLACE DU MARCHÉ-NEUCHÂTEL



DE LA LIGNE!
DE LA QUALITÉ!
DE L'ÉCONOMIE!

A LA MÉNAGÈRE
2, Place Purry Neuchâtel

PERSONNE

ne doit quitter le
COMPTOIR DE
NEUCHÂTEL



BOSSY



BOSSY

sans avoir reçu un
ÉCHANTILLON DE
FLOCONS D'AVOINE
BOSSY

Minoterie Bossy & Co, S.A., à Serrières

Tous les
**PRODUITS
LAITIERS**
de qualité
NEUCHÂTEL, rue de l'Hôpital 10

Fiancés! Arrêtez-vous
deuxième étage, salle 22

Pour un mobilier de votre goût,
exécuté avec le plus grand soin,
au prix le plus juste,
adressez-vous en toute confiance à

A. Voegeli Ameublements
Neuchâtel
Qual Philippe Godet 4

Sièges Confortables
Ensembles

Preisig
d'ameublement

Neuchâtel
Rue du Seyon 28
Tél.: 53459

Au Comptoir
Salle de gymnastique
Guye-Rosselet
Maroquinier spécialiste
vous attend avec des
prix spéciaux
et des articles
inédits



SÉCURITÉ ÉLÉGANCE CONFORT
FABRICATION SUISSE

Arnold Grandjean
constructeur, Neuchâtel

Soleure
APPAREILS A GAZ

Magnifique exposition des derniers modèles création 1938 par les dépositaires officiels :

Beck & Cie
Dereux

Tél. 61.243
Halle ouest

UN AMI estimé
par des milliers
de ménages

HEROLD 6-7
seulement 100.- 130.-



A LA MÉNAGÈRE
2, Place Purry, Neuchâtel

Le stand N° 5

à la

Broderie suisse

vous étonnera

Ne manquez pas de le visiter

**SAVOIE-
PETITPIERRE**

S. A.

Halle Ouest

Roger BONHOTE

bijoutier-fabricant, à Peseux
Rue de la Chapelle 6

vous présente des bijoux et une collection de pierres précieuses. Il dessinera spécialement pour vous la monture or, argent ou platine de la pierre que vous aurez choisie. — Devis

E. Biedermann

FABRICANT

expose au Comptoir
**les dernières créations
de la saison**

Maroquinerie - Articles de
voyage - Parapluies

Voitures
d'enfants

Le Rêve

Les plus économiques



Galerie
Ouest

Stand
2 et 3

F. GIRARD
NEUCHÂTEL
Bassin 6

organisatrices décidèrent-elles qu'il était plus prudent que le Comptoir n'eût lieu, désormais, que tous les deux ans.

Excellente mesure qui permet aux commerçants et aux industriels de faire un choix plus judicieux — plus mûri — des produits ou des machines qu'ils présentent, en même temps qu'elle tient le public suffisamment en haleine pour que sa participation soit constamment assurée. On en vit les heureux effets en 1928 quand le troisième Comptoir s'ouvrit. Il réunissait cette fois 122 exposants et fut visité par 25,000 personnes.

Dès lors, le succès se continua, de deux ans en deux ans, et prit des proportions telles qu'en 1936, le septième Comptoir réunissait 173 exposants, répartis sur 3212 m². On enregistra, cette année-là, 31,000 visiteurs.

C'est qu'aussi bien, si l'on prenait un intérêt croissant à voir magnifié l'effort neuchâtelois tout entier — celui de l'industrie, celui du commerce, celui de l'artisanat et même celui des arts — on ne pouvait demeurer insensible à l'atmosphère extraordinaire créée par l'étonnant Village neuchâtelois dont chacun vantait le charme et l'originalité.

Un monsieur qui voyage beaucoup, et dont l'avis fait poids, disait le jour de l'ouverture, le 3 avril 1936: «Voilà certainement une des plus belles réalisations que j'aie jamais vues!»

On s'en est souvenu. Et l'on s'en souviendra encore.

fecte, qui, avec une habileté peu commune, sut toujours tirer le meilleur parti possible de l'emplacement qui lui était assigné, afin que la grande manifestation neuchâteloise eût un cadre digne d'elle.

Il y a toujours réussi. Et cette fois plus encore que les précédentes.

Pourquoi le Comptoir

se fait au Collège

de la Promenade

C'est miracle que le Comptoir de Neuchâtel ait pris un tel essor dans une ville où, précisément, aucun emplacement n'était prévu pour une chose de ce genre. La « Foire de Bâle » a ses bâtiments, et le « Comptoir suisse de Lausanne » ses halles. Mais Neuchâtel n'avait rien. Rien... Et il fallut trouver.

Qui eut l'idée d'utiliser le collège de la Promenade? Nul ne saurait le dire. Mais, avec un peu de savoir-faire, pas mal de patience, et beaucoup de bonne volonté, on est arrivé à loger le « Comptoir » en pleine ville et de telle façon qu'il serait difficile de prévoir quelque chose de plus plaisant et de plus original à la fois. Pendant dix jours — exactement pendant les vacances de Pâques — ce lieu où tant de Neuchâtelois ont appris les rudiments de leur savoir est transformé en une sorte de foire animée, joyeuse et passionnante à visiter.

Ah! bien sûr! il a fallu bien des discussions et bien du travail. Il a fallu que la commission scolaire fit preuve de beaucoup de gentillesse et que les organisateurs du Comptoir multiplissent les efforts. Mais enfin, on est arrivé à chef.

Et chacun trouve que tout va pour le mieux.

Ce qui est vrai.

Il n'est certainement pas un Neuchâtelois qui, ayant assisté au premier Comptoir, et voyant, treize ans après, ce qu'est devenu le huitième — celui qui s'est ouvert hier avec un tel succès — ne soit amené à faire des réflexions étonnées et admiratives.

On comptait, vendredi matin, 180 exposants, et l'on se félicitait avec raison de ce chiffre-record. Or, à 9 h., ce matin-là, deux commerçants se décidèrent brusquement à exposer eux aussi et adressèrent une demande aussi tardive que pressante. Il fallut bien les caser, et l'on peut être assuré que ce ne fut pas sans mal.

Cependant, et par miracle, tout fut prêt. Et quand les premiers invités arrivèrent, peu après 14 h. 30, on n'entendait pas un seul de ces fâcheux coups de marteau qui sont, en général, l'accompagnement indispensable de toute manifestation de ce genre.

Lire la suite en onzième page.

Ceux qui furent

à la tâche

Cette réussite si parfaitement organisée et si jalousement préparée, on la doit à un groupe d'hommes aussi avisés que dévoués, et qui n'ont ménagé, dès le début, ni leur temps ni leur travail pour que le Comptoir de Neuchâtel prit sa place en Suisse romande, et s'y maintint.

On a souligné avec raison la fidélité de certains exposants et l'empressement sympathique du public, deux facteurs essentiels du succès. Mais il serait injuste de ne pas associer à cet hommage ceux qui furent la cheville ouvrière du Comptoir et le sont demeurés.

Le premier comité de direction, en 1925, était composé de MM. Hermann Haefliger, président, Arthur Delachaux, vice-président, Gaston Amez-Droz, secrétaire, François Bouvier, caissier.

Treize ans après, ce sont eux que nous retrouvons, toujours attentifs à tous les détails, et désireux que le succès de demain soit plus marqué encore que celui d'hier.

On avouera que cela mérite une discrète louange.

Ajoutons, à ces noms d'ouvriers de la première heure, celui de M. Chable, archi-

Vous trouverez les

apéritifs de qualité

au

Bar du Théâtre

ainsi que le CHAMPAGNE

Strub

très apprécié



Tous les modèles Hermes seront
exposés au Comptoir du
8 au 18 avril

Venez choisir celui qui vous convient
Représentant **A. BOSS**

FAUBOURG DU LAC 11
NEUCHÂTEL

Pour des

Fleurs et plantes

de qualité, adressez-vous en toute
confiance à la

Maison HESS, Treille 3
NEUCHÂTEL

CIMENTA S.A.

FABRIQUE D'AGGLOMÉRÉS
EN TOUS GENRES

Neuchâtel et Lausanne

Pour votre sécurité en
affaires, adressez-vous
sans retard à

PROTARCO

Compagnie suisse de
protection juridique
de l'artisanat et du commerce

Agent général **F. Landry** Fbg. du
Lac 2
TOUS RENSEIGNEMENTS :
STAND N° 10
alle ouest

Salle N° 11

1^{er} ÉTAGE

STRADELLA

Fbg de la Gare 13 - Tél. 53.169

EXPOSE

les dernières nouveautés en
articles électriques

**RADIOS - FRIGOS
ACCORDEONS**

MINIPIANOS
bug
BURGER-JACOBI

Salle N° 10

1^{er} étage

Une éclosion de nouveautés
en confection pour dames,
soieries et lainages

Magasin

LA SOIE

Rue des Epancheurs
Angle rue du Bassin

Bernard
NOUVELLES GALERIES Rue du Bassin NEUCHÂTEL

expose

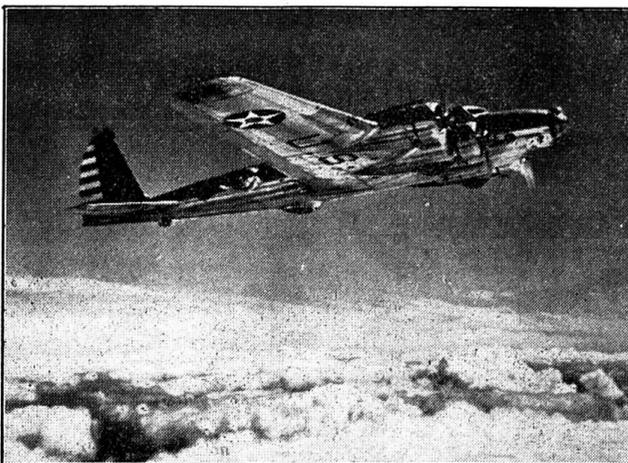
AU COMPTOIR

ses spécialités

UN PEU PARTOUT



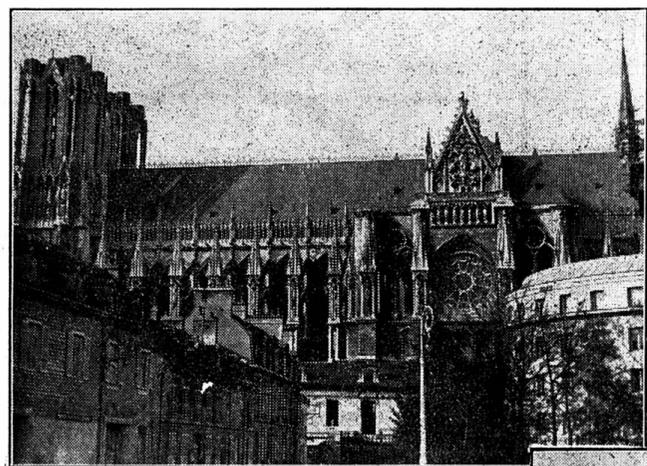
Gendarmes français examinant le courrier des sacs éventrés de l'avion postal Barcelone-Toulouse, qui s'écrasa le mois dernier au Canigou.



Type de nouvel avion de guerre américain, véritable forteresse mobile, volant au-dessus d'une mer de nuages, à 13,000 pieds d'altitude.



Le président de la république tchécoslovaque et Mme Bénéš aiment passer le week-end dans leur maison de campagne de Sezimovo-Ustí, non loin de Prague.



Vue du côté sud de la cathédrale martyre de Reims, dont la restauration vient d'être complètement terminée.



Ce soldat japonais, après avoir combattu de longs mois sur le front chinois, est heureux de retrouver la terre natale et sa famille.



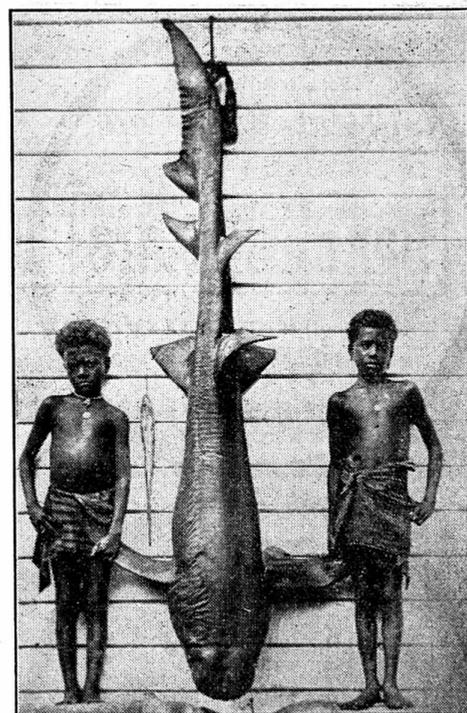
Surpris dans son sommeil, ce lion de montagne du Canada paraît plutôt effrayé; ne nous y fions pas trop, car cet animal est puissamment armé de crocs et griffes.



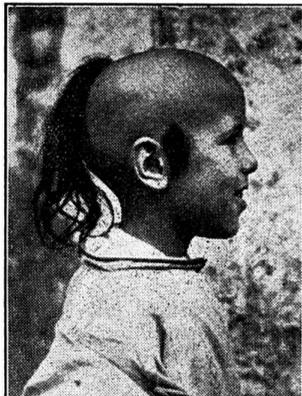
Femme de chambre japonaise, toilette achevée, attendant les ordres de sa maîtresse. Quoique jeunes, ces petites Japonaises sont déjà d'excellentes ménagères.



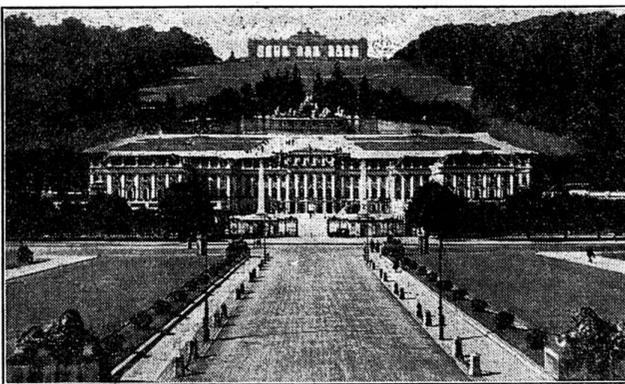
Croquis de la guerre d'Espagne: une colonne d'artillerie nationaliste, ayant participé à la prise de Gandesa, continue son avance en direction de la mer.



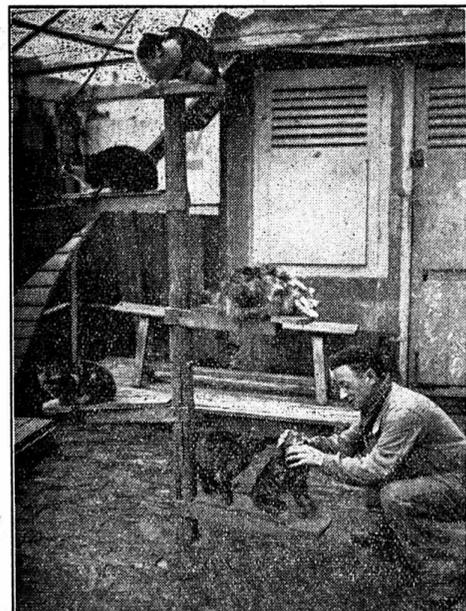
Requin capturé par des indigènes des Iles Salomon, dans l'Océanie. Il ne mesure pas moins de 3 mètres de longueur.



Petit Marocain de Fez, à la tête rasée. La touffe de cheveux servira, suivant la croyance, à hisser le mortel au Paradis.



Vienne a changé de maîtres: une vue du palais de Schönbrunn, l'ancienne résidence impériale.



Les chats trouvés sur la voie publique de Paris sont amenés au refuge exploité par la Société protectrice des animaux, à Gennevilliers.



La place du Dôme, à Milan, qui sert de cadre à la superbe cathédrale dont s'enorgueillit la capitale lombarde. Au premier plan, le monument Victor-Emmanuel II.



Nouveau bâtiment de l'agence d'informations Reuter, à Londres. Les derniers perfectionnements techniques assurent la transmission rapide des nouvelles du monde entier.



Le bon Neuchâtel « Mèler » 1937
au Café de la Grappe
du Village neuchâtelois

Mauler & Cie

CHAMPAGNE
et
Grands Vins Mousseux

STAND DE DÉGUSTATION N° 8^a
VILLAGE NEUCHÂTELOIS

COMPTOIR • SALLE 7

NUSSLE

LA CHAUX-DE-FONDS

INSTALLATIONS COMPLÈTES DE MAGASINS

BALANCES «TELL»: la balance automatique
neuchâteloise

FRIGORIFIQUES: marque nationale
« Autofrigor-Frigomatte »
la meilleure

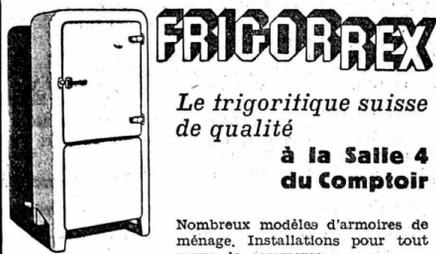
MOBILIER: pour tous genres de commerces

LE STAND POUR LE DÉTAILLANT

Poêles

GRANUM

Les nouveaux modèles
émaillés en couleur
sont visibles au
STAND 6



FRIGORREX

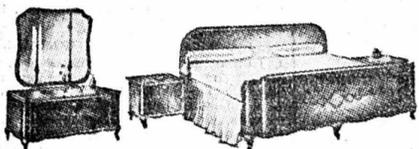
Le frigorifique suisse
de qualité

à la Salle 4
du Comptoir

Nombreux modèles d'armoires de
ménage. Installations pour tout
genre de commerce

FRIGORREX S. A. LUCERNE

Représentant pour le canton de Neuchâtel:
Albert MAAG, Neuchâtel
11, CHEMIN DES PÉREUSES — TÉLÉPHONE 52.902



Une chose qu'il faut voir au
Comptoir, c'est le « STAND JU-
BILÉ » de la maison SKRABAL,
à Pesoux. Que de beaux meubles
et des prix fort engageants

J. Skrabal

Lire ici la suite de la neuvième page.

De ces 182 exposants, il n'en est pas un qui n'apporte sa note personnelle à l'orchestration de ce huitième Comptoir, — le plus réussi, incontestablement. Et le plus intéressant.

L'industrie? Elle est représentée par d'étonnantes réalisations sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir longuement.

Le commerce? Non seulement tous les produits exposés sont dignes d'attention, mais le souci d'originalité qui a présidé à leur présentation fait le plus grand honneur à cette branche de l'économie neuchâteloise.

L'artisanat? A elle seule, cette partie est une belle et grande leçon pour ceux qui s'obstinent à ignorer le patient et ingénieux effort dont notre canton est capable. L'ensemble mobilier, notamment, mérite une très longue visite attentive.

Les arts? Bien qu'ils n'occupent pas beaucoup de place, ils suffisent à mettre quelque élévation dans ce bruit et cette animation.

Des tableaux traités avec délicatesse, de magnifiques pièces d'orfèvrerie, des photos admirables, des broderies savantes — tous ces mille et un moyens d'extériorisation dont certaines gens d'ici ont fait des arts véritables — voisinent de façon ordonnée et dans une ambiance qui n'est pas un des moindres charmes du Comptoir.

On ne saurait évidemment, dans ce compte rendu aussi hâtif qu'imparfait, souligner tous les mérites de cette manifestation et parler éloquemment de tout ce qui mérite d'être vu. Nous y reviendrons plus à loisir dans des articles prochains. Qu'on nous permette, cependant, de signaler aujourd'hui tout ce qu'a d'agreste — d'accueillant — le Village neuchâtelois qui fit pousser, hier, des « ah! » et des « oh! » d'admiration à tous ceux qui le parcoururent.

Celui de 1936, déjà, nous avait enchanté. Et l'on n'a pas oublié les commentaires enthousiastes qu'il suscita. Mais que dire du soin avec lequel on l'a — en quelque sorte — « parachévé ». Mille riens charmants lui ont été ajoutés qui soulignent encore la poésie savoureuse de cette reconstitution. L'eau limpide d'une fontaine coule à l'ombre d'un arbre en fleurs, une maison aux rideaux de toile rouge ouvre sa porte accueillante sur la rue, un chat noir fait le gros dos sur un toit. Bref, on est transporté dans un lieu hypothétique et ravissant, où chaque maison vous attend, où dans une atmosphère qu'on ne saurait trouver nulle part ailleurs, le vin coule, les femmes sourient et les hommes sont amis.

C'est parfaitement réussi.

L'inauguration

S'il fallait définir l'atmosphère qui présida à l'inauguration de ce huitième Comptoir de Neuchâtel, nous dirions qu'il s'est ouvert sous le signe de la compréhension et de l'espoir. Les nombreux invités qui, bien avant l'heure fixée pour la cérémonie d'ouverture, se pressaient dans les halles, appartenaient tous, en effet, à des milieux où l'on a du « climat » économique une connaissance approfondie et où l'on sait mesurer avec exactitude un effort quel qu'il soit.

Des nombreuses personnalités importantes qui étaient présentes, hier, citons: MM. Jean Humbert, Antoine Borel, Ernest Béguin, Edgar Renaud et Alfred Guinchard, conseillers d'Etat, MM. C. Perrin, E. Borel et L. Billeter, conseillers communaux, M. A. Morel, président du Comptoir suisse de Lausanne, M. Chenuaux, directeur du premier arrondissement des C.F.F., M. Chatton, conseiller d'Etat, de Fribourg, et tout ce qui, dans notre canton, a quelque autorité dans les domaines de la politique, de l'économie ou de l'administration. On nous excusera de ne point donner ici une liste détaillée des nombreux invités. La place nous est décidément par trop mesurée.

Il faut ajouter à ces hôtes marquants tous les journalistes de Suisse romande, qui avaient tenu à assister à cette cérémonie et dont les efforts n'ont cessé d'épauler ceux des organisateurs.

Après une brève visite des différentes halles, l'imposant cortège des invités se retrouva au restaurant où, depuis 15 h., M. Pierre Court s'occupait, avec un savoir-faire et une ingéniosité qu'on ne saurait assez souligner, à présenter au micro la retransmission radiophonique de la cérémonie.

Il appartenait à M. Hermann Haefliger, président du comité d'organisation du Comptoir, de procéder à l'ouverture « officielle ». Il le fit avec cette netteté, ce sens des contingences qui donnent tant de prix à ses discours. On ne saurait mieux faire que reproduire ici la partie essentielle de ses déclarations, qui furent unanimement applaudies:

Le 7^{me} Comptoir de 1936 s'était ouvert alors que nous étions encore en pleine crise économique. Le chômage était à son point presque culminant et les affaires dans notre région étaient très calmes. Et pourtant ce Comptoir a réussi au delà de toute espérance, puisque nous avons enregistré des chiffres records, tant au point de vue des exposants qu'à celui des visiteurs.

Les exposants d'alors en affirmant par leur présence leur volonté de lutter contre les difficultés du moment ont prouvé qu'en temps de crise, plus que jamais, le contact entre vendeurs et acheteurs doit être maintenu et que ce n'est pas en subissant passivement les événements qu'on peut espérer voir les situations s'améliorer. Et nous pouvons admettre que ceux qui ont raisonné ainsi ont vu leurs efforts couronnés de succès, puisque deux ans après, pour le 8^{me} Comptoir, ouvert aujourd'hui, les inscriptions dépassent tous les chiffres précédents.

Certes, depuis 1936, il s'est passé dans l'économie suisse des faits d'une importance capitale. La reprise des affaires qui s'amorçait dans l'industrie d'exportation au cours de 1936 a pris un essor considérable, à la suite de notre dévaluation monétaire et notre grande industrie horlogère vient de connaître une activité intense qui, nous voulons l'espérer, sera de longue durée, le chômage a par conséquent diminué et les charges qui en résultent pour le canton sont en notable diminution; d'autre part, les recettes de l'Etat sont en forte progression et la situation du pays légal s'en trouve notablement améliorée.

Mais en nous plaçant plus spécialement sur le plan régional, qui intéresse notre Comptoir, les renseignements que nous possédons nous amènent à la conclusion que pour le négoce et l'artisanat la situation est moins rose et qu'après un semblant de reprise à la fin de 1936, la lutte pour l'existence dans les petites et moyennes entreprises est redevenue aussi ardue que jamais. Et cela s'explique si l'on songe que nous ne sommes pas dans une région industrielle où la courbe des périodes de prospérité et de marasme présente de grandes amplitudes, mais qu'au contraire notre baromètre économique tend à marquer toujours une honnête moyenne et que, par conséquent, nous n'avons pas bénéficié, dans une mesure appréciable, des bienfaits de la dévaluation, si toutefois bienfaits il y a.

D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que les grandes entreprises à sécurités multiples ont capté la faveur d'une partie du public, et que parmi les acheteurs, certains ont vu leurs revenus diminuer, car si la hausse des valeurs mobilières fait l'affaire du fisc neuchâtelois, la baisse des taux de l'intérêt ne fait pas celle de leurs propriétaires. Il faut citer aussi la multiplicité des petites entreprises commerciales qui fractionnent exagérément les affaires et rendent certaines branches du commerce inrentables.

On ne saurait passer non plus sous silence l'hommage qu'il rendit à la presse et à la façon dont elle soutint constamment les efforts des organisateurs. Il est le seul qui ait consenti à s'en rendre compte, et il n'est personne de ce métier — où les amertumes ne sont point rares — qui n'ait été sensible à cette marque de courtoisie.

Après lui, M. Jean Humbert, président du gouvernement neuchâtelois, eut des mots vigoureux et délicats pour définir la situation économique actuelle et l'importance que prend le Comptoir en tant que manifestation de l'effort neuchâtelois.

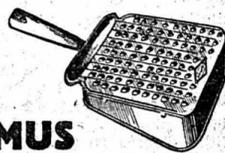
Enfin, M. C. Perrin, président de la ville, fit un discours délicieux, au cours duquel il dévoila un secret dont on s'entretient beaucoup « sous le manteau » à Neuchâtel, depuis quelques semaines: celui de l'agrandissement du laboratoire de recherches horlogères, et de la construction prochaine, sur l'emplacement du jardin Desor, d'un bâtiment devisé à 500,000 fr. et qui fera de notre ville le centre scientifique de l'horlogerie suisse.

En bref, la cérémonie fut un authentique succès et tous ceux qui y ont participé ont eu la nette impression que le huitième Comptoir avait le vent en poupe.

Tant mieux!
Puissent les Neuchâtelois, qui ont paré leur ville pour qu'elle soit accueillante, venir en foule confirmer cette impression. Non seulement ils feront leur devoir. Mais ils seront récompensés par le plaisir qu'ils trouveront à l'accomplir. (g)

THÉ
CAFÉS
ZIMMERMANN
S. A.
Village neuchâtelois
Dégustation
Surprises

LA VRAIE
GRILLADE
CHEZ SOI
grâce au
GRIL COMUS



Les viandes les plus grasses sont grillées
SANS FUMÉE - SANS ODEUR

GALERIE EXTÉRIEURE OUEST - STAND I

Francillon et Cie
S. A.

7, rue Saint-François - LAUSANNE

En vente dans les bonnes maisons du canton

Le stand de Madame

Visitez l'exposition très riche à la
Salle N° 24, 11^{me} étage

Dernières créations de la
machine à coudre suisse
HELVETIA

Modèles courants et de luxe, à pied et
électrique. Démonstrations gratuites

Fabrique suisse de
machines à coudre S. A. Helvetia
Représentant neuchâtelois: **Adrien Clottu, Cornaux**

CALFEUTREZ

VOS FENÊTRES ET

VOS PORTES

AVEC

SUPERHERMIT

STAND N° 6

DÉMONSTRATIONS

TOUS LES JOURS

POUR LES FÊTES
ET AUTRES OCCASIONS:

Addi-Délicieux

arôme excellent, belle pré-
sentation élégante et soignée

POUR L'USAGE QUOTIDIEN:

Addi-Extra

très rafraîchissant, extrême-
ment avantageux, 1^{re} qualité

Boissons de table sans alcool,
avec jus de fruits

Dégustation au Comptoir

Médaille d'or: Porrentruy 1928.
Vevey 1937



Une bonne
tasse de thé
Un délicieux gâteau
se dégustent au
TEA-ROOM
WODEY-SUCHARD
CONFISEUR-
GLACIER

LE RÊVE DE CHACUN
construire sa
MAISON FAMILIALE
sans surprise ni dépassement
avec un forfait général
PIZZERA & CIE
S. A.

Fabrique de meubles

SEYLAZ
LE MEUBLE DE QUALITÉ

Fbg de la Gare 5^a - NEUCHÂTEL

SALLE N° 25

Quelques mots sur l'organisation actuelle de l'enseignement ménager en Suisse

« Que vient-on nous rebattre les oreilles d'enseignement ménager », s'écriera plus d'un lecteur à la vue du titre de cet article ! Nous avons vraiment assez à faire à digérer toutes les nouveautés politiques, sociales et autres qui remplissent les colonnes de nos quotidiens. Et pourtant, il y a place, croyons-nous, au milieu de toute cette fièvre, pour un instant d'arrêt et un coup d'œil jeté sur le monde plus calme de demain. Parmi celles-ci, l'humanité de demain, l'humanité qui remplira les colonnes de nos quotidiens. Et pourtant, il y a place, croyons-nous, au milieu de toute cette fièvre, pour un instant d'arrêt et un coup d'œil jeté sur le monde plus calme de demain. Parmi celles-ci, l'humanité de demain, l'humanité qui remplira les colonnes de nos quotidiens.

gère, plan auquel les communes sont invitées à se conformer dans la mesure des possibilités locales. Il fixe le nombre minimum d'heures que doivent recevoir les élèves du degré supérieur de l'école primaire. Ce minimum est considéré comme une préparation aux écoles complémentaires à créer peu à peu.

A **Berne**, où existent depuis 1897 des cours d'éducation ménagère, ceux-ci font partie intégrante du programme de la neuvième et dernière année primaire. Les cours complémentaires sont obligatoires à l'école secondaire. En huitième année primaire, on a introduit, il y a quelque temps, un enseignement préparatoire ménager. Il y a, en outre, l'après-midi et le soir, des cours facultatifs, destinés essentiellement aux adultes.

A **Bienne** et ailleurs, l'organisation est semblable.

A **Zurich**, on a introduit l'éducation ménagère sous une forme élémentaire, dans les programmes de septième et huitième années primaires et en deuxième année secondaire. Mais, depuis 1937, on y met une condition, c'est qu'il y ait au moins huit inscriptions. Ce n'est donc pas l'obligation. Par contre, celle-ci a été établie sous forme post-scolaire. Par la loi de juillet 1931, toutes les jeunes Zurichoises qui ne sont pas au bénéfice d'une dispense, doivent suivre des cours d'éducation ménagère de seize à dix-huit ans. Là où les circonstances locales l'exigent, on peut faire commencer ces cours à quinze ans. Les jeunes filles qui entrent en apprentissage au sortir de l'école primaire sont dispensées pendant cette période, mais doivent recevoir ensuite un enseignement spécial. Il peut être créé, en outre, des cours facultatifs pour adultes.

A **Bâle**, depuis la 5^{me} année primaire, on peut suivre, à l'école réelle, des cours de travaux à l'aiguille, de cuisine et d'économie domestique. Ils sont facultatifs, gratuits pour les enfants de familles peu aisées. Il y a, en sixième année, des cours complémentaires facultatifs.

Passons maintenant à la Suisse romande, et d'abord à **Fribourg**, dont l'organisation originale se rapproche de celle de Zurich. Dans ce canton, l'enseignement ménager est nettement post-scolaire. Il est obligatoire pour toutes les jeunes filles libérées de l'école primaire et qui ne font pas d'études spéciales. Qu'elles soient apprenties, petites bonnes, volontaires, ouvrières de fabrique ou sans profession, elles sont astreintes à suivre pendant deux ans, un jour par semaine, de huit à dix-sept heures, des cours d'éducation ménagère dont l'horaire est judicieusement combiné. Elles paient une cotisation qui représente le prix du dîner qu'elles prennent à l'école. Pour les élèves indigentes, les frais de cotisation et de matériel sont payés par la commune d'origine. Le cercle scolaire ménager embrasse toutes les communes dans un rayon de quatre kilomètres. Les lois de 1915-1927 qui ont organisé cet enseignement, spécifient qu'il est facultatif pour les jeunes filles quittant l'école à quatorze ans. Cela veut dire, paraît-il, que, si elles le suivent à cet âge, elles sont libérées des cours de deuxième année. Elles gagnent ainsi une année, mais elles ont été atteintes par le programme d'éducation ménagère.

Le canton de **Fribourg** a institué aussi, depuis 1933, l'apprentissage ménager. Les volontaires et les bonnes à tout faire qui signent ce contrat ne sont pas astreintes un jour entier à l'école d'éducation ménagère, mais elles suivent des cours spéciaux, un après-midi par semaine, de deux heures à cinq heures et demie.

La maîtresse de maison qui les engage s'occupe de leur complète formation ménagère. A la fin de l'année a lieu un examen spécial, à la suite duquel les jeunes apprenties peuvent recevoir un diplôme.

Dans le canton de **Vaud**, comme dans celui de **Berne**, existe un plan normal d'éducation ménagère (1928), qui prévoit l'enseignement post-scolaire. Il donne des directives aux communes urbaines et rurales, tout en les laissant libres d'organiser l'enseignement d'après les circonstances locales.

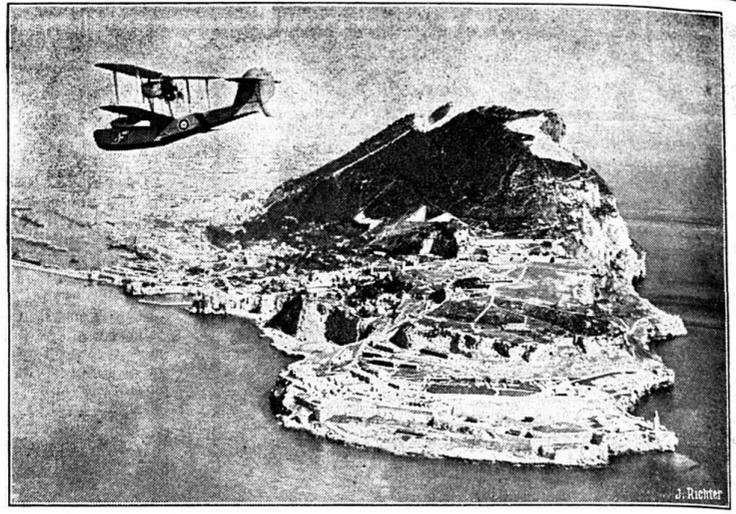
A **Lausanne**, dans l'année où elles atteignent l'âge de quatorze ans, les jeunes filles des classes primaires sont admises dans une classe ménagère; elles y reçoivent, deux matins par semaine, une partie de l'enseignement prévu au plan d'études normal, soit leçons de cuisine, lavage et repassage du linge. Le 15% environ de ces jeunes filles s'inscrivent, l'année suivante, dans une classe ménagère dite complémentaire, où l'enseignement est orienté uniquement vers les ouvrages féminins. Il y a, en outre, des cours spéciaux pour adultes.

A **Vevey**, il existe deux classes parallèles d'éducation ménagère, qui reçoivent chacune vingt à vingt-cinq élèves externes, mais — chose à noter — la fréquentation de cette école est obligatoire pour les jeunes filles de quinze à seize ans, lors de leur dernière année scolaire. Une semaine sur deux, les élèves ont, le matin, les cours de cuisine, blanchissage et repassage; durant la semaine intermédiaire, elles reçoivent huit heures de coupe et neuf heures de lingerie. Tous les après-midi sont réservés aux branches générales, parmi lesquelles l'économie domestique, l'hygiène, la puériculture, etc. La fréquentation est gratuite.

A **Genève**, on parle, non pas d'éducation ménagère, mais d'enseignement professionnel et ménager. Il n'y a pas avant la septième an-

Le rocher et le port de Gibraltar sur la Méditerranée

Un hydravion anglais survole le rocher de Gibraltar, la gigantesque forteresse anglaise dans la Méditerranée.



D'un poste à l'autre

La vie radiophonique

« On ne veut pas être méchant. Ni injuste. Mais il faut cependant souligner l'étonnement qu'ont ressenti certains auditeurs épris de musique en voyant que le 11^{me} anniversaire de la mort de Beethoven avait été passé sous silence par la radio. Pourtant nous la-t-on assez dit que cette même radio avait le ferme dessein de servir à l'éducation des foules ! On l'avait cru et on le croit encore. »

Des lors, pourquoi une discrète causerie, suivie d'un concert consacré aux œuvres de Beethoven, n'a-t-elle pas marqué ce triste anniversaire qui eût servi utilement à l'éducation musicale du public ? Bien plus, croyons-nous, que les savantes conférences qui sont faites régulièrement et qui n'intéressent que les seuls initiés.

Nous lisons dans le dernier numéro du « Radio » cette petite information : « Notre correspondant genevois, le critique musical René Dovaz, a donné, jeudi dernier, à Neuchâtel, une conférence consacrée à Fauré, Debussy et Ravel. Cette conférence était illustrée au piano par Mme Jacqueline Blancard. Nous sommes heureux de signaler que leur succès a été très vif. »

Etrange !

Personne, dans ce journal, où pourtant on s'occupe avec attention de tout ce qui touche à la musique, n'en a rien su. Mais peut-être n'avait-on pas cru bon d'invoquer la presse radiophonique.

Pourquoi ?

Bien qu'il soit un peu tard pour en parler, ne dédaignons pas de dire à quel point fut réussie la retransmission du beau concert de l'« Orphéon », de Neuchâtel, dont un collaborateur de ce journal a dit les mérites.

Nous n'aurons jamais trop, non plus, de concerts dans le genre de celui que donnait l'O. R. S. R. et qui, dirigé par M. Appia, était consacré à l'opérette.

Si réussies que puissent être les Finales lausannoises, les auditeurs qui n'habitent pas Lausanne ne peuvent manquer de trouver exagérée la publicité que l'on fait au micro pour cette manifestation.

Décidément, on manque de mesure.

Il serait bon que les conférenciers que l'on appelle au micro s'en tiennent au temps qui leur est imparti. On entendait, l'autre soir, un reportage sportif fait par M. Jean Blais, dont nous ne dirons rien parce qu'il n'y a rien à en dire. Mais ce reportage dépassa de sept minutes l'heure prévue. Et l'intermède annoncé qui devait suivre n'eut pas lieu.

Emissions radiophoniques de samedi

(Extrait du journal « Le Radio »)

SOTTENS : 12.30, l'heure. 12.30, Inform. 12.40, disques. 13 h., danse. 13.15, de tout un peu. 16.59, l'heure. 17 h., concert. 18 h., cloches. 18.10, pour les tout petits. 18.40, progr. varié. 19 h., causerie sur la naissance d'un livre. 19.10, causerie sur l'humour anglais, par M. Eggmann, prof. 19.20, causerie juridique : Restituez votre appartement en état. 19.30, intermède. 19.50, inform. 20 h., conc. par l'O. R. S. R., soliste : Leni Neuwenschwander, soprano. 21.30, « Les convictions de papa », comédie de Gondinet. 22.15, danse.

Télédiffusion : 11.15 (Radio-Paris), œuvres de Scarlatti. 11.30, disques. 11.45 (Lyon), disques. 12 h. (Lugano), disques. 23 h. (Lyon), danse.

BEROMUNSTER : 12 h., chœurs de garçons. 12.40, musique nordique. 13.45, musique récréative. 16 h., thé-concert. 17 h., émission sur le printemps. 18 h., causerie sur les maladies professionnelles. 18.30, fanfare. 19 h., cloches. 19.20, intermède musical. 20.20, mélodies populaires suisses. 22 h., danse.

MONTE-CENERI : 12.40, musique variée. 17 h., émission consacrée au printemps. 18.30, airs anciens. 20 h., œuvres de Weber. 20.15, pièce en dialecte. 21.15, concert par le R. O. 21.45, danse.

Télédiffusion (progr. européen pour Neuchâtel) : Europe I : le progr. sera annoncé au micro. Europe II : 12 h. (Strasbourg), conc. varié. 13 h. (Paris), concert. 14.45 (Lyon), disques. 16.30 (Paris), concert. 20.30 (Lyon), « Le pain de ménage », un acte de Jules Renard. 21 h., fanfare. 22 h., danse.

RADIO-PARIS : 12.15 et 13.45, musique variée. 17.45, « Tandem 1900 », sketch radioph. de Maurice Tranchant. 20.30, farces et petits drames. 21.10, variétés. 22.05, musique symphon.

DROITWICH : 12.30, piano. 22.35, violon et piano.

TOULOUSE PYR : 17.15, musique de chambre.

VARSOVIE : 20 h., « Violette de Montmartre », opérette de Kalman.

PRAGUE : 20 h., « Le barn tzigane », opérette de Strauss.

BRUXELLES : 20.30, musique française.

BORDEAUX : 20.30, « Faust », opéra de Gounod.

STRASBOURG : 20.30, conc. symphon.

BUDAPEST : 20.40, orchestre de l'opéra.

ROME : 21 h., conc. symphon.

MILAN : 21 h., « Boris Godounov », opéra de Moussorgski.

LUXEMBOURG : 21.15, conc. symphon.

Extrait de la Feuille officielle

— 19 mars : Ouverture de la feuille de la Société anonyme des Produits Bourgeois (Bépé S. A.), fabrication, achat et vente de produits chimiques, à Neuchâtel. Liquidation sommaire.

— 12 mars : Suspension de la feuille de Marie-Louise Ferrat-Nardin, négociante, à la Chaux-de-Fonds.

— 19 mars : Clôture de liquidation de la feuille de « Chauxfonds centraux S. A. », au Locle.

— 14 mars : L'autorité tutélaire du district de Neuchâtel a désigné M. Arthur Studer, ingénieur, à Neuchâtel, en qualité de tuteur de Fanny-Mathilde Arigue, à Bordeaux, en remplacement de M. Louis Arigue.

— 23 mars : Ouverture de la feuille de Hasler, Charles-Albert, père vigneron, à Hauterive. Liquidation sommaire.

— 23 mars : L'état de collocation de la feuille de Jullierat, Roland, premier, à Neuchâtel, est déposé à l'office des faillites de Neuchâtel.

— 19 mars : L'état de collocation de la feuille Mme Anna Sandoz, associée de la société en nom collectif Sandoz et fils à Môtiers, est déposé à l'office des faillites du Val-de-Travers.

— 18 mars : Clôture de liquidation de la succession répudiée de Arn, Maria, de son vivant à Corcollod.

— 19 mars : Contrat de mariage entre les époux Louis-Arthur Lavay, fabricant, et Valentine-Emilia née Lambercier, tous deux domiciliés à Buttet.

— 21 mars : Contrat de mariage entre les époux Albert-Léon Keller, mécanicien, et Emma-Marguerite née Gianoli, tous deux domiciliés à Môtiers.

— 21 mars : Contrat de mariage entre les époux Henri-Marcel Jacot, mécanicien, et Lucie-Esther Jacot, née Rezzonico, tous deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

Cultes du dimanche 10 avril

RAMÉAUX

EGLISE NATIONALE

8 h. 30, Temple du Bas, Catéchisme. 10 h., Collégiale, Culte et communion.

10 h. 30, Terreaux, Culte et communion. M. DUBOIS, M. MEAN.

20 h., Terreaux, Culte. M. DU BOIS.

Hôpital des Cadolles

10 h., Culte. M. QUARTIER-LA-TENTE.

Serrières

8 h. 45, Catéchisme. 9 h. 45, Culte. M. H. PAREL. 11 h., Ecole du dimanche.

EGLISE INDEPENDANTE

Samedi, 20 h., Réunion de prière. Petite salle.

8 h. 30, Catéchisme. Grande salle. 9 h. 30, Culte d'édification mutuelle.

10 h. 30, Culte. Luc XIII. Petite salle. 10 h. 30, Culte. Ratification des catéchismes, sainte cène. Temple du Bas. MM. D. JUNOD et M. DU PASQUIER.

20 h., Culte d'accueil aux catéchumènes. Grande salle.

Chapelle de l'Ermitage : 10 h., Culte. M. F. DE ROUGEMONT.

Chapelle de la Maladière : 10 h., Culte. M. PAUL PERRET.

ECOLE DU DIMANCHE

8 h. 30, Ecoles, Vauesson et Ermitage. 8 h. 45, Collégiale et Maladière. 11 h., Ermitage.

DEUTSCHE REFORMIERTE GEMEINDE

9.30 Uhr. Untere Kirche. Predigt mit Abendmahl. Pfr. HIRT. Montag, 20.15 Uhr. Gemeldesaal : Bibelstunde.

Vignoble et Val-de-Travers

9 Uhr. Peseux.

14.30 Uhr. Le Landeron. Abendmahl. 19.45 Uhr. Bevaix. Abendmahl.

METHODISTENKIRCHE

9.30 Uhr. Konfirmation. 10.45 Uhr. Sonntagsschule. 20.15 Uhr. Zeugnisgottesdienst. Dienstag und Mittwoch, je 20.15 Uhr. Selbstprüfung und Zeugnis.

EVANGELISCHE STADTMISSION

15 Uhr. Jugendbund für Töchter. 20 Uhr. Predigt. Luc XIII. Donnerstag, 20.15 Uhr. Passionsbetrachtung. Saint-Blaise, 9.45 Uhr. Predigt. Chemin de la Chapelle 8. Colombier, 15 Uhr. Predigt. Temperenz-Seal.

ARMEE DU SALUT

10 h., Réunion de sanctification. 13 h., 30, Jeune Armée. 20 h., Réunion de salut.

EGLISE EVANGELIQUE LIBRE

9 h. 30, Culte et sainte cène. M. PERRET. 20 h., Evangélisation. M. PERRET.

SALLE DE LA BONNE NOUVELLE

9 h., Culte. 20 h., Evangélisation, édification. Mardi, 20 heures. Etude biblique. Jeudi, 20 h., Prière.

PREMIERE EGLISE DU CHRIST SCIENTISTE

Cultes français à 9 h. 45, anglais à 11 h. Mercredi, 20 h. 15.

EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

1. Dimanche, 6 h., Messe basse et distribution de la sainte communion à la chapelle de la Providence. — 7 h. et 7 h. 30, Distribution de la sainte communion à l'église paroissiale. — 8 h., Messe basse et sermon français (les 2^{ms} et 4^{ms} dimanches du mois, sermon allemand). — 9 h., Messe basse et sermon français. 10 h., Messe chantée. 20 h., Chants des complices et bénédiction du Saint-Sacrement.

2. Semaine, 6 h., Messe à la chapelle de la Providence. — 7 h. et 7 h. 30, Messes à l'église paroissiale. — 7 h. 30, Distribution de la sainte communion à l'église paroissiale.

PHARMACIE OUVERTE DIMANCHE

Ch. PERNET, Epancheurs Service de nuit jusqu'à dimanche proch.

MEDECIN DE SERVICE

Demander l'adresse au poste de police communale, Téléphone No 17

De quand date, en Suisse, l'introduction de « l'éducation ménagère », sous ses deux formes, la plus ancienne, les leçons d'ouvrages féminins, et l'enseignement ménager proprement dit, de date plus récente ?

La ville de **Berne** se glorifie de posséder une telle école depuis quarante et un ans. En 1924, le département fédéral de l'Economie publique prit en mains la question des cours ménagers « complémentaires » (post-scolaires), dans son « Anleitung für die hauswirtschaftlichen Fortbildungsschulen », et cela pour chercher à faire disparaître l'obstacle dont nous allons parler, et contre lequel avait buté, dès le début, l'enseignement en question. Au reste, la Confédération laissait sagement aux cantons toute latitude dans ce domaine et se bornait à leur donner des directives. Quelques-uns de ceux-ci s'empressèrent de répondre à cette invite en faisant preuve du plus réjouissant fédéralisme, comme vous en convaincras le petit aperçu ci-après. Mais disons d'abord deux mots de l'obstacle auquel nous venons de faire allusion. L'enseignement ménager devait-il être compris dans le programme des classes primaires du degré supérieur ou devait-il être post-scolaire ?

L'idéal, évidemment, serait un enseignement, ou plus exactement une « éducation ménagère » post-scolaire, obligatoire et gratuite, car, comme le dit encore le plan normal d'études pour les classes ménagères du canton de Vaud : « L'instruction primaire est une chose à acquérir, distincte, spéciale; l'éducation ménagère en est une tout autre ». C'est très juste, mais il y a les nécessités de la vie, il y a les familles peu aisées, qui doivent faire quitter l'école à leurs filles à la fin de la scolarité obligatoire. Et ainsi échapperaient à cette culture celles qui en ont le plus besoin. Nous verrons comment certains cantons, Zurich et Fribourg entre autres, ont cherché à tourner la difficulté; la plupart l'ont surmontée de la façon la plus pratique en intégrant — sous une forme simplifiée — l'éducation ménagère dans le programme de la dernière année primaire.

LA HERNIE N'EST PLUS UNE INFIRMITÉ

depuis la découverte d'un nouveau procédé de contention qui ne comporte ni ressort ni pelote.

LE **NEO BARRERE**, dernière création des établissements du Dr L. Barrère, de Paris, réalise ce progrès considérable. Grâce à lui, les hernies les plus fortes sont intégralement contenues sans risque d'étranglement ou d'élargissement de l'anneau. Le **NEO BARRERE** agit comme une main qui, posée à plat sur l'orifice, immobilise sans effort et dans tous les mouvements l'intestin dans sa cavité. Nous invitons tous ceux qui sont gênés par un bandage à pelote à venir essayer gratuitement le **NEO BARRERE** à NEUCHÂTEL, lundi 11 avril, chez M. REBER, bandagiste, Saint-Maurice 7. YVERDON, mardi 12 avril, chez M. Graa, bandagiste, Plaine 45.

Ceintures ventrières **BARRERE** pour tous les cas de ptoses, descente, éversion, suite d'opérations, chez l'homme et chez la femme. Les ceintures Barrère sont toujours faites sur mesure.

né primaire. Les élèves sortant de sixième primaire sont tenus d'aller à l'école jusqu'à quinze ans révolus, mais elles peuvent choisir entre : a) l'enseignement secondaire; b) les classes ménagères complémentaires de l'école primaire (7^{me} et 8^{me} années), qui sont gratuites; et c) l'école professionnelle et ménagère, dont les cours sont payants et qui comprend deux années d'étude, plus une classe supérieure, faisant fonction d'école normale ménagère, et des ateliers d'apprentissage. Ces derniers préparent aux carrières pratiques, spécialement lingerie et confection de vêtements de dames et d'enfants.

Il y a, en outre, à Genève comme ailleurs, des cours pour adultes et jeunes filles ayant quitté l'école.

Et voici, pour clore cette revue succincte, l'organisation de l'éducation ménagère dans les trois principales localités du canton de Neuchâtel : la Chaux-de-Fonds, le Locle et Neuchâtel-Ville.

A la **Chaux-de-Fonds**, l'enseignement ménager proprement dit comporte cinq heures hebdomadaires. Ces cours sont suivis par les élèves de 6^{me} et 7^{me} primaires et ont lieu un matin par semaine pour chaque classe, de 8 à 13 heures. Quant aux leçons d'ouvrages (quatre heures par semaine), elles sont données, de la 1^{re} à la 7^{me} année, par l'institutrice de la classe. Pour ces leçons, il y a un programme cantonal datant de 1924-1932.

L'enseignement ménager, plus complet, a été introduit à l'école secondaire. Il existe, en outre, des cours pour adultes.

Au **Locle**, l'enseignement ménager figure au programme de la dernière année de scolarité obligatoire. Les élèves passent au moins une demi-journée par semaine à l'école ménagère. Elles y reçoivent aussi des leçons de repassage. Celles d'ouvrages sont données, comme à la Chaux-de-Fonds, dans les classes, par les institutrices. Il y a cependant une maîtresse spéciale en 6^{me} année pour l'enseignement de la machine à coudre. Des cours pour adultes — spécialement pour ouvrières et apprenties de fabrique — sont prévus.

Au **Locle**, on est féministe en souvenir de T. Combe. Les autorités de l'école sont la commission de l'école professionnelle et une sous-commission de onze dames, nommées par la première, et dont les attributions sont très étendues.

A **Neuchâtel-Ville** enfin, les élèves de 6^{me} et 7^{me} primaires reçoivent un enseignement ménager proprement dit comportant, pour les classes de 6^{me}, trois heures et demie par semaine, de 10 h. à 13 h. 1/2, et pour celles de 7^{me}, quatre heures et demie, de 9 à 13 h. 1/2. Pendant le travail, la maîtresse ménagère donne aux élèves quelques notions d'économie domestique. Celles de 7^{me} année qui n'iront pas à l'école secondaire reçoivent deux heures d'allemand au lieu de trois; en revanche, il leur est donné une heure d'économie domestique chaque semaine.

Il n'y a pas d'enseignement ménager à l'école secondaire, mais des cours du soir sont organisés pour les adultes.

Quant aux leçons de travaux à l'aiguille, elles se donnent en classe, par l'institutrice, comme dans toutes les localités du canton. Mais à Neuchâtel-Ville, celles de 6^{me} et 7^{me} années sont aidées dans ces leçons — en ce qui concerne surtout les travaux de raccommodage — par l'une ou l'autre des maîtresses ménagères. Ce privilège correspond, on veut le croire, à une situation ou à des mérites exceptionnels.

P. ROLLI, professeur retraité.

Le serait bon que les conférenciers que l'on appelle au micro s'en tiennent au temps qui leur est imparti. On entendait, l'autre soir, un reportage sportif fait par M. Jean Blais, dont nous ne dirons rien parce qu'il n'y a rien à en dire. Mais ce reportage dépassa de sept minutes l'heure prévue. Et l'intermède annoncé qui devait suivre n'eut pas lieu.

Le grand roman d'aventures de René Géralde

LE CHEVALIER D'ÉON

dont l'existence (homme ou femme ?) passionna la cour de Louis XV

Prix de l'abonnement: un an. Fr. 8.50; 6 mois: Fr. 4.50; 3 mois: Fr. 2.50. Compte de chèque postal IV 2480, Neuchâtel

Parait tous les samedis

20 centimes le numéro En vente dans tous les kiosques

CURIEX

PREMIER GRAND JOURNAL HEBDOMADAIRE ROMAN

fait de son mieux pour vous donner entière satisfaction

Lisez dans le numéro de ce jour :

Notre nouveau reportage : l'extraordinaire roman vécu des frères siamois Chang et Eng par van Wehr

A la découverte des Balkans par Jean-Bard

Ses échos d'une vigoureuse actualité

Le grand roman d'aventures de René Géralde

LE CHEVALIER D'ÉON

dont l'existence (homme ou femme ?) passionna la cour de Louis XV

Prix de l'abonnement: un an. Fr. 8.50; 6 mois: Fr. 4.50; 3 mois: Fr. 2.50. Compte de chèque postal IV 2480, Neuchâtel

Parait tous les samedis

20 centimes le numéro En vente dans tous les kiosques

NOS GRAND'MÈRES

employaient dès 1812, l'ELIXIR ANTIGLAIREUX du Dr GUILLIÉ Frenex-le-contre l'asthme, rhumatismes, grièges, excès de bile et les états congestifs (foie, reins, vessie). Pharmacies, 3 fr.50. Dépôt-Gros : Uhlmann-Eyraud, Genève.

Emission de dimanche

SOTTENS : 9.55, cloches. 10 h., culte protestant. 11.15, orgue. 11.45, intermède. 12 h., sagesse quotidienne. 12.15, mélodies de Schubert. 12.30, inform. 12.40, musique légère. 13.05, airs d'opéras italiens. 13.20, suite fragments d'opérettes. 13.55, sur les bords de la Sarine. 15.45, match de football. 17 h., conc. Mozart. 18 h., accordéon. 18.20, intermède. 18.30, causerie protestante. 19 h., disques. 19.15, avec René-Louis Plachaud et Gustave Doret. 19.45, la solidarité. 19.50, inform. 20 h., les sports. 20.20, nouvelles hon-grois par l'O.R.S.R. 20.50, chant par Mlle Borel. 21.10, musique française par l'O.R.S.R., soliste : Mlle Zumbsteig, pianiste. 21.50, dialogues genevois. 22.10, danse.

Télédiffusion : 14 h. (Lyon), concert. 23 h. (Radio-Paris), danse.

BEROMUNSTER : 10 h., fête catholique. 11 h., émission littéraire et musicale. 11.50, conc. par le R.O. 13.25, causerie sur la faute et le pardon dans l'éducation. 13.50, chant. 17 h., disques. 17.35, causerie sur J.-S. Bach. 17.45, récital Bach, par Emil Frey, pianiste. 18.20, culte protestant. 19 h., conc. de cithares. 20.05, quinzette op. 115, de Brahms. 20.40, « Kreuzstab-Kantate », de Bach. 21.10, Messe en ré mineur, de Klose.

Télédiffusion : progr. annoncé au micro.

MONTE-CENERI : 11.30, explication de l'Evangile. 12 h., orgue. 12.40, conc. par le R.O. 13.30, disques de Caruso. 13.40, musique tzigane. 17.30, thé-concert. 18.30, musique de chambre. 19.30, chants par Amelita Gall-Curci. 20 h., récital à deux piano. 20.45, extraits d'opéras par le R.O.

Télédiffusion (progr. européen pour Neuchâtel) : Europe I : le programme sera annoncé au micro. Europe II : 10 h. et 11 h. (Paris), orchestre Goldy. 12 h., et 12.50, orchestre Yatove. 14 h., (Lyon), concert. 15.15 (Tour Eiffel), « Le sosie de l'Empereur », film radiophonique de Bergerat. 18.30 (Paris), disques. 19 h. (Toulouse), musique légère. 20.20 (Tour Eiffel), chant et piano. 20.30, variétés. 23 h. (Radio-Paris), danse.

RADIO-PARIS : 11.30, orgue. 12.30, 13.15 et 13.45, musique variée. 14.10, pour les jeunes. 15 h., chansonn. 15.15, la demi-heure polcaire. 16 h., « Le bonnet de fou », pièce inédite de Pirandello. 18.30, piano. 19 h., Guignol Radio-Paris. 20.30, conc. symphon. 23 h., danse.

VIENNE, 13 h., Philharmonie de Vienne.

BRUXELLES : 15 h., conc. symphon. 20 h., « La jeune fille à la fenêtre », scène lyrique de Holemenn.

LONDRES : 18.30, conc. symphonique. 21.50, sonates pour violon et piano.

LYON : 20.10, chant et piano.

TOULOUSE PYR : 20.30, « Guillaume Tell », opéra de Rossini.

ROME : 21 h., « La romance de Liszt », opérette de Konyal.

SUZE

Fabriquée en Suisse avec des racines fraîches du Jura.

Du 8 au 14 avril **APOLLO** Dimanche matinée permanente dès 2 h. 30

Les semaines se suivent... et les grands films se succèdent à l'Apollo
Voici encore un spectacle dont tout Neuchâtel parlera

L'ALIBI

de Marcel ACHARD. — Un film policier bien construit, d'une formule nouvelle, d'un intérêt sans cesse palpitant, interprété par

ERICH VON STROHEIM

LOUIS JOUVET - ALBERT PRÉJEAN - JANY HOLT

Une intrigue savamment mystérieuse — Des acteurs merveilleux — Un immense succès

Samedi et jeudi **Malinée à 3 h.** Galeries Fr. 1.50 Parterre Fr. 1.—

Prochainement : « L'homme à l'oreille coupée »

Lanigiro

Casino RESTAURANT BERNE

HOTEL DU POISSON MARIN

Se recommande **Spécialités** GRAF-CASASOPRA Chef de cuisine

GRAND GARAGE Moderne

ROBERT BADER PESEUX s/Neuchâtel

Taxis Ambulances Dépannages JOUR ET NUIT Tél. 51.395 Centre de Chaux N. 2175

Réparations - Lavages - Graissage Boxes - Taxis Prix modérés

Robert BADER (Annoyement von Arx) PESEUX s/Neuchâtel

STUDIO

Du vendredi 8 avril au jeudi 14 avril
Samedi, dimanche et jeudi : Matinées à 15 heures

Le film le plus spirituel de **Fernandel** avec **Gaby Morlay** **Jules Berry** dans

HERCULE

(L'INCORRUPTIBLE)

De l'optimisme de la joie du sentiment

AVIS IMPORTANT: «Hercule» loin d'être une gauleserie grotesque est un comique fin et spirituel, qui peut être vu par toutes les classes de la société. La grande artiste Gaby Morlay, aux côtés de Fernandel, en est une garantie

Samedi et jeudi matinées à prix réduits

PALACE

Du vendredi 8 avril au jeudi 14 avril
Samedi, dimanche et jeudi : Matinées à 15 heures

Frederic MARCH dans

Les Flibustiers

avec **Franciska GAAL** **Akim TAMIROFF**

Une grande épopée romantique

«LES FLIBUSTIERS» ressuscitent les merveilleuses aventures du français Jean Laffite

Samedi et jeudi matinées à prix réduits

Mlle Edith CHRISTEN coiffeuse

annonce à ses connaissances et au public en général qu'elle a ouvert le 7 avril courant, à son domicile, à Neuchâtel, Parcs 81, 1er étage, un

salon de coiffure pour dames

SPECIALITÉS : PERMANENTE - TEINTURE MANUCURE - MASSAGES - ETC.

Avec son installation neuve et moderne et par les plus grands soins qu'elle apportera dans l'exécution de son travail, elle espère mériter la confiance qu'elle sollicite.

FOIRE DE PARIS 1938

21 MAI - 6 JUIN

Toutes les industries - Articles nouveaux Inventions modernes - 8000 EXPOSANTS

Importantes réductions de voyage contre production de la carte de légitimation (Fr. 1.—) délivrée par les Chambres de commerce françaises à Genève et Lausanne et par l'Agence de la Foire de Paris, à Zurich, Werdmühleplatz 1.

Bureau de comptabilité **H. Schweingruber**

Expert-comptable

Fbg-Hôpital 12-Tél. 52.601

Organisation - Tenue Contrôle - Revision

Déménageuse

se rendant prochainement à NICE cherche tous transports pour le retour NICE-GENÈVE-NEUCHÂTEL. — Prendrait encore transport pour l'aller. S'adresser au GARAGE PATTHEY, Seyon No 36, tél. 53.016.

Croix+Bleue

Réunion du groupe de l'Est

dimanche 10 avril, à 14 h. 30 dans le Temple de Cornaux

Invitation cordiale à tous

Accords et réparations de **PIANOS**

Personnel qualifié

Au Ménestrel

MUSIQUE NEUCHÂTEL

PROMENADES ET EXCURSIONS

LES BEAUX VOYAGES DU GARAGE PATTHEY

MARSEILLE

POUR LES VACANCES DE PAQUES 4 jours — Du 15 au 18 avril

LA PROVENCE, NIMES, ARLES, MARSEILLE

visite de la ville, promenade en mer et visite d'un transatlantique — LE DÉPART EST ASSURÉ

Inscrivez-vous sans tarder au GARAGE PATTHEY, tél. 53.016 ou au magasin de cigares JACOT-FAVRE, vis-à-vis de la poste, tél. 53.414

Hôtel VICTORIA - Chexbres s/ Vevey

Situation magnifique. Vue incomparable. Grand jardin. Afternoon-Tea. Arrangements pour week-end et repas de noces. Prix de pension depuis Fr. 6.50. AS15415L

Dimanche 10 avril si le temps est favorable

Course à CHEZ-LE-BART-ESTAVAYER

13.45	Neuchâtel	18.30
13.55	Serrières	18.20
14.05	Auvernier	18.10
14.25	Cortailod	17.50
14.50	Chez-le-Bart	17.25
15.15	Estavayer	17.—

1re cl. 2me cl.

Prix pour Chez-le-Bart . . . 2.20 1.50

Prix pour Estavayer 3.05 2.20

Course à Gudrefin-Portalban-Chevroux

13.45	Neuchâtel	17.25
14.15	Cudrefin	17.—
14.40	Portalban	16.35
15.05	Chevroux	16.10

BILLETTS DU DIMANCHE

Excursions PATTHEY

Dimanche 10 avril - SKIEURS!

En collaboration avec l'Ecole suisse de ski

Grindelwald - Petite Scheidegg

Départ à 5 heures. Prix Fr. 10.— jusqu'à Grindelwald

VUE-DES-ALPES

cueillette des jonquilles. Départ à 14 h. Prix Fr. 2.50

Inscriptions au GARAGE PATTHEY, tél. 53.016 ou au magasin de cigares JACOT-FAVRE, vis-à-vis de la poste, tél. 53.414

BIENSEANCE ET TURMAC BLEU



Quand Gilbert va danser

il est toujours plein de prévenance pour ses cavalières.

S'il ne peut inviter chacune d'elles au buffet, il a cependant le geste de leur offrir à chacune une Turmac bleu, la célèbre cigarette dont l'arôme de blond tabac d'Orient est renommé partout.

Les jeunes filles apprécient toujours beaucoup cette petite attention et elles savent toutes que Gilbert est un homme de goût puisqu'il ne fume que des cigarettes de haute qualité.

TURMAC BLEU



les 10 pièces : 50 cts. - les 20 pièces : 1 fr.

MARIAGE

Quel monsieur de 40-50 ans, grand, intelligent et sympathique (si possible habitant Neuchâtel), épouserait demoiselle de 36 ans, sérieuse, moderne, quoique femme d'intérieur. Discrétion. — Joindre photographie qui sera retournée. Ecrire sous chiffre 50, poste restante, le Locle.

Déménageuse

se rendant à LAUSANNE le 11 avril cherche tous transports pour le retour. S'adresser au GARAGE PATTHEY, tél. 53.016.



Vous serez certainement satisfaits de votre **COUPE DE CHEVEUX**, de votre **INDÉFRISABLE** et de tout service si vous **vous faites soigner au SALON DE COIFFURE Ed. Wittwer**

Moulines 9 - Tél. 52.982

PESEUX 10 avril 1938, à 14 heures

Premier critérium cycliste international professionnel

organisé par le Vélo-club « Cyclophyle neuchâtelois de Pesieux »

100 km. = 101 TOURS

Parcours : rue du Collège — Avenue Fornachon — rue de la Gare

13 h. 45, Tour d'honneur 14 h., Départ de la course 17 h. environ, Fin de la course

Trente coureurs professionnels suisses et étrangers, dont AMBERG - BLATTMANN - BOLLIGER - EDGAR BUCHWALDER - WERNER BUCHWALDER - ALFRED BULA - MAX BULLA - LITSCHI - MALMESI - MERSCH - RINALDI - SPEICHER ZIMMERMANN

(Pour la liste complète des coureurs et les numéros des dossards, voir le programme)

Prix d'entrée: Fr. 1.50; dames, militaires et enfants depuis 10 ans : Fr. 1.—; supplément pour le sprint : Fr. —.50

Cantine — Installation de haut-parleurs

TROUSSEUX DENNLER

Atelier mécanique de BRODERIE PLISSÉS - AJOURS BOUTONS

rue du Seyon 12, 1er

BUFFET de la GARE Neuchâtel

Aux 1res classes TOUS LES SAMEDIS TRIPES NATURE TRIPES à la mode TRIPES au vin blanc GIBIER SPECIALITÉS diverses

Aux 3mes classes **TRIPES** TOUS LES JEUDIS

TOUS LES SAMEDIS **TRIPES** au Café des Saars*

Café Suisse Place d'Armes — Tél. 52.425

Tous les samedis **TRIPES** Poulet rôti filets de perches, etc. On prend des pensionnaires M. CHOYARD.

Prêts

sans caution avantageux à fonctionnaire, employé à traitement fixe, personne solvable. Remboursement de 12 à 24 mois. Discrétion. Références à Neuchâtel. Va sur place. Timbre-réponse. BANQUE DE PRETS, Paix 4, LAUSANNE

Neuchâtel vous invite... à visiter du 8 au 18 avril son intéressant

COMPTOIR-EXPOSITION

et sa grande attraction: **le Village neuchâtelois**

EXPOSITION COLLECTIVE: ENSEMBLES MOBILIERS

170 stands, des pintes attrayantes, les spécialités du pays, les vins du terroir.

Prix d'entrée: 1 fr. 20; abonnement au porteur, cinq entrées, 4 fr.; libre parcours personnel, 5 fr. Facilités de transports; les gares renseigneront.

COLLEGE DE LA PROMENADE et des bâtiments annexes AVENUE DU PREMIER MARS

Les sports de dimanche

Le championnat suisse de football

Ligue nationale Interrompu à maintes reprises par des rencontres internationales et la coupe suisse, qui entravent sa marche régulière, le championnat de ligue nationale reprendra son cours normal demain.

Première ligue

Dans le premier groupe, Chaux-de-Fonds, sauf imprévu, doit battre Urania et accentuer encore son avance sur le second du classement, Vevey.

Dans les autres sports

HOCKEY SUR TERRE: Championnat suisse de série A. AUTOMOBILISME: Grand prix de Pau.

CYCLISME

Au Vélo-club de Neuchâtel Le vélo-club de Neuchâtel fera disputer dimanche une épreuve de 75 km.

Un événement cycliste en pays neuchâtelois

Intéresser à son initiative un comité composé de personnalités sportives et patitiques de la région. Intéresser également toute une foule de collaborateurs aussi bénévoles que dévoués.

AUTOMOBILISME

La course des "mille milles" supprimée A la suite des accidents qui ont eu lieu pendant la course d'automobiles des 1000 milles, et qui ont fait plusieurs victimes parmi les spectateurs, les autorités ont décidé de supprimer définitivement cette course ou du moins de modifier sa conception actuelle.

CLARENS s/Montreux A L'HOTEL DE LA GARE. Belles chambres. Cuisine soignée. Séjour idéal.

Dernières dépêches de la nuit et du matin

Comment le Sénat a renversé le cabinet Blum

(Suite de la première page)

PARIS, 8 (Havas). — Les abords du Sénat sont, aujourd'hui, peut-être plus sévèrement gardés encore qu'hier.

La séance du Sénat s'ouvre à 16 heures 05. Avec d'autres ministres, M. Léon Blum est au banc du gouvernement.

A 16 h. 40 il monte à la tribune et déclare notamment:

« Vous ne voulez pas de notre gouvernement, vous ne l'avez jamais caché. Aujourd'hui, vous allez rendre sa vie impossible.

« Que ferez-vous demain? Je sais qu'un grand nombre d'entre vous aspirent à la grande idée que j'ai projetée dans l'opinion. Ne vous rendez-vous pas compte que tout ce qui s'est passé depuis lors tend à rendre sa réalisation plus difficile? De votre côté, ne croyez-vous pas qu'il se créera un obstacle nouveau? Est-ce le déplacement ou le renversement de la majorité que vous souhaitez? A mon avis, le danger serait grand. Les circonstances ne sont plus celles de 1926 ou de 1934, pas plus au point de vue financier qu'au point de vue politique. La classe ouvrière a pris conscience de ses droits.

« Laissez-moi vous dire, ajoute M. Blum, que vous n'avez pas le droit de décider. Ce droit appartient à l'assemblée issue du suffrage universel. »

A ce moment, M. Jeanneney interromp l'orateur. L'assemblée applaudit longuement son président. M. Jeanneney déclare alors qu'il appartient constitutionnellement au Sénat, assemblée de la république, de prendre en toute indépendance des décisions conformes à ses sentiments et il conviendra ensuite au président du conseil d'en tirer les conséquences.

Le sévère réquisitoire de M. Abel Gardey

M. Gardey, rapporteur général de la commission des finances, développe ensuite à la tribune du Sénat ses arguments:

« Le système préconisé, dit-il, est imprégné de l'esprit de facilité. Quant à la critique foncière que la commission a élevée, c'est que l'inflation devient le moteur de l'action gouvernementale. En régime d'autarcie comme en régime libéral, l'inflation doit être aussiôt combattue par l'accroissement de la production, par la discipline du sacrifice. Faute de vouloir entrer dans cette voie, le gouvernement ne retient, des expériences étrangères dont il invoque l'exemple, que les solutions techniques qui se replient à toutes les vagues de l'esprit. Là se borne sa volonté d'action; le véritable et dur devoir reste une fois de plus ignoré du pays. »

NOUVELLE VICTOIRE DU GÉNÉRAL FRANCO

Les insurgés occupent toutes les centrales électriques alimentant Barcelone

BURGOS, 9 (Havas). — Les forces du corps d'armée d'Aragon du général Moscardo ont occupé les centrales électriques de Lorenzo et Camarasa, au nord de Balaguer. La centrale de Camarasa est la plus importante de celles établies sur le Rio Noguera. Cela met au pouvoir des troupes insurgées la totalité des centres de production de l'énergie électrique des industries catalanes.

Les insurgés tiennent une des centrales électriques alimentant Barcelone

SALAMANQUE, 8 (Havas). — Le communiqué officiel annonce que les insurgés ont occupé Trempe, la Puebla de Segur et la centrale électrique coupant les deux lignes de haute tension alimentant Barcelone. Ils ont occupé aussi les centrales électriques de Gabet et de Terradets.

capitale. Une vive fusillade s'est engagée sur ce front.

En Estramadure, l'offensive des gouvernementaux, partie des confins de la province de Tolède, s'est amplifiée et se développe sur un front de 40 km. dans la province de Cacerès, depuis Villar del Pedroso, jusqu'à Alia, en contournant la sierra Altamira. L'aile droite se dirige vers le rio Gualjaja.

Le village de Carascalejo a été débordé le 6 avril et les insurgés sont cernés dans l'église. A l'aile gauche, les gouvernementaux ont conquis Laceria et ont abordé la sierra Guadalupe, s'emparant du col Alia et du mont Garrapata.

Les réfugiés en France

TOULOUSE, 9 (Havas). — On mande du Pont-du-Roi que sur de nombreux réfugiés, au Val d'Aran, il



A Lerida, après l'entrée des troupes du général Franco, les nationalistes pénètrent dans les bâtiments de la généralité qui est devenue « gouvernement militaire » depuis l'arrivée des soldats du général Yague.

L'ennemi a laissé le terrain couvert de cadavres.

Les troupes d'Aragon continuent leur avance. Une division de légionnaires a occupé la Tosa, Muntanola. Les forces de Galice partant de Santa Aguilu ont occupé Raco del Sol et le pic Turmeil d'où l'on aperçoit la mer.

Offensives gouvernementales

MADRID, 8 (Havas). — Les batteries républicaines ont déclenché vendredi matin un feu violent sur les positions insurgées à l'ouest de la

et à un millier de combattants de Lerida et Barbastru. Ceux-ci, après avoir pris quarante-huit heures de repos et s'être reconfortés, ont été renvoyés au front en direction de la Catalogne. Mais arrivés au col de Bonnaigue, ils refusèrent d'aller plus loin disant que le sacrifice de leur vie était dès à présent inutile et retourneraient en France.

Les entretiens anglo-italiens

ROME, 8 (Havas). — Le comte Ciano a eu un nouvel entretien avec lord Perth pour élaborer les termes de l'accord italo-britannique qui pourra être signé au milieu de la semaine prochaine.

DUVANELOPTIC Rue de l'Hôpital 2

Que se passe-t-il à la Cour des Pays-Bas?

Un chargement de poudre en feu à Koenigsberg

Dix ouvriers carbonisés

KOENIGSBERG, 8. — Un incendie s'est déclaré aux cours d'un chargement de poudre destiné à une batterie côtière d'artillerie lourde. Jusqu'à présent, 10 ouvriers de l'arsenal d'artillerie de marine de Pillau ont trouvé la mort dans cette catastrophe survenue vendredi matin, 4 autres sont blessés. L'arsenal a été endommagé, mais on ne signale pas d'autres dégâts.

Nouvelles occupations d'usines

PARIS, 8 (Havas). — Les ouvriers de la société générale de constructions métalliques de Saint-Denis et de la société Hispano-Suiza de Bois-Colombes, ont cessé le travail et occupent les locaux.

Des personnalités autrichiennes ont-elles été transportées dans un camp de concentration?

PARIS, 8. — On mande de Vienne à l'agence Havas:

« La nouvelle ayant été répandue à l'étranger que diverses hautes personnalités autrichiennes avaient été transportées dans un camp de concentration allemand, on se refuse, dans les milieux nationaux-socialistes de Vienne, à infirmer ou à confirmer l'information. On fait remarquer que si de telles mesures sont prises, elles sont dictées par la sécurité de l'Etat.

Au sujet de l'ancien chef du bureau de presse, colonel Adam, on n'obtient aucun renseignement précis. Il semble cependant qu'il soit encore à Vienne, mais on n'exclut pas la possibilité qu'il soit un jour ou l'autre transféré dans un camp de concentration. On l'accuse d'avoir été l'un des artisans les plus actifs du sabotage de l'accord du 11 juillet 1936.

Une date à retenir du 9 au 20 avril au Casino de la Rotonde

La Maison Meubles G. Meyer, faubourg du Lac 31, à Neuchâtel, a décidé de faire une exposition au Casino de la Rotonde, à Neuchâtel, du 9 au 20 avril. Meubles G. Meyer présentera au public une magnifique collection de meubles comprenant chambres à coucher, salles à manger, salons, studios, ainsi que des meubles divers dans tous les prix. Une grande variété de bois et de tissus émerveillera tous les visiteurs. Il vaut vraiment la peine de se rendre au Casino de la Rotonde, et les visiteurs y trouveront de quoi satisfaire leurs goûts.

La population s'émue...

Tout ceci se serait passé en famille, mais, il y a quelques jours, le Conseil d'Etat se réunissait à la Haye, afin de discuter des affaires du royaume.

Pour la première fois depuis son accouchement, la princesse Juliana accompagnait sa mère à cette réunion officielle. A côté d'elle, un fauteuil resta vide, celui qu'eût dû occuper le prince consort. Cela fit, faut-il le dire, la plus mauvaise impression, et c'est ainsi qu'on connaît peu à peu, vraisemblablement par des indiscrétions de gens de la cour, ce que nous venons d'exposer. On ne parle plus d'autre chose en Hollande. La population tout entière se montre très affectée, d'autant plus qu'on ignore pas que, tirailée entre son mari et sa mère, la princesse Juliana, tant chérie de son peuple, en est très malheureuse.

Le sultan de Johore voudrait épouser une actrice de cinéma

Mais celle-ci est déjà mariée

HOLLYWOOD, 8. — C'est une nouvelle qui vient d'Amérique: le sultan de Johore voudrait épouser Dorothy Lamour. Cela met tout Hollywood en émoi.

Le sultan de Johore, un des hommes les plus riches des Indes, qui va avoir 65 ans, vient, on le sait, de divorcer. Par quatre fois, il prononça ce simple mot: « Tale Tallock », ce qui veut dire « Partez! » Son épouse anglaise, Mme William Wilson, n'eut plus qu'à faire ses malles et à prendre la porte.

Le sultan, maintenant, est amoureux fou de celle qui fut sacrée « la plus belle femme d'Hollywood », Dorothy Lamour, qu'il a vue dans le film « Princesse de la jungle », et dont il veut faire une véritable princesse des Mille et une nuits.

Il était prêt à déposer ses hommages et ses trésors fabuleux aux pieds de la belle Dorothy, quand il apprit que la jeune femme était mariée.

Qu'à cela ne tienne!... Le cinéaste Clyde Elliott se trouvait en Malaisie. Il fut mandé par l'amoureux sexagénaire qui lui confia la mission, à défaut de Dorothy Lamour, de trouver sa doublure, ou du moins sa réplique exacte.

Comme Clyde Elliott tardait à rapporter sa proie au sultan, celui-ci a décidé de se rendre lui-même à Hollywood.

On affirme que Dorothy aime son mari et ne divorcerait pas pour tous les trésors du sultan. Mais que de petites figurantes sentent aujourd'hui sourdre de leur cœur l'espoir de devenir princesse!

NOUVELLES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

BOURSE DE NEUCHÂTEL

Les chiffres seuls indiquent les prix faits d = demande o = offre

Table with columns: ACTIONS, 7 avr., 8 avril. Includes Banque nationale, Crédit suisse, etc.

OBLIGATIONS

Table with columns: Etat Neuch., Etat Neuch., etc. Includes various government bonds.

Taux d'escompte, Banque nationale 1 1/2%

BOURSE DE GENÈVE

ACTIONS 7 avr. 8 avr.

Table with columns: Banque nation. suisse, Crédit suisse, etc. Includes various bank and company stocks.

OBLIGATIONS

Table with columns: 4 1/2% Fédéral 1927, etc. Includes various government bonds.

Nestlé Holding

Le rapport sur l'exercice 1937 de cette société vient de paraître. Le bénéfice net s'élève à 23,035,956 fr. 09; on propose de le répartir comme suit: au fonds de réserve statutaire 1,6 million de francs; dividende statutaire de 5%; 5,8 millions de francs; allocation aux fonds de retraite 2 millions de francs; au fonds Louis Daples 500,000 fr.; tantièmes au conseil d'administration 394,078 fr. 70; dividende supplémentaire de 20 fr. par action; 11,6 millions de francs; report à nouveau 7,403,209 fr. 22. Le dividende total atteindra ainsi 30 fr. par action de 200 fr. soit, après déduction du timbre fédéral sur les coupons, 28 fr. 20.

Selon la nouvelle formule de société holding, le compte de profits et pertes se résumant aux produits des participations, est très sommaire. Il indique à l'avoir: Bénéfice brut 25,814,947 fr. (22,498,398 fr. pour 1936). Au doit: Frais généraux 2,778,891 fr. (2,629,592 fr.); bénéfice net 23,035,956 fr. (24,579,361 francs).

Au bilan, les fonds propres apparaissent en 150 millions; les comptes créanciers reculent de 15,539 millions (1936) à 2,145; les comptes d'ordre (transitoires), passent de 3,9 à 5,86 millions. A l'actif: immeubles 2,344 millions (assurés pour 6,6); le poste des disponibilités s'accroît de 37,8 millions et figure en 81,35 millions, par suite de remboursement de capital de la part des sociétés alliées. Enfin, l'important chapitre des participations est comptabilisé à 99,951 millions; la réduction est de 49,992 millions, soit de 50% et trouve sa contre-partie dans les postes disponibilités d'une part et créanciers d'autre part.

Le rapport juge satisfaisant l'exercice 1937, qui n'a pas profité, comme le précédent, de la plus-value comptable due à la dévaluation; il y a eu, au contraire, abaissement de certaines devises contrôlées dont les sociétés affiliées ont dû tenir compte, ce qui a amené pour la société holding des réductions de dividendes encaissables. Enfin, si le premier trimestre économique mondial a été brillant, la tendance s'est inversée depuis; des facteurs défavorables n'ont pas manqué: marché des matières premières faussé par la spéculation (cacao, fer-blanc, etc.); hausse des prix du lait et des prix de revient. D'autre part, les ventes se sont amplifiées et les produits lactés ont atteint des records. L'exportation des fromages en boîte a été des plus satisfaisantes; le département « chocolats » a maintenu sa production au niveau 1936, mais les stocks « cacao » ont dû en fin d'exercice, subir des amortissements considérables. Enfin, la crise mondiale « mineure » menace de diminuer le pouvoir d'achat des consommateurs.

Nestlé en Allemagne La filiale allemande de Nestlé Deutsche A.-G. für Nestlé-Erzeugnisse à Lindau, distribue pour 1937 6% de dividende (5%).

Banque de France

Au 31 mars, à l'actif du bilan, pas de changement à l'encaisse-or: 55,807 milliards. Le portefeuille commercial s'abaisse de 1,3 milliard (échéance mensuelle) à 10,5 milliards; en revanche, les avances à l'Etat s'accroissent de 1,9 milliard et arrivent au niveau de 38,574 milliards. Au passif, la circulation atteint 98,1 milliards; les comptes de dépôts reviennent à 21,311 milliards (contre 22,038).

Couverture de nouveau en baisse: 45,8% contre 46,81 et 47,38 précédemment.

Commerce extérieur de la France (En millions de francs). Importations 3527, exportations 2231; le déficit de la balance commerciale s'établit ainsi à 1296, soit une nette amélioration par rapport à février où il se chiffrait à 1968. Le déficit de la balance commerciale avec les pays étrangers affectant seul la balance, les comptes se soldent en définitive à 1012 en mars contre 1436 en février.

Cours des métaux à Londres

Table with columns: Clôture, 6, 7. Includes Cuivre compt., Etain compt., Plomb, etc.

Bourse (Cours de clôture)

Table with columns: BANQUES ET TRUSTS, Industrie, Actions étrangères. Includes various financial institutions and stocks.

COURS DES CHANGES

du 8 avril 1938, à 17 h.

Table with columns: Demande, Offre. Includes Paris, Londres, New-York, Bruxelles, Milan, Berlin, Madrid, Amsterdam, Vienne, Prague, Stockholm, Buenos-Ayres p, Montréal.

Communiqué à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

AVIS TARDIFS

Eglise indépendante

DIMANCHE 10 AVRIL

TEMPLE du SAS: Culte à 10 h. 45

Pendant toute la durée de

l'Exposition Ed. Bille

la Galerie sera ouverte

le samedi soir, de 20 à 22 h.

BAS PARFAITS ROXY



BAS pure soie à maille inversée extra-fine d'une régularité parfaite, renforcement spécial, article très élégant et de qualité renommée, toute la gamme de coloris nouveaux

390

«GLAMOUR» BAS soie rayonne à maille inversée, régulière et souple, donnant l'aspect du bas pure soie avec l'avantage et la solidité du bas rayonne, renforcement étudié, teintes printanières

295

«PRIMO» BAS trotteur, soie rayonne à maille inversée, entièrement diminué et bien renforcé fil d'Ecosse, qualité recommandée pour sa solidité, arrêt de mailles fantaisie, teintes mode

195

A notre rayon de GANTS

GANTS DE PEAU glacée et suède les dernières nouveautés de la saison, noir, marine et teintes mode

350

AU LOUVRE LA NOUVEAUTÉ S.A.
Neuchâtel



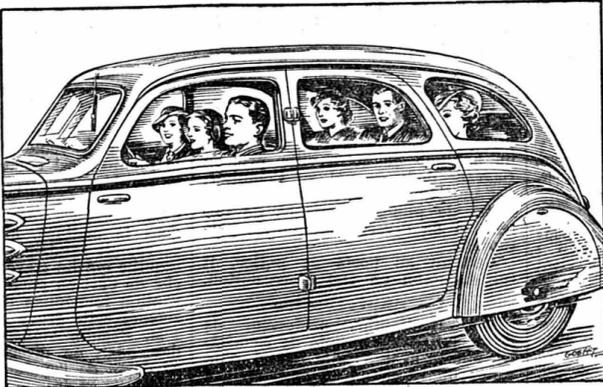
LES NOUVELLES PARURES DANS NOTRE BELLE QUALITÉ DE JERSEY sont là

Voir notre vitrine
KUFFER & SCOTT La maison du trousseau NEUCHÂTEL



en tous genres **verre vert mi-blanc blanc, brun, etc.** sont livrés par les

Verreries DE ST. PREX. VAUD



MOTEUR à soupapes en tête à haut rendement, 60 CV. pour seulement 11 CV. impôt, consommation réduite : 11 à 12 litres aux 100 km.

SUSPENSION à roues avant indépendantes d'un système ayant fait ses preuves au cours de huit ans de fabrication sur plus de 400,000 Peugeot.

ÉQUIPEMENT COMPLET comprenant : grand coffre AR avec deux grandes valises. - Climatisation des carrosseries, etc.

6 personnes sont à l'aise...

et en parfaite sécurité même à 120 km. à l'heure dans cette conduite intérieure **11 CV.**, quatre portes, munie de tous les perfectionnements de la technique en 1938 :

Peugeot 402

la voiture construite pour durer

Essais et catalogue sur demande :

Garage Segessemann & Fils
Prébarreau - NEUCHÂTEL

Société coopérative de Consommation

Oeufs frais étrangers

Fr. 1.10 la douzaine

Chacun son métier...

Pour tout ce qui concerne le cycle ou la motocyclette adressez-vous au spécialiste d'ancienne renommée **A. Grandjean S.A.** Saint-Honoré 2 - Neuchâtel

Oeufs frais teints

en 7 couleurs très belles Les commandes d'avance seront les bienvenues. - Nous vendons seulement des oeufs du pays teints ou nature
- **ZIMMERMANN S.A.**

Plus de murs décrépits!...

Confiez vos réfections de façades à l'équipe

MEYSTRE 57 MAURICEZ & C^o NEUCHÂTEL

BALLY n'est pas cher!



Grand choix en chaussures **BALLY** de tous genres

Chaussures populaires

Rue du Seyon 8, **NEUCHÂTEL** Téléphone 51.650

Agence SCINTILLA

Auto-Service de l'Évole
H. Vuilleumier



LOTÉRIE DE LA SUISSE ROMANDE 2^e tranche

Participez au tir romand sur cible « Bonheur »

Le billet : 5 fr.

Neuchâtel, chèques postaux IV 2002
La date du tirage sera annoncée le 12 avril

AS9433L

Table de cuisine

100 x 65, avec tiroir et deux tabourets pour 23 fr. Rayon du neuf

AU BUCHERON ECLUSE 20 - Neuchâtel Téléphone 52.633 Pendant le Comptoir : 10% de remise



NEUCHÂTEL unies ciselées lapidées



MERVEILLEUX APPAREIL CUISEUR

sera présenté dès aujourd'hui jusqu'au 18 avril dans nos locaux, rue du Bassin, 4.

DÉMONSTRATION

H. BAILLON S.A. NEUCHÂTEL

La maison O. Thiel & Cie maître-teinturier

FAUBOURG DU LAC 25 - NEUCHÂTEL est à votre service pour exécuter VITE et BIEN tous vos travaux de teinture, de nettoyage chimique et de repassage soignés Service à domicile - Téléphone 51.751

Pour vos immeubles adressez-vous en confiance à

l'Entreprise de Gypserie-Peinture QUADRONI Frères

FAUBOURG DE L'HOPITAL 9 - Tél. 52.123 qui exécutera de façon irréprochable, toutes Transformations - Réparations Réfection de façades et appartements

LA VIE NATIONALE

Autour de la création d'une Chambre suisse du cinéma

BERNE, 8. — La commission du Conseil national, chargée d'examiner le nouveau projet d'arrêté fédéral sur la création d'une Chambre cinématographique suisse, a siégé à Berne sous la présidence du conseiller national Huggler, de Berne, et en présence du conseiller fédéral Etter. Le premier projet, approuvé par le Conseil des Etats, fut renvoyé au Conseil fédéral par le Conseil national.

Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture

BERNE, 8. — La conférence ordinaire des directeurs cantonaux de l'agriculture s'est réunie vendredi au Palais fédéral sous la présidence de M. Obrecht, chef du département de l'économie publique. Après liquidation des affaires ordinaires, la conférence a entendu des exposés de MM. Flückiger sur les plus récentes mesures destinées à combattre la fièvre aphteuse, Bolens, directeur de la station d'essais de Lausanne, sur la lutte contre le doryphore, et Kappeli sur la préparation économique du pays pour le temps de guerre.

Le directeur de la Migros à Saint-Gall est l'objet d'une agression

SAINT-GALL, 8. — M. Théodore Frey, directeur de la succursale de Migros à Saint-Gall, âgé d'une cinquantaine d'années, a été l'objet d'une agression de la part d'un inconnu. Alors qu'il était dans son bureau, il a été blessé de deux coups de revolver.

Un train de voyageurs tamponne un butoir en gare de Grellingen

GRELLINGEN, 9. — Un train de voyageurs, venant de Bienne et devant arriver à Grellingen à 18 h. 52, a tamponné, à environ 200 mètres de la station, un gros butoir en ciment. Le mécanicien n'ayant apparemment pas aperçu le disque d'arrêt, la locomotive se renversa de l'autre côté du butoir. Le train n'était que faiblement occupé. La plupart des voyageurs en furent quittes pour la peur. Quelques-uns, jetés à terre ou contre les parois furent légèrement contusionnés. Comme par miracle, le mécanicien n'eut aucun mal. Le train, qui n'avait pas déraillé, arriva à Bâle avec cinquante minutes de retard.

Nouvelles de partout

EN SUISSE
* M. Charles Aragon, chimiste cantonal vaudois, qui vient de prendre sa retraite a été élu directeur de la répression des fraudes. Il a publié de nombreux ouvrages de chimie alimentaire et méthodes analytiques et tint pendant 20 ans la chaire de chimie alimentaire à l'Université de Lausanne.
A L'ÉTRANGER
* Des terroristes armés ont fait dérailler un train de marchandises sur la ligne reliant la Palestine à l'Égypte. La locomotive et trois wagons-citernes contenant du pétrole ont été incendiés. Le personnel du convoi n'a pas été atteint par les coups de feu. Un détachement de militaires et de police a été envoyé sur les lieux.
* Un second attentat contre un train de voyageurs allant de Jérusalem à Lydda a été manqué et aucun voyageur n'a été atteint par les coups de feu.
* A Budapest, la Chambre des députés a adopté vendredi une grande majorité, une loi donnant au gouvernement les pouvoirs nécessaires à l'emploi de crédits s'élevant à un milliard de pengő au total, pour la défense nationale. Ce montant sera produit par un impôt sur la fortune prélevé en une seule fois et devant rapporter 600 millions de pengő.
* La fondation de Pomezia, la nouvelle cité qui s'élèvera dans les marais pontins aujourd'hui asséchés aura lieu le lundi 25 avril.
* La nouvelle et importante victoire remportée au sud du Chantoung par les troupes chinoises a été accueillie avec enthousiasme à Hankéou.
* Une collision s'est produite dans la brume au large d'Ouessant entre le vapeur allemand « Marsala » et le vapeur anglais « Tafna ». Le « Marsala » coula. Son équipage a été sauvé par le vapeur allemand « Petropolis ». Le « Tafna » dont l'étrave est endommagée fait route vers Falmouth.
* Le ministre de Grande-Bretagne à Mexico a été chargé par son gouvernement d'informer celui du Mexique que l'Angleterre considère comme injustifié le décret d'expropriation des compagnies pétrolières du 18 mars et demande la restitution des propriétés appartenant à la « Mexican Eagle Company ».

Souscription en faveur des enfants d'émigrés russes de Paris

Anonyme, 5 fr.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Voici, ton roi vient à toi

Le Christ monta à Jérusalem pour y mourir. Il y monta comme un roi vers sa capitale, au milieu des acclamations, dans un cortège enthousiaste. Son peuple le reconnaît pour le Messie, les rameaux s'agitent, des vêtements sont étendus sur la route pour lui faire un tapis, le cri retentit: « Hosanna, béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! »

En ce jour des Rameaux, la piété, lecteur, est-elle celle de commande? Vas-tu l'associer par tradition, par bienséance, à ceux qui chantent et prient Jésus-Roi? Et, après avoir bien chanté, tu le renieras? Ou bien es-tu du nombre de ces âmes qui ont confiance en Jésus-Christ, qui l'aiment, qui espèrent en lui? Lui seras-tu fidèle jusque dans les sacrifices, jusqu'à la mort? A celui que tu apelles ton Roi, veux-tu obéir?

Diplômes délivrés par le Conseil d'Etat

Dans sa séance du 8 avril, le Conseil d'Etat a délivré le diplôme cantonal d'électro-technicien à Gaston Bobillier, originaire de Môtiers, domicilié aux Hauts-Geneveys; le diplôme cantonal de mécanicien-technicien, à Georges Davoine, originaire de Marin-Epagnier, domicilié au Locle, et à Georges Meister, originaire de Sumiswald, domicilié à la Chaux-de-Fonds.

Condamnation confirmée

Par arrêté du 6 avril 1938, la Cour de cassation pénale du Tribunal fédéral suisse a rejeté le recours dirigé par Mme Marie Marbot, garde-barrière, à Saint-Blaise, contre le jugement de condamnation prononcé contre elle le 14 décembre 1937 par le tribunal de police de Neuchâtel, jugement à propos duquel un pourvoi adressé à la Cour de cassation pénale neuchâteloise avait également été repoussé le 2 février 1938.

Le recours de M. Corswant déclaré irrecevable

On communique de Lausanne: Par décision du 8 juin 1937, le Conseil d'Etat neuchâtelois a retiré à M. Corswant, professeur-remplaçant au gymnase de la Chaux-de-Fonds, le droit d'enseigner dans les écoles publiques du canton. La durée de cette interdiction n'est pas indiquée. Cette décision est fondée sur l'article 3 de la loi anti-communiste neuchâteloise et sur les articles 4 et 37 de la loi scolaire cantonale. Elle a pour motif l'activité de propagande politique de M. Corswant dans un sens gauche extrémiste, activité qui avait provoqué les réclamations de nombreux parents contre la continuation de l'enseignement de ce maître. M. Corswant a porté l'affaire au Tribunal fédéral et la commune de la Chaux-de-Fonds en a fait autant. La Cour de droit public a déclaré irrecevable le recours de la commune et a rejeté dans le sens des considérations de son arrêt le recours de M. Corswant.

LA VILLE

Les assises de l'Union des entreprises suisses de transports

L'Union des entreprises suisses de transports, qui groupe 150 compagnies, a tenu ses assises de printemps à Neuchâtel, jeudi et vendredi. Quatre-vingts délégués environ assistaient aux séances. Jeudi ont eu lieu les séances séparées des sections qui se sont occupées de problèmes techniques. Vendredi matin, l'assemblée plénière s'est réunie dans la salle du Conseil général, à 8 h. 30. Elle était présidée par M. Pietra, directeur du Régional du Val-de-Travers, président de l'Union des entreprises de transports.

L'assemblée a entendu différents rapports de commissions. Puis elle s'est occupée de questions administratives et relatives à des modifications de lois. A 10 heures et demie, la séance était terminée et les délégués se rendaient tous au château de Colombier d'où ils revinrent enthousiasmés. Puis, au Comptoir non encore inauguré, ils se retrouvèrent pour un dîner excellent servi, au cours duquel plusieurs discours furent prononcés, par M. de Meuron, président du conseil d'administration de la Compagnie des tramways, M. Pietra, M. Guinchard, représentant le Conseil d'Etat et M. Perrin, président de la ville de Neuchâtel. Un voyage à Kandersteg, avec la nouvelle flèche double qui fit le parcours en deux heures et demie, termina ces assises. Tous les délégués s'accordèrent à vanter l'accueil que leur réservait Neuchâtel et se déclarèrent enchantés des deux journées passées dans notre région.

Un voyage à Kandersteg, avec la nouvelle flèche double qui fit le parcours en deux heures et demie, termina ces assises. Tous les délégués s'accordèrent à vanter l'accueil que leur réservait Neuchâtel et se déclarèrent enchantés des deux journées passées dans notre région.

Le Comptoir

L'inauguration du Comptoir neuchâtelois a connu hier un éclat particulier dans notre ville. Nous lui consacrons aujourd'hui plusieurs pages spéciales de notre numéro. Aussi reportons-nous nos lecteurs à ces pages, pour prendre connaissance du compte rendu des manifestations d'hier.

Un vol au Comptoir

La garde du Comptoir, formée d'agents de «Sécuritas» et de pompiers, a arrêté cette nuit, à 1 h. 30, un habitant de notre ville, pris en flagrant délit de vol au Comptoir. Cet individu s'était emparé de manteaux de pluie, de savons de toilette et de divers produits de parfumerie. Conduit au poste de police, il fut maintenu en état d'arrestation.

Un anniversaire

M. F.-H. Mentha, professeur de droit civil à l'université de Neuchâtel, auteur avec Virgile Rossel, d'un commentaire connu de droit civil, a fêté hier son 80ème anniversaire.

Les concerts

Troisième concert du quatuor Lener

Un public, pas très nombreux, mais fort enthousiaste, assistait au troisième concert de cet ensemble remarquable. Etaient au programme trois œuvres naturellement fort dissemblables, trois maîtres d'époques, de races, de tempéraments bien différents: Brahms, Borodine, Ravel. Ce n'est pas la faute de l'excellent Brahms si, à côté de Borodine, par exemple, il fit un peu figure de parent pauvre. Le contraste, en effet, était grand, même violent, entre le quatuor opus 67, du premier, et le prestigieux quatuor en ré majeur du second. Non, certes, qu'il n'y ait de charnants et alertes accents chez Brahms, une poésie réelle dans l'Andante, par exemple. Mais l'écharpe chatoyante qu'est l'œuvre de Borodine déroulait la somptuosité des premières mesures de l'allegro: musique savoureuse, mélodies capiteuses comme des parfums, et qui avaient, hier soir, des interprètes aussi fervents que compréhensifs. Le Scherzo, dans l'esprit de la Nocturne et l'Andante, si riches de substance, pour ne citer que ces deux mouvements, resteront gravés dans le souvenir d'un auditoire ému et reconnaissant. Nous avions d'autres choses encore à admirer dans le quatuor de Ravel, très différentes des précédentes et non moins précieuses à notre esprit: tant de délicatesse servie par un métier si sûr, tant de recherches harmoniques sous une grâce à la fois robuste et merveilleusement alerte. Les quatre artistes, dont le talent est part si égal, les musiciens, les divers, ont droit à la gratitude et à l'admiration de tous leurs auditeurs. M. J.-C.

VIGNOBLE

HAUTERIVE

Légère collision (c) Jeudi soir, vers 19 h., un camion de Neuchâtel, remorquant une roulotte, montait la route de Saint-Blaise à Hauterive. Sitôt après le passage sous-voies, une voiture automobile qui descendait d'Hauterive pour se rendre à Saint-Blaise fut coincée entre la remorque et le mur bordant la route. La carrosserie de l'automobile fut un peu abîmée.

SAINT-BLAISE

Une cycliste fait une chute (c) Mercredi après-midi, vers 17 h., une jeune fille, Mlle Martha Etter, âgée de 20 ans, en place à Marin, qui avait été à la montagne pour y cueillir des jonquilles, descendait la route de Frochaux à bicyclette lorsque, arrivée au tournant des Noyers, au-dessous de Voëns, sa machine dérapa sur du petit gravillon. La jeune fille chut violemment sur la chaussée et se fit des blessures à la tête et sur diverses parties du corps. Après avoir reçu les soins d'un médecin, elle put regagner son domicile par ses propres moyens, mais elle sera incapable de tout travail pendant quelques jours.

MARIN

Vélo contre auto

(c) Jeudi matin, un automobiliste de Cudrefin, M. A.-P. Tricot, se rendait à la cité Martini, à Marin, pour y faire des livraisons. Arrivé à proximité de l'immeuble Lehnerr, il vit tout à coup une cycliste qui débouchait d'une ruelle en pente et qui vint se jeter sur l'avant de sa voiture. La pauvre cycliste fut projetée sur le capot du moteur, brisant la glace et détériorant un phare. Gravement coupée au nez et ayant reçu des contusions sur tout le corps, elle dut avoir recours à un médecin qui lui fit plusieurs points de suture. L'accident est dû en grande partie à la mauvaise visibilité. L'automobile a des dégâts matériels sans grande importance, tandis que la bicyclette est hors d'usage.

MARIN-EPAGNIER

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni mercredi soir, avec l'ordre du jour suivant: Nomination du bureau. — Une entente étant intervenue entre les partis pour la présidence, le bureau sera formé comme suit pour l'année 1938: présidence: M. Edmond Ebeaud, vice-président: M. Charles Thévenaz; questeurs: MM. Paul Fischer et Charles Pfeiffer. Consolidation d'emprunt. — Pour consolider le crédit de construction accordé par la Banque cantonale pour la transformation de l'immeuble Juan, le Conseil communal est autorisé à contracter un emprunt sur cédule de 35,000 fr. à 3 1/2% auprès de la caisse de retraite du personnel de la Banque cantonale neuchâteloise. Cette somme représente le capital investi par la commune pour l'achat et la transformation du dit immeuble après déduction des subventions. Des félicitations sont adressées au Conseil communal pour le très faible dépassement de 1500 fr. sur un total de dépenses de 48,000 fr. Crédit pour le prolongement du canal égout. — Un crédit de 350 fr. avait été voté en 1937 pour la construction d'une partie du canal égout sur la rue de la gare, destinée à augmenter le débit du canal égout. Sur les conseils de l'ingénieur cantonal, le Conseil communal a renoncé à exécuter cette prise d'eau et a profité du niveau exceptionnellement bas du lac pour fixer sur un socle de béton la partie du canal égout qui est grave et prolonger ensuite le canal d'une vingtaine de mètres au moyen de tuyaux en béton armé fixés sur des chevauces. Ces travaux ont occasionné une dépense supplémentaire de 600 fr. qui est approuvée à l'unanimité par le Conseil général.

Agrégation. — L'agrégation gratuite à la commune de Marin-Epagnier est ensuite accordée à M. Charles-Henri Thévenaz, compositeur, musicien, d'origine vaudoise, et à M. J.-C. et à ses collègues.

CORCELLES - CORMONDRECHE

Une série noire

(c) Dans la seule journée de jeudi, la fatalité s'est abattue sur trois familles de nos villages. M. H. Morard était occupé à «échalasser» une de ses vignes, dans la matinée, lorsqu'un échelas se rompit soudain en une longue esquillette qui lui traversa la main gauche de part en part. Il fallut l'intervention immédiate du médecin pour soigner cette grave blessure.

M. Béguin, vigneron à Corcelles, descendait en direction de Pesoux, au début de l'après-midi, ayant pris sa fillette en croupe sur sa bicyclette, lorsqu'arrivé devant la pharmacie de Corcelles, à la suite d'une fausse manœuvre de l'enfant, semble-t-il, père et fillette furent précipités sur la chaussée. Alors que M. Béguin se relevait sans grand mal apparent, la fillette fut éjectée et transportée chez le médecin qui pansa ses plaies et lui fit une piqûre contre le tétanos.

Enfin, le jeune G. Polier, de Cormondrèche, travaillait avec son patron sur le toit de la villa Duvanel, à l'avenue Beauregard, lorsqu'il fit une chute à la suite d'une malheureuse glissade, peu avant midi. Le jeune homme fut aussitôt relevé inanimé et transporté à l'Hôpital Pourtalès où il ne revint à lui que dans la soirée et où l'on constata qu'il souffrait d'un poignet cassé et d'une douloureuse fracture de la mâchoire.

CHEZ LE BART

Hommage au doyen

(c) Mercredi, M. Charles Pierre-humbert, domicilié «vers chez-la-Tante», fêta le nonantième anniversaire de sa naissance. Vétéran de 1870, M. Pierre-humbert, qui jouit encore de toutes ses facultés, se fait un plaisir, à chaque occasion, de retracer certains épisodes de cette guerre lointaine et, malgré son grand âge, défendrait encore sa patrie s'il le fallait. Voulant manifester son attachement à ce vénérable aïeul, la société de chant l'«Helvétienne», de Gorgier, lui fit le même soir une agréable sérénade.

JURA BERNOIS

NODS

Vente paroissiale (c) Jeudi et vendredi a eu lieu la vente paroissiale. Quoique tardive, elle a connu une belle animation et la population s'est montrée généreuse. Le résultat financier paraît satisfaisant et l'effet moral de ces deux journées a été bienfaisant: la cure ne fut pas seulement dispensatrice des friandises les plus délectables, mais aussi un rayonnement de joie et d'esprit fraternel.

LAMBOING

Assemblée communale

(c) Une trentaine de citoyens prirent part aux délibérations de la dernière assemblée. Les comptes des forêts, des écoles et des pauvres sont examinés et des remerciements s'en vont à M. Fernand Boyard pour la bonne gestion de la caisse municipale. On regrette que celle-ci ne soit pas renflouée par le service de l'exploitation des forêts, à la suite du manque de gros bois. Le collège va être partiellement restauré. De nouveaux planchers seront posés dans les trois salles d'école et dans la salle communale.

RÉGION DES LACS

BIENNE

Affaires militaires

(c) Après leur cours de répétition de trois semaines, les compagnies de sanitaires I, II, III/2 sont arrivées en notre ville, où elles seront démobilisées ce matin. Il en sera de même à Lyss pour le régiment d'infanterie 1 et la compagnie de subsistance 2, avec la colonne d'autos 2.

Conseil de ville

(c) Jeudi soir, notre Conseil municipal a tenu sa deuxième séance de l'année. Il a accepté l'arrêté du Conseil municipal concernant l'assainissement de l'hôtel Elite, dont la commune doit garantir une hypothèque à 2% de 510,000 fr., en troisième rang. Il a accepté le décompte pour la transformation de 2000 à 10,000 volts des installations électriques du centre de la ville et a voté un crédit de 45,000 fr. pour l'achat d'un nouvel autobus.

LA NEUVEVILLE

Noces d'or

(c) En bonne santé et entourés de leurs nombreux enfants et petits-enfants, M. et Mme Théodore Möckli, ancien inspecteur scolaire, célèbrent aujourd'hui leurs noces d'or. A cette occasion la fanfare a donné hier soir une sérénade devant le domicile des jubilaires à qui nous adressons nos meilleurs vœux.

GRANDSON

Conférences d'étudiants On nous écrit: Du 4 au 7 avril ont eu lieu à Grandson les conférences de printemps organisées par les associations chrétiennes d'étudiants de la Suisse romande. Une quarantaine d'étudiants des différentes facultés de nos universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel y ont pris part. L'université, et plus particulièrement le malade dont souffrent la plupart de ses étudiants actuellement, a fourni la matière des conférences et des discussions. MM. Visser't Hooft, secrétaire de la Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants, J. Leuba, pasteur à Bâle, P. Kohler, professeur à l'Université de Berne et P. Bonnard, cand. théol. à Lausanne, furent les conférenciers de ces journées et surent traiter leur sujet avec sûreté et foi. M. Ph. Müller, étudiant à l'Université de Neuchâtel, captiva ses auditeurs par un exposé sur la presse et M. P. Pidoux, organisateur à Lausanne, agrémenta tous ces travaux d'un programme de musique fort goûtée. W. P.

JURA VAUDOIS

Un vieillard happé par le train dans le tunnel d'Eclépens

L'automotrice quittant Lausanne à 16 h. 28 pour Neuchâtel a atteint et gravement blessé, jeudi soir, dans le tunnel d'Eclépens, un vieillard de 72 ans, M. Girardet, vannier, demeurant à Entreroches, lequel rentrait à son domicile en utilisant le tunnel.

M. Girardet, surpris par le train, se coucha le long de la paroi du tunnel, mais il fut cependant atteint par la rapide machine. On le releva avec une jambe fracturée en plusieurs endroits, la cuisse ouverte et une blessure à la tête.

Le médecin du bataillon territorial 102, rassemblé à Eclépens-gare ce jour-là, lui prodigua les premiers soins en attendant l'arrivée de l'ambulance qui transporta le malheureux vieillard à l'hôpital de Saint-Loup.

VAL-DE-RUZ

COFFRANE

Assemblée générale

(c) L'assemblée générale de mercredi a réuni une cinquantaine de citoyens. Les comptes de 1937. — Ils se présentent comme suit: recettes générales 172,384 fr. 84, dépenses générales 67,860 fr. 82. Solde en caisse 4524 fr. 02. Recettes courantes totales 83,441 fr. 27; dépenses courantes totales 89,003 fr. 55; déficit de l'exercice 5662 fr. 28, dépassant ainsi de 566 fr. 25 les prévisions budgétaires, mais couvert entièrement par les souscriptions particulières locales. Les amortissements se montent à 9089 fr. 11. Le rapport des vérificateurs constate la bonne tenue des livres et la régularité des écritures. Il faut signaler l'effort accompli pour la rentrée des arriérés, qui sont encore trop élevés. L'assistance est toujours un sujet d'inquiétude, puisque les dépenses de ce chapitre s'élèvent à près de 15,000 fr. Certains cas sont à revoir en vue d'une réduction possible des dépenses. En conclusion, le rapport recommande à l'assemblée d'accepter les comptes présentés et d'en donner décharge au caissier et au Conseil communal, ce qui est accepté à une forte majorité.

Conversion d'emprunts. — La dette communale s'élève à fin juin 1935 à 38,000 fr. au taux de 4%. Le service de la dette entrave la bonne marche de la caisse et cause les déficits chroniques provenant du déséquilibre constaté depuis plusieurs années entre les recettes et les dépenses. Le moment paraît opportun pour une conversion dont le Conseil cantonal veut bien se charger au taux intéressant de 3 1/2% pendant 25 ans avec amortissements réduits pour les premières années. Après une longue discussion, le projet est voté avec clause d'urgence, et les pouvoirs nécessaires sont accordés au Conseil communal pour cette affaire qui aura une heureuse répercussion sur nos finances.

Les nominations réglementaires sont expédiées rapidement; l'assemblée confirmera par ses votes à main levée les titulaires dans leurs différentes fonctions, et la séance prend fin à 22 h. 45.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES

4. Daniel Marie-Pierre, à Fritz-Armand Landry et à Renée née Gerster, à Neuchâtel. 4. Janine-Gladys, à Max-Arno Scherzer et à Amanda-Louise née Blanc, à Neuchâtel. 5. Marguerite-Buette, à Louis-Désiré Mahieu et à Bluette-Anna née Ducommun, au Locle. 6. Edgard-André, à Vital Siegenthaler et à Charlotte-Laure née Burnet, aux Geneveys-sur-Coffrane. 6. Susanne-Madeleine-Marie, à Frédéric-Léopold Schmitt et à Anna née Kolé, à Pesoux. 6. Monique-Yvonne, à René-Henri-Julien Fahys et à Madeleine-Elisabeth née Leuba, à Couvet.

PROMESSES DE MARIAGE

4. Charles-Alphonse Auberson et Kreszenta Schrodli, tous deux à Neuchâtel. 5. Pierre-André Blandier et Jeanne-Cécile Perrenoud, tous deux à Neuchâtel. 6. Daniel Töttil, à Neuchâtel, et Aurore-Jeanne-Adèle Procureur, à Pesoux. 6. Emil Kellenberger, à Saint-Gall, et Margaretha Rohr, à Neuchâtel. 6. Alain-Jacques Perrot, à Chambésy, et Diana-Marie Mulder, à Chambésy. 7. Henri-Charles-Louis Jährmann et Marguerite-Hélène Bridel, à Neuchâtel. 8. Denis-Edgard Petitpierre, à Mauthorbet, et Yvonne Guilloud, à Champagne.

Monsieur Louis-Florian FAVRE

enlevé subitement à l'affection des siens, aujourd'hui jeudi, à minuit, quelques jours après sa compagne, dans sa 74ème année. Chézard, le 7 avril 1938. L'ensevelissement aura lieu à Chézard, le dimanche 10 avril, à 13 h. 30. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 8 avril Température: Moyenne 8.0; Min. 4.0; Max. 14.6. Baromètre: Moyenne 721.6. Vent dominant: direction, variable; force, faible. Etat du ciel: nuageux. Joran l'après-midi, clair le soir.

Temps probable pour aujourd'hui

Bulletin de Zurich, 8 avril, 17 h. 30: Beau, bise modérée; légère baisse de la température. Therm. 9 avril, 4 h. (Temple-Neuf): 5° Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel: 719.5)

Table with 8 columns: Date (Avril 3-8), Min, Max, and Temps et Vent. It shows weather forecasts for Neuchâtel from April 3rd to 8th, including temperature ranges and wind directions.

En pays fribourgeois

Retour de manoeuvres

(c) Le bataillon fribourgeois d'infanterie 17, qui était entré en service il y a trois semaines, est rentré à pied de Morat à Fribourg hier matin. A midi, tous les soldats étaient rassemblés sur les Grand'places pour la remise du drapeau. Le major Gressly a adressé quelques paroles à la troupe et a remercié les soldats de leur bonne tenue. Il leur a fait part des félicitations du lieutenant-colonel Nager, commandant du régiment. Ce matin, samedi, les soldats seront licenciés.

Des évadés repris

(c) La semaine dernière, trois détenus, les nommés Roth, Schnyder et Jorand, s'étaient évadés du pénitencier de Bellechasse, où ils étaient internés pour vol. Ils s'en allèrent dans la direction de Bienne, puis montèrent au Chasseral, où ils campèrent divers chalets et y dérobièrent des victuailles. Ils poursuivirent leur route jusqu'à la frontière et deux policiers neuchâtelois arrêtèrent les fugitifs alors qu'ils se disposaient à se rendre en Espagne. Les trois individus ont été conduits dans les prisons de la Chaux-de-Fonds, où une enquête sera ouverte pour établir les vols commis dans le pays neuchâtelois. Ils seront condamnés par la justice neuchâteloise et rentreront ensuite au pénitencier fribourgeois.

Edouard Glasson

On annonce le décès survenu à l'âge de 61 ans, à Sierres, de M. Edouard Glasson, de Bulle, qui joua un rôle dans la vie économique et artistique du canton de Fribourg et de la Suisse.

Tribunal de la Broye

Une bagarre à Dompierre

(c) Les nommés P. L. et P. P. vivent en mauvaise intelligence. Un après-midi, P. P., se trouvant au domicile de sa tante, administra à P. L. qui était là une sévère distribution de coups. P. L. dut avoir recours au médecin. Il fut incapable de travailler durant quelque temps. P. P. est condamné à un mois de prison avec sursis, aux frais et à 100 fr. d'indemnité.

Advertisement for 'Maison Gilbert' featuring 'Incinérations Corbillards' and 'Rue des Poteaux'. It includes contact information and a small illustration of a building.

Qui dira qu'une chose arrive sans que le Seigneur l'ordonne? Lam. III, 37. Heureux le serviteur que le Maître trouvera veillant quand il arrivera. Matth. XXIV, 46. Mes pensées ne sont pas vos pensées et mes voies ne sont pas vos voies, dit l'Eternel. Esaie, LV, 48. Madame et Monsieur Gustave Descombes-Favre et leurs enfants, Gaston et Bluette, au Locle et à Neuchâtel; Mademoiselle Lydie-Hélène Favre, au Locle; Monsieur et Madame Daniel Favre et leurs filles, Nadine, Simone et Pierrette, à Court et à Chézard. Monsieur et Madame Jean-Théodore Favre et leur petite Nicole, à Lausanne; Monsieur Philippe Favre et famille, aux Brenets; Monsieur et Madame Etienne Favre et famille, à Chézard; Monsieur et Madame Albert Evard-Favre et famille, à Pesoux; Madame veuve Louise Nicolet et sa fille, à Pesoux, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur très cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent,

Advertisement for 'MONUMENTS FUNÉRAIRES' and 'Marbrerie L. CANTOVA'. It features a logo with a cross and text indicating the location at 'Ecluse 58 - Neuchâtel - Tél. 53.447'.

Bulletin météorologique

des C. F. F., du 8 avril, à 7 h. 10

Table with 4 columns: Station, Observations (Temp, Wind, etc.), Cont. (Clouds), and Temps et Vent. It lists weather data for various stations including Bâle, Berne, and Zurich.